

**TABLEAUX FINANCIERS DES PLANS RÉGIONAUX
DE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS (PRDF)**

DONNÉES 2008 POUR 19 RÉGIONS

Pour la validation lors de la séance plénière du 8 décembre 2010

Décembre 2010

Sommaire

Introduction :	1
1ère Partie - Principaux résultats au niveau de l'ensemble des régions	3
11 - 19 régions sont désormais dans le champ de l'étude.....	3
12 - Principaux résultats pour les 19 régions.....	6
13 - Comparaison entre le tableau de bord et la dépense nationale pour la formation professionnelle.....	11
2^{ème} Partie - Approche comparative des dépenses de formation professionnelle pour les 19 régions de l'étude	13
21 - Dépenses globales agrégées : les régions présentent une forte homogénéité.....	14
211 - Les montants des dépenses sont corrélés à la taille de la population.....	14
212 - Un indicateur à explorer : la part de la dépense de formation sur le PIB régional.....	18
213 - Une répartition entre la formation professionnelle initiale et continue proche d'une région à l'autre.....	20
214 - Évolution des dépenses : augmentation.....	23
22 - Analyse détaillée pour la formation initiale.....	24
221 - Montants des dépenses totales et par voie de formation.....	24
222 - Les dépenses rapportées à la taille démographique et au nombre de jeunes.....	26
223 - Structure des dépenses pour la formation initiale professionnelle selon les différentes voies de formation.....	28
224 - Les financeurs de la formation initiale professionnelle.....	31
225 - Évolution des dépenses entre 2007 et 2008.....	34
23 - Analyse détaillée pour la formation professionnelle continue pour les 19 régions.....	36
231 - Données financières agrégées pour l'ensemble des 19 régions.....	37
232 - Données financières comparatives.....	40
233 - Dépense pour la formation professionnelle des demandeurs d'emploi.....	48
I - Répartition et évolution des dépenses de formation pour les demandeurs d'emploi.....	48
II - Une tentative d'analyse de l'effort financiers en direction des demandeurs d'emploi.....	59
24 - Analyse détaillée pour les activités périphériques : orientation, certification et études pour les 19 régions.....	67
241 - L'orientation.....	67
242 - Certification.....	70
243 - Dépenses en études & ingénierie.....	72
3^{ème} Partie - Fiches par région	76

Introduction

Dans toutes les régions, un CPRDF devra être adopté avant le 1er juin 2011 pour une durée de 4 ans. Ces CPRDF succèdent aux PRDF et gardent le même champ qu'eux. Ils s'en distinguent par le fait qu'ils sont l'œuvre conjointe de l'État, de l'autorité académique et de la Région. Leur qualification de contrat signifie qu'ils engagent les trois parties signataires. Une implication accrue est par ailleurs attendue de la part des acteurs dans le processus d'élaboration du CPRDF au sein du CCREFP.

La période qui s'ouvre va par conséquent donner lieu à une intense concertation et négociation au niveau régional pendant laquelle les acteurs devront s'appuyer sur différents diagnostics et éléments de nature prospective pour définir leurs propres orientations et convenir ensemble du contenu du CPRDF.

Ce nouveau contexte donne tout son sens aux travaux de recensement des dépenses de formation au niveau régional que le CNFPTLV, notamment sa Commission des Comptes, conduit depuis plusieurs années, appelés « Tableaux de bord des PRDF ».

Réalisés dans 19 régions – soit deux régions de plus que l'an dernier -, ces travaux permettent de disposer de données de cadrage sur l'effort financier de formation apporté par les différents acteurs entre 2007 et 2008. Ils constituent la source la plus complète sur le domaine particulièrement complexe du financement des politiques publiques de formation tout au long de la vie.

- **Ces travaux apportent des données objectives et communes qui sont autant de repères pour la préparation des CPRDF :**
- Une photographie des dépenses en concordance avec les PRDF et les futurs CPRDF : l'étude couvre en effet la formation professionnelle initiale et continue, pour laquelle les deux documents ont un rôle de programmation. Elle couvre également l'orientation et la VAE, dont ils doivent définir les priorités.
- Une vision décloisonnée sur la formation Les tableaux de bord familiarisent avec l'approche large de la formation professionnelle tout au long de la vie. Ils contribuent ainsi à décloisonner les domaines de la formation tout au long de la vie et facilitent la cohérence d'ensemble que les CPRDF doivent apporter
- Des données objectives et homogènes : La nomenclature et les choix de classement des dépenses sont identiques pour toutes les institutions. Le GTF, groupe qui appuie la Commission des Comptes dans sa démarche s'efforce d'apporter une solution consensuelle, rigoureuse et pragmatique à chaque difficulté repérée. Lorsqu'un problème ne peut pas être résolu immédiatement, sa résolution est programmée ;
- La transparence : les tableaux clarifient les financements et les actions des acteurs dans chaque région ainsi que la répartition des dépenses au sein d'une région
- Un suivi dans le temps des dépenses : pour 19 régions l'évolution est connue entre 2007 et 2008, pour les 15 régions, l'évolution est connue entre 2006 et 2007.
- Ils proposent, sur la formation des demandeurs d'emploi, une méthode d'analyse des disparités régionales des financements, conformément au souhait formulé par le CNFPTLV de progresser dans l'interprétation des données

- **Les acteurs régionaux vont pouvoir utiliser ces données pour constituer les outils d'aide à la décision et nourrir leur concertation sur les CPRDF.** Ils peuvent :
 - Echanger sur les mécanismes de financements par des questionnements et explications entre acteurs
 - Rapprocher les données financières avec le contexte de la Région, la situation et l'évolution du marché du travail, le lien emploi-formation, les flux de jeunes sans formation, notamment pour éclairer les services chargés de l'orientation. Les Carif-Oref fournissent de nombreuses études sur tous ces domaines
 - Identifier des forces et faiblesses dans l'effort de formation et l'affectation des financements
 - Mieux maîtriser les dépenses (coordination, réorientation, mutualisation, comparaison de coûts moyens)

Selon le témoignage de plusieurs Conseils régionaux, renseigner le tableau de bord a été l'occasion d'avoir une vue d'ensemble de tout ce que le Conseil régional faisait pour la formation initiale et continue.

Un des atouts des travaux est indubitablement de faire apparaître l'effort global de formation de chaque acteur : Conseils régionaux, Etat et Partenaires sociaux.

En ce qui concerne l'Etat, il n'y a pas de budget global de l'Etat au niveau régional. Les budgets des services déconcentrés sont séparés et n'intègrent pas forcément tous les moyens engagés par les Ministères concernés dans la région. Les exonérations de charges sociales par exemple, ne sont pas communiquées régionalement. Lorsque des opérateurs interviennent, les dépenses qu'ils engagent ne passent généralement pas par les services de l'Etat au niveau régional. Il en est notamment ainsi des dépenses de Pôle Emploi.

Ceci concerne également les partenaires sociaux et les entreprises, car leurs contributions proviennent de multiples sources et empruntent plusieurs formes : les fonds mutualisés de la formation professionnelle, le régime d'assurance chômage, la taxe d'apprentissage.

1ere Partie – Principaux résultats au niveau de l'ensemble des régions

11 – 19 régions sont désormais dans le champ de l'étude

Lancée en 2004 avec trois régions expérimentales, la démarche du Conseil national a vocation à couvrir progressivement l'ensemble du territoire national.

Chaque phase de consolidation et de renouvellement de l'enquête annuelle a été l'occasion d'une vague d'extension à de nouvelles régions.

L'étude concerne actuellement 19 régions¹. Les trois régions métropolitaines manquantes sont l'Aquitaine, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Limousin.

Le critère pour qu'une région soit intégrée dans le champ de l'étude est l'adhésion du Conseil régional à la démarche. Dès lors qu'un Conseil régional transmet au CNFPTLV ses dépenses de formation, l'étude des dépenses de formation des différents financeurs est entreprise.

Pour les données 2007 et 2008, 3 nouveaux Conseils régionaux ont contribué aux travaux : Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées.

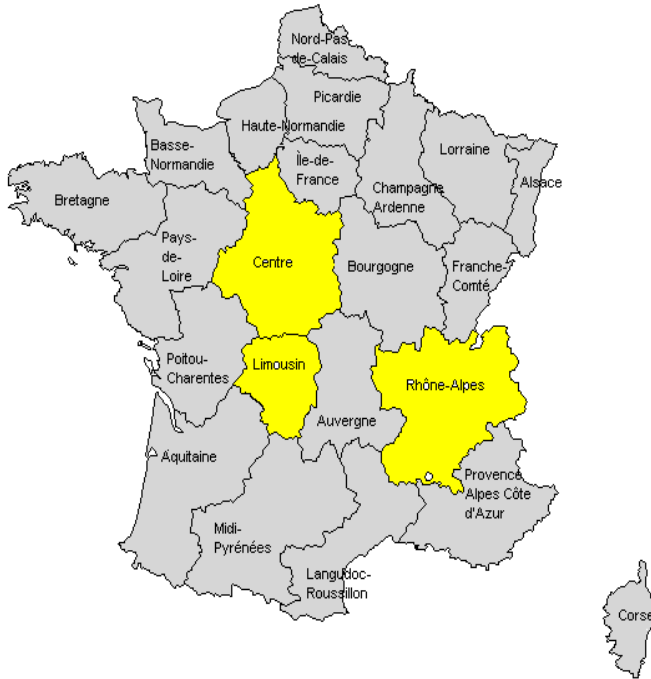
Le Conseil régional du Limousin participe à la démarche depuis le lancement des travaux. Toutefois, en raison de circonstances exceptionnelles, il n'a pas pu transmettre les données dans les délais requis. De ce fait, le rapport n'intègre pas cette région.

Aucune des ROM n'est intégrée à la démarche. La Réunion s'était portée volontaire, mais elle n'a finalement pas pu contribuer.

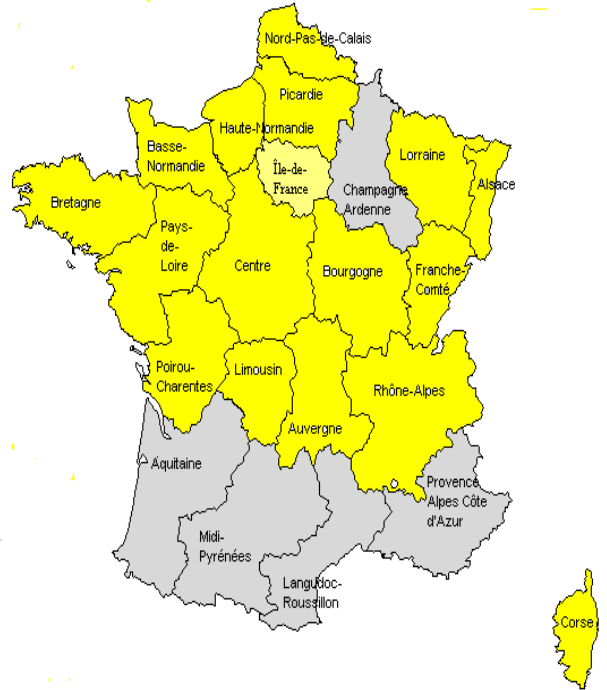
¹ De plus, la totalité des données a pu être répertoriée dans ces 19 régions, alors que lors des exercices précédents les données étaient incomplètes pour au moins une région, obligeant à exploiter les domaines de formation sur un nombre variable de régions.

Cartes : Une extension constante de la démarche

Phase d'élaboration de la méthodologie
(3 régions)



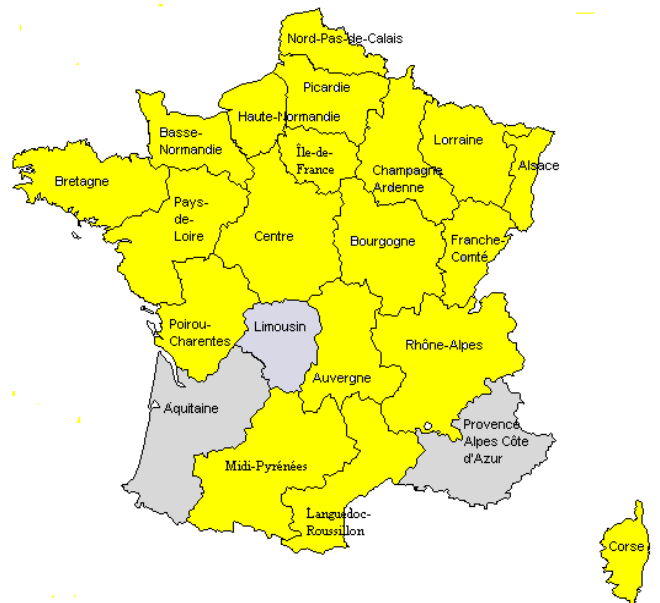
Étude sur les données 2006 ; rapport octobre 2009
(17 régions)



Étude sur les données 2005 ; rapport avril 2008
(7 régions)



Étude sur les données 2007-2008 (19 régions)



Régions ayant renseigné la totalité du tableau de bord
 Région ayant renseigné le tableau de bord partiellement
 Régions n'ayant pas renseigné

Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

Nomenclature du tableau de bord

Le tableau de bord recense les dépenses participant aux politiques publiques. Il ne tient pas compte des dépenses relevant de l'initiative privée : dépenses réalisées par les employeurs privés et publics pour la formation de leurs personnels et dépenses des individus. Chaque dépense est répertoriée selon une nomenclature identifiant le domaine concerné, le type de dépense et le financeur.

1 - Les domaines de formation

Ils se décomposent en 6 chapitres qui couvrent le spectre de la formation tout au long de la vie. Ces 6 chapitres sont constitués de plusieurs rubriques voire sous-rubriques :

Chapitre 1 : Formation initiale : enseignement général et technologique, enseignement professionnel du second degré, formation professionnelle supérieure de niveau III et II (c'est à dire BTS, DUT et licences professionnelles) et classes préparatoires aux grandes écoles, apprentissage (quelque soit le niveau)

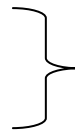
Chapitre 2 : Formations professionnelles artistiques, sanitaires et sociales : dans le rapport, les dépenses de ce chapitre sont traitées en même temps que celui de la formation initiale : il s'agit des formations transférées aux Conseils régionaux

Chapitre 3 : Formation professionnelle continue : actions de formation destinées aux demandeurs d'emploi, aux actifs occupés (hors plan de formation des salariés du secteur privé et public), contrats et périodes de professionnalisation, congés individuels de formation), actions de formation sans considération de statut.

Chapitre 4 : Orientation professionnelle

Chapitre 5 : Certification et validation des acquis

Chapitre 6 : Etudes, ingénierie



Ces 3 chapitres sont traités ensemble dans le rapport

2 - Les opérations économiques

Elles sont de trois sortes :

- les dépenses directes correspondent au coût de production de la formation, de l'orientation, de la VAE. Elles regroupent principalement pour la formation initiale, les dépenses des enseignants, l'entretien et le fonctionnement des lycées, des CFA, pour la formation continue, le coût pédagogique de formation pour la formation professionnelle continue et pour les autres domaines le coût de ces activités.

- les dépenses indirectes correspondent à la restauration, au transport, à l'hébergement et à l'accompagnement des personnes formées (élèves, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle)

- dépenses induites correspondent aux aides financières versées aux entreprises et aux personnes formées : bourses, rémunérations des stagiaires, prise en charge de la protection sociale, exonérations de charges sociales, aides et primes diverses aux employeurs. A noter que les rémunérations des apprentis et des personnes en contrat de professionnalisation ne sont pas prises en compte.

3 - Les financeurs

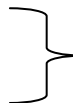
La typologie distingue 12 financeurs et à travers eux les trois grands contributeurs de la formation que sont l'Etat, les Conseils Régionaux et les partenaires sociaux :

- Ministère de l'Éducation Nationale,
- Ministère de l'Agriculture,
- Ministère Chargé de l'Emploi,
- ANPE,
- AFPA (volet non transféré aux conseils régionaux);



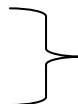
Etat

- Conseil Régional
- AFPA (volet transféré aux Conseils régionaux)



Conseils Régionaux

- ASSEDIC,
- Agefiph,
- OPCA (agrés au titre de la professionnalisation,
- OPCA agrés au titre du congé individuel de formation,
- OCTA.



Partenaires sociaux

La taxe d'apprentissage reposant sur le principe de la libre affectation par les entreprises et les OCTA n'étant pas paritaires, c'est par simple convention que la nomenclature les rattache aux partenaires sociaux.

La typologie des financeurs évoluera lors de la prochaine enquête pour tenir compte de la création de Pôle Emploi et de l'achèvement du transfert des crédits de l'AFPA, tous deux intervenus en 2009.

Notion de dépense retenue pour l'étude

Les dépenses sont les dépenses mandatées pour les acteurs relevant de la comptabilité publique (Ministères, Conseils régionaux) et les charges figurant dans le compte des produits et charges pour les acteurs relevant de la comptabilité privée (OPCA). Pour l'État, les montants sont connus à partir du budget exécuté de l'État. Ils sont régionalisés en fonction de la région de l'ordonnateur de la dépense. Pour les Conseils régionaux, la principale source provient des comptes administratifs. L'État et les Conseils régionaux utilisent aussi les informations transmises par des organismes extérieures pour la partie des dépenses dont ils leur ont confié la gestion.

Les dépenses ne reflètent pas nécessairement les décisions de l'année. Elles peuvent correspondre à des engagements pris les années précédentes.

Elles correspondent au financement final. Les flux financiers entre financeurs ne sont pas pris en compte. Ceci évite les doublons mais ne reflète pas la totalité de la réalité des contributions de chacun. Ainsi les dotations de décentralisation ne sont pas intégrées dans les dépenses de l'État. Le Fonds social européen qui n'intervient jamais comme financeur final n'apparaît pas dans les tableaux de bord, ses dépenses sont rattachées aux acteurs qu'il finance.

12 – Principaux résultats pour les 19 régions

Visant à répondre au besoin d'une vision globale sur la formation tout au long de la vie, l'enquête s'étend sur tous les domaines de la formation professionnelle qui relèvent des politiques conduites par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. L'étude couvre les différentes voies de formation professionnelle initiale, y compris l'enseignement général et technologique du second degré, bien qu'il ne fasse pas partie de la formation professionnelle. Dans le domaine de la formation professionnelle continue, elle répertorie le financement des interventions de l'État et des Conseils Régionaux ainsi que les dispositifs gérés par les fonds mutualisés et le régime d'assurance-chômage. Le coût des activités nécessaires à la formation que sont l'orientation, la certification et l'identification des besoins de formation est également pris en compte (**Tableau 1**).

Tableau 1 Dépenses de formation en 2008

Champ total du tableau de bord : 33 866 Millions d'euros	
Formation initiale : 26 362 Millions €	
Enseignement général et technologique du second degré (EGT)	12 833 Millions €
Formation professionnelle initiale, dont :	13 529 Millions €
- Enseignement professionnel voie scolaire second degré	6 906 Millions €
- Formation supérieure III et II et classes préparatoires aux grandes écoles	2 994 Millions €
- Apprentissage	2 875 Millions €
- Formations artistiques, sanitaires et sociales	755 Millions €
Formation professionnelle continue : 5 863 Millions €	
- Formations pour demandeurs d'emploi	3 100 Millions €
- Formations pour actifs occupés *	2 602 Millions €
- Formations indifférentes au statut	161 Millions €
Activités périphériques : 1 642 Millions €	
- Orientation professionnelle	1 346 Millions €
- Certification et validation des acquis	241 Millions €
- Etudes, ingénierie	55 Millions €
Champ formation professionnelle : 21 034 Millions €	

* Hors dépenses de formation des entreprises en direction de leurs salariés et dépenses des collectivités publiques pour leurs agents
Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

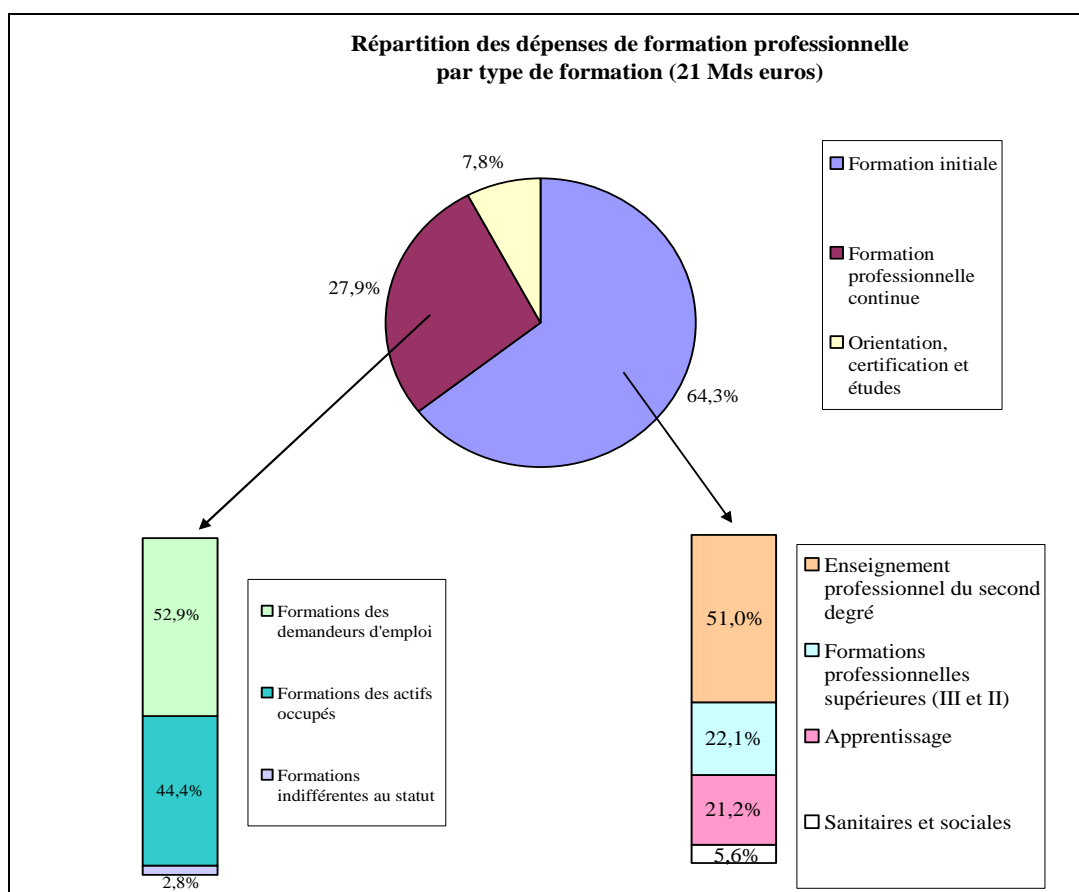
En 2008, les dépenses de formation sur le champ total du tableau de bord s'élèvent pour les 19 régions à 33,8 Milliards d'euros. Parmi ces dépenses, 21 Milliards d'euros sont consacrés à la formation professionnelle. La différence, 12,8 Milliards d'euros, va à l'enseignement général et technologique du second degré (EGT), soit plus d'un tiers des dépenses sur le champ total. L'EGT ne faisant pas partie du PRDF, l'étude se concentre principalement sur la formation professionnelle.

La plus grande part des dépenses de formation professionnelle va à la formation initiale (64 %). La Formation professionnelle continue draine près d'un tiers de la dépense, dont une grosse

moitié est consacrée aux demandeurs d'emploi. Moins de 10 % des dépenses de formation professionnelle vont aux activités d'orientation, de certification et d'études. Au sein de la formation professionnelle initiale, l'enseignement professionnel du second degré absorbe la majorité des dépenses de la formation initiale. L'autre moitié est répartie à pratiquement égalité entre l'apprentissage et les formations professionnelles supérieures de niveau II et III (STS, IUT licences professionnelles et classes préparatoires aux grandes écoles) (**graphique 1**).

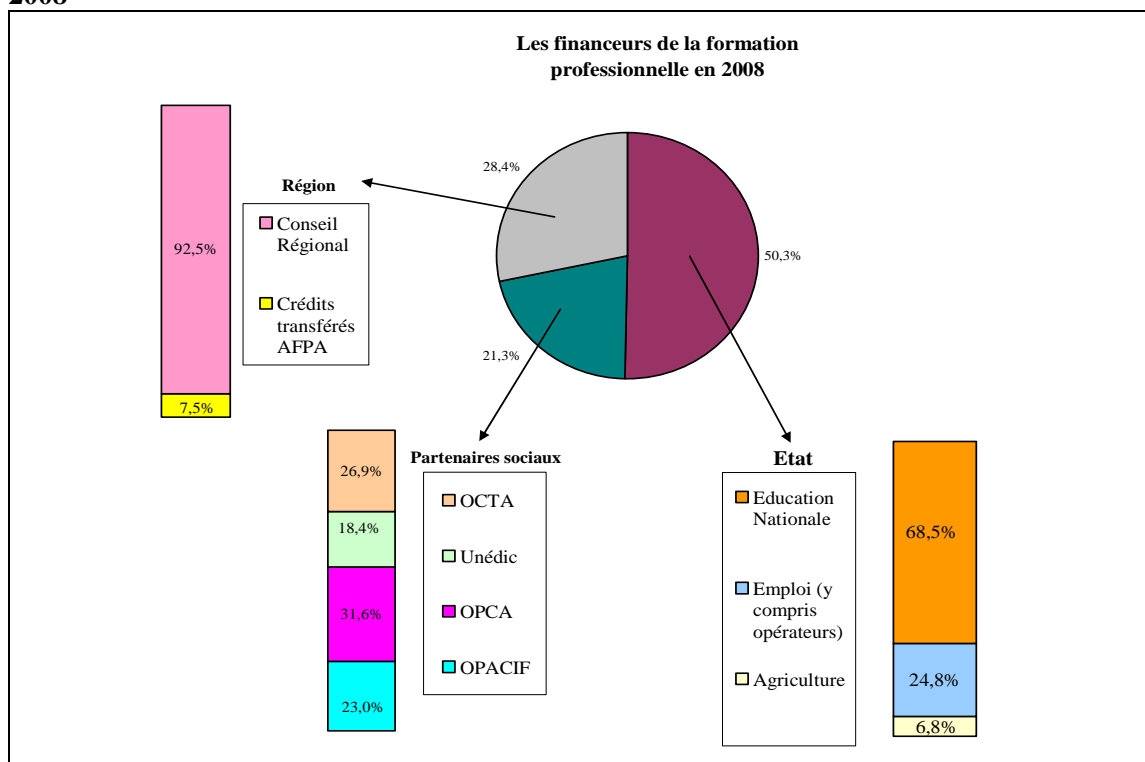
Le financement des 21 Milliards d'euros consacrés à la formation professionnelle est assuré par l'État pour 50 %, les Conseils régionaux pour 28 % et les partenaires sociaux pour 21 %. Cette répartition reflète l'importance des domaines qu'ils ont en charge de financer. L'État est le principal financeur de la formation professionnelle initiale. Il prend en charge de façon prépondérante la dépense la plus importante, les rémunérations des personnels d'enseignement. Les partenaires sociaux sont prépondérants dans la formation professionnelle continue. Les Conseils régionaux sont un financeur important de la formation professionnelle initiale et continue. (**graphique 2**).

Graphique 1 La formation initiale, principale dépense de formation professionnelle dans les 19 régions en 2008



Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

Graphique 2 L'État financeur majoritaire de la formation professionnelle dans les 19 régions en 2008



Les OCTA sont rattachés aux partenaires sociaux bien qu'ils relèvent en règle générale de la seule responsabilité des entreprises, de leurs compagnies consulaires et de leurs branches.
Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

Une augmentation des dépenses, différenciée selon les domaines

Les dépenses de formation sur le champ total du tableau de bord augmentent de 3,6 % en 2008 en moyenne dans les 19 régions. Seuls deux postes, les formations indifférentes au statut et les Études Ingénierie sont en diminution, mais ils sont marginaux dans la dépense totale. La dynamique la plus importante vient de la formation professionnelle continue (6,3%) (**tableau 2**).

Dans les 15 régions² où les données peuvent être comparées sur deux ans, on relève des évolutions différentes en 2008 par rapport à 2007. En revanche, les évolutions en 2008 sont proches de celles constatées pour les 19 régions.

Dans les 15 régions, les dépenses de formation sur le champ total du tableau de bord ont augmenté de 0,8 % entre 2006 et 2007, et de 3,4 % entre 2007 et 2008. Sur le champ formation professionnelle, l'augmentation est de 3 % entre 2006 et 2007 et de 3,7 % entre 2007 et 2008.

Des différences notables s'observent entre domaines de formation :

- l'enseignement général et technologique du second degré connaît une diminution des dépenses entre 2006 et 2007. Son augmentation entre 2007 et 2008 lui permet de dépasser légèrement en 2008 le montant de 2006 (**graphique 3**);
- les dépenses pour la formation professionnelle augmentent de plus de 3 % en 2007 et en 2008 ;
- les dépenses de formation réalisées au bénéfice des demandeurs d'emploi connaissent une forte dynamique.

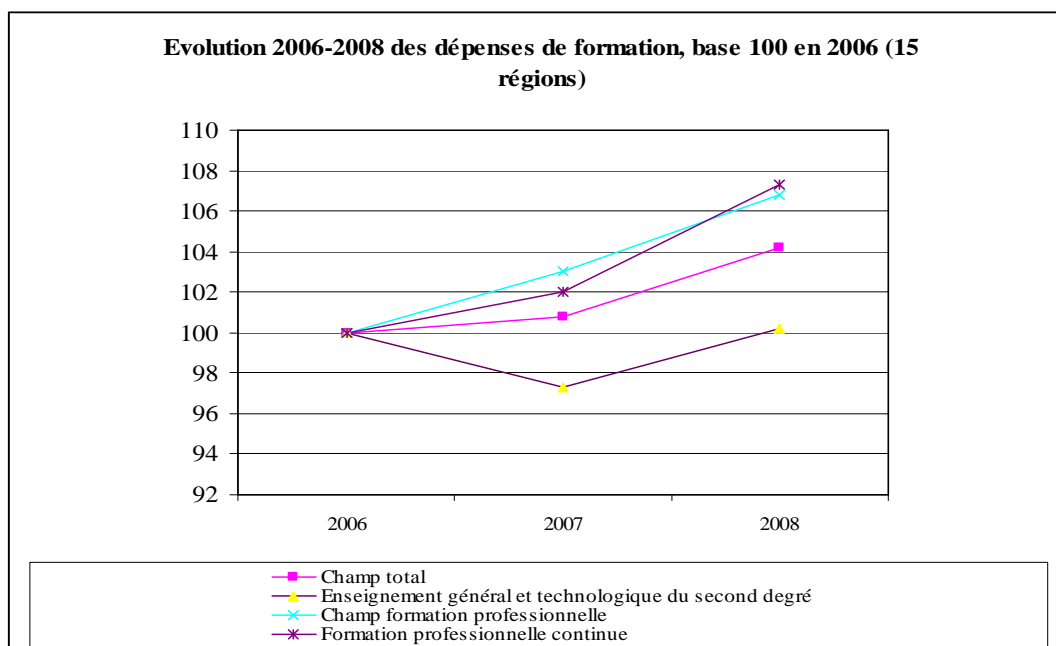
² Ces régions sont les 19 régions moins l'Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Tableau 2 Évolution des dépenses de formation

	Champ 19 régions 2007- 2008	Champ 15 régions 2007-2008	Champ 15 régions 2006-2007
Formation professionnelle initiale	3,4%	3,2%	0,5%
Enseignement professionnel voie scolaire du second degré	3,5%	2,6%	-4,1%
Formations supérieures (niveau III et II) et CGPE	6,4%	6,4%	23,4%
Apprentissage (tous niveaux)	0,5%	2,7%	4,1%
Formations artistiques sanitaires et sociales	2,2%	3,4%	27,0%
Formation professionnelle continue	6,3%	5,1%	2,0%
Demandeurs d'emploi	4,9%	6,0%	8,4%
Actifs occupés	8,4%	4,5%	-3,8%
Formations indifférentes au statut	-0,8%	-1,9%	-22,0%
Activités périphériques	0,5%	0,5%	0,6%
Orientation professionnelle	1,0%	1,3%	1,5%
Certification et validation des acquis	0,0%	-1,6%	-0,7%
Etudes, ingénierie	-10,0%	-8,6%	-10,1%
ENSEMBLE CHAMP FORMATION PROFESSIONNELLE	3,9%	3,7%	3,0%
Enseignement général et technologique du second degré	3,2%	3,0%	-2,7%
ENSEMBLE CHAMP TOTAL	3,6%	3,4%	0,8%

Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

Graphique 3 Les dépenses pour la formation professionnelle continue sont les plus dynamiques (15 régions)



Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

13- Comparaison entre le tableau de bord et la dépense nationale pour la formation professionnelle

Dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances, le ministère chargé de l'emploi publie chaque année, dans un document usuellement appelé « jaune budgétaire », la dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage, établie à partir d'un système d'information riche mais dispersé qui nécessite de nombreux mécanismes de traitement. En 2008, la dépense nationale s'est élevée à 29,8 Milliards d'euros.

Une comparaison des périmètres et une estimation de ce que serait le montant du tableau de bord si l'ensemble des régions participaient ont été réalisées afin de clarifier le paysage et de bien saisir les différences.

Le champ du tableau de bord du PRDF comporte de fortes différences par rapport à celui du jaune budgétaire. On peut estimer que le champ des travaux du CNFPTLV correspondrait à une dépense d'environ 39 Milliards d'euros au niveau de la France entière.

Il y a deux différences essentielles entre l'agrégat national du jaune budgétaire et le tableau de bord :

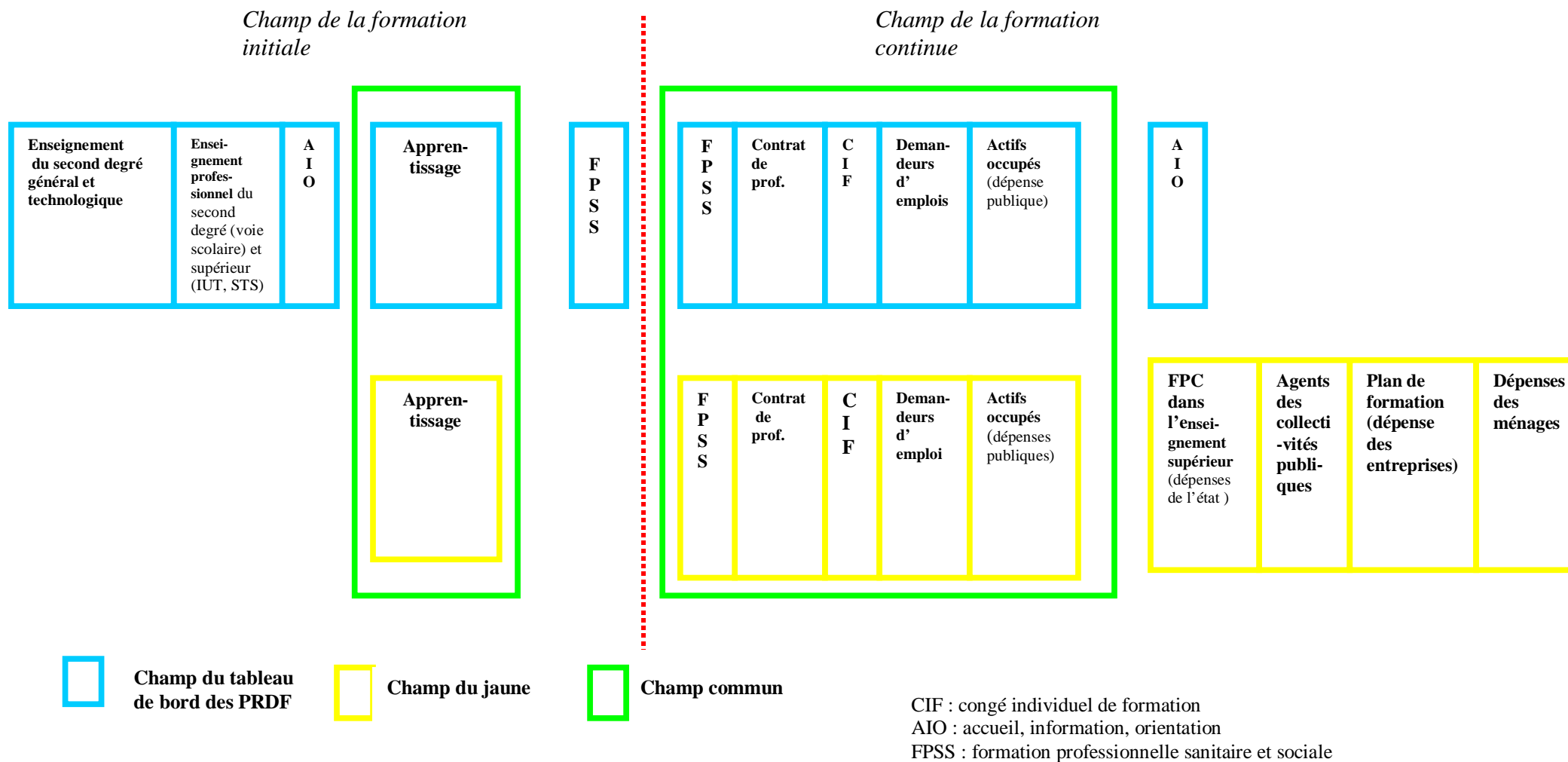
- le tableau de bord couvre, en plus de l'agrégat, l'enseignement général et technologique du second degré ainsi que la formation professionnelle par voie scolaire.
- en revanche, le tableau de bord n'inclut ni les dépenses des entreprises pour leurs salariés (plan de formation), ni les dépenses des collectivités publiques pour leur personnel, ni les dépenses des individus, l'ensemble de ces dépenses s'élevant à plusieurs milliards d'euros.

Par conséquent, il n'est pour l'heure pas possible de comparer les données du tableau de bord avec celles du jaune budgétaire.

Comparaison entre le champ de l'étude et celui de la dépense nationale pour la formation professionnelle et l'apprentissage

Dépense nationale « Jaune » en 200829 Milliards d'euros

Tableau de bord, estimation pour l'ensemble des régions en 2008.....39 Milliards d'euros



2ème Partie : Approche comparative des dépenses de formation professionnelle pour les 19 régions de l'étude

Nous présentons tout d'abord les résultats concernant les dépenses globales du tableau de bord, sur le champ total et sur le seul champ de la formation professionnelle.

Puis nous examinons successivement chacune des trois grandes composantes de la formation :

- la formation initiale professionnelle et l'enseignement général et technologique du second degré ;
- la formation professionnelle continue ;
- les activités périphériques à la formation : l'orientation professionnelle, la certification / VAE et les études (besoins de formation, liens emploi-formation).

21 –Dépenses globales agrégées : les régions présentent une forte homogénéité

Les dépenses globales de formation, en particulier celles de la formation initiale dont les cursus s'inscrivent dans des perspectives de moyen terme, revêtent avant tout un caractère structurel. Les observations faites l'année dernière, notamment la corrélation entre les dépenses et le volume de la population, demeurent par conséquent identiques.

Pour ne pas alourdir le rapport, plusieurs graphiques se limitent à la formation professionnelle, c'est à dire qu'ils ne tiennent pas compte des dépenses pour l'Enseignement général et technologique du second degré.

211 Les montants des dépenses sont corrélées à la taille de la population

Les dépenses de formation varient fortement d'une région à l'autre (**tableau 1**). Ainsi que le graphique 1 le montre, ces variations sont très liées aux variations de la taille démographique des régions : lorsqu'on met en perspective la population et les dépenses, les régions se positionnent toutes autour de la même diagonale (**graphique 1**).

Tableau 1 Grandes différences dans les montants dépensés

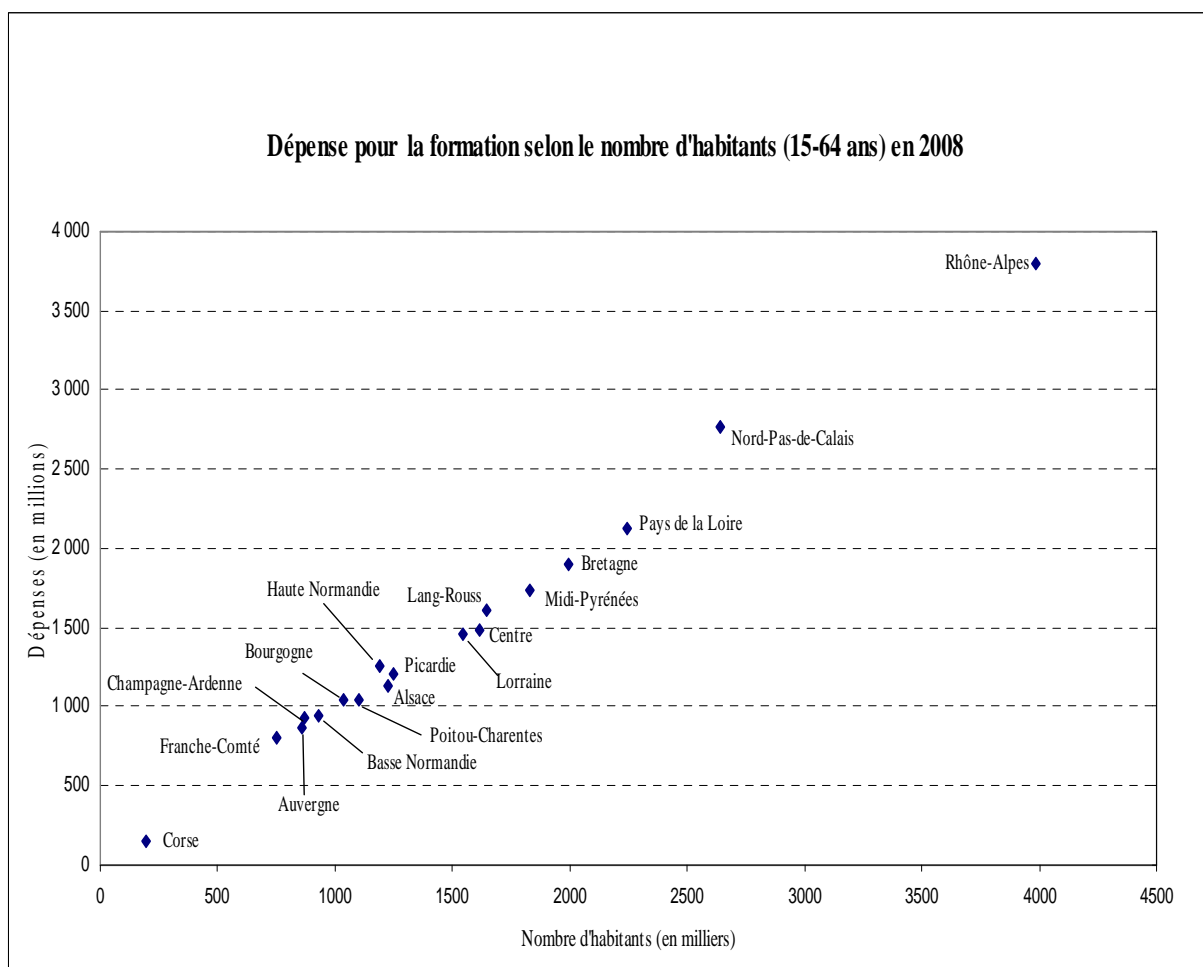
Dépense par région pour la formation en 2008 (tous financeurs pris en compte)

en millions euros

	Champ total du tableau de bord (y compris EGT*)	Evolution 2007-2008	Champ formation professionnelle (hors EGT)	Evolution 2007- 2008
ALSACE	1 129	2,1%	715	2,4%
AUVERGNE	867	4,9%	570	6,0%
BASSE NORMANDIE	937	3,9%	613	4,6%
BOURGOGNE	1 039	3,9%	656	4,3%
BRETAGNE	1 903	3,7%	1 183	4,8%
CENTRE	1 483	5,1%	938	5,6%
CHAMPAGNE-ARDENNE	926	1,7%	584	1,5%
CORSE	156	-3,1%	98	-5,6%
FRANCHE-COMTÉ	804	6,7%	507	6,7%
HAUTE NORMANDIE	1 263	5,0%	757	2,0%
ÎLE-DE-FRANCE	7 612	4,2%	4 590	4,8%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1 604	7,2%	971	7,6%
LORRAINE	1 456	1,0%	941	2,6%
MIDI-PYRÉNÉES	1 739	2,2%	1 093	2,0%
NORD-PAS-DE-CALAIS	2 771	2,0%	1 723	1,8%
PAYS DE LA LOIRE	2 118	3,3%	1 330	2,9%
PICARDIE	1 212	5,5%	778	5,3%
POITOU-CHARENTES	1 040	1,6%	636	1,0%
RHÔNE-ALPES	3 805	3,4%	2 353	4,5%
Total (19 régions)	33 867	3,6%	21 034	3,9%

*Enseignement général et technologique du second degré
Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

Graphique 1 Des dépenses proportionnelles au nombre d'habitants



Pour une meilleure représentation, l'Ile de France n'est pas intégrée dans le graphique (7,6 Milliards d'euros de dépenses et 7,9 millions d'habitants)

Sources : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV
Estimations de population, INSEE
Champ total du tableau de bord

La dépense par habitant permet de comparer les régions hors effet volume de la population de façon plus fine qu'une représentation à deux axes (nuages de points).

Si on met de côté la Corse, les écarts entre les régions sont relativement faibles. La dépense par habitant sur le champ total (y compris l'enseignement général et technologique) s'élève à 972 euros en moyenne au niveau des 19 régions. Elle varie par rapport à cette moyenne de + 10 % en Franche-Comté à - 5 % dans le Centre. La dépense par habitant pour la formation professionnelle stricto sensu s'élève à 604 euros au niveau des 19 régions. Elle varie par rapport à cette moyenne de + 11 % en Franche Comté à - 4 % en Poitou-Charentes (**graphique 2 et 3**).

Dans l'ensemble, ce sont les petites et moyennes régions qui se situent au dessus de la moyenne, et les grosses régions qui se situent en dessous, à l'exception du Nord-Pas de Calais.

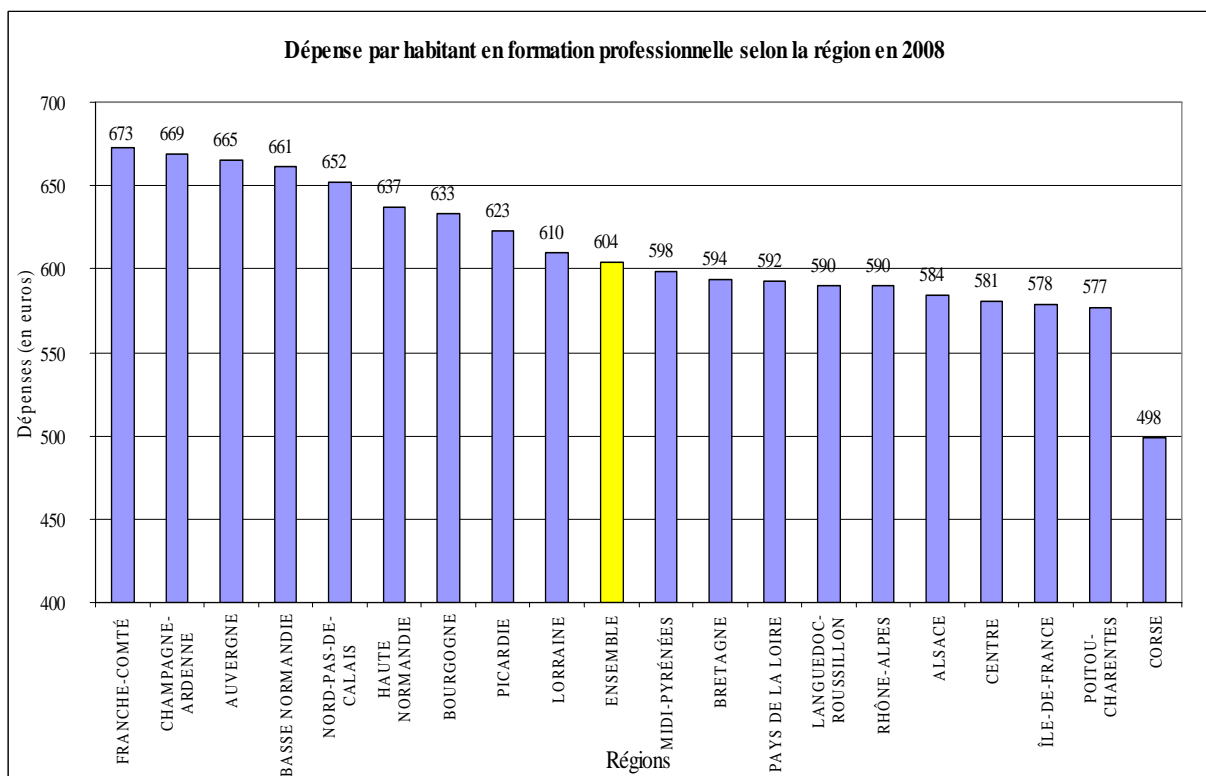
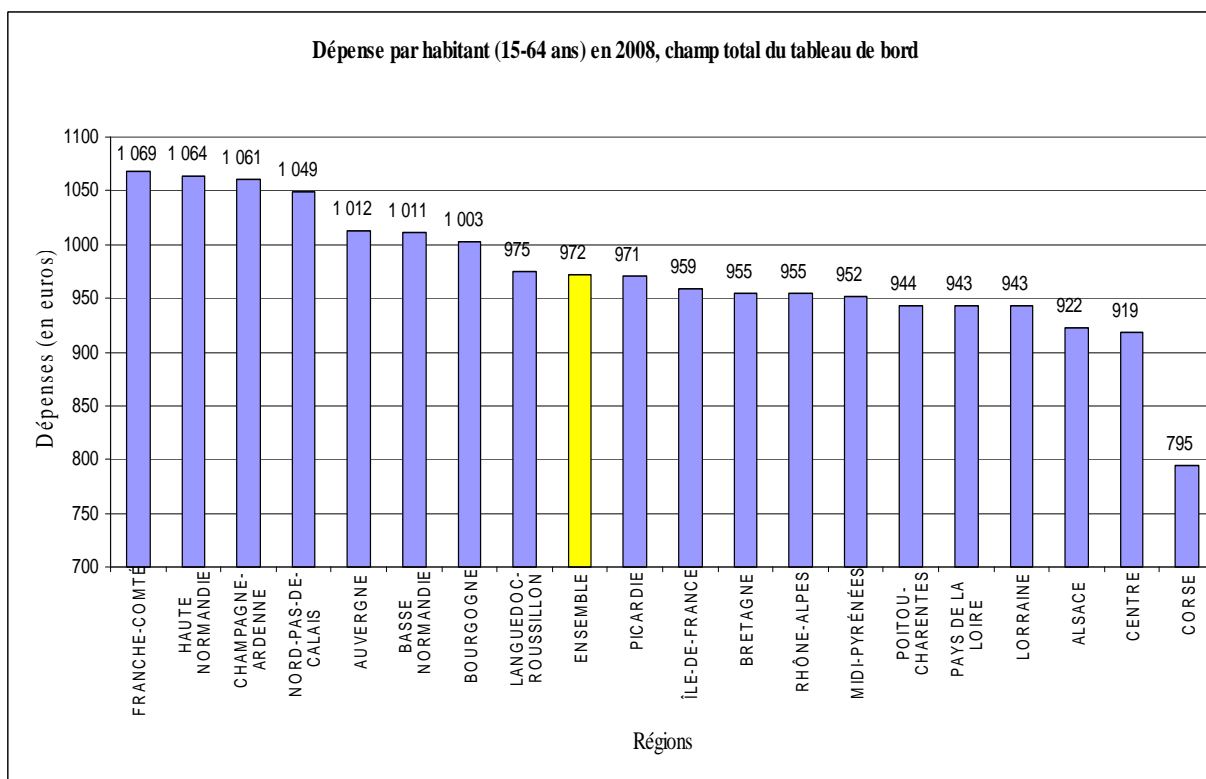
Des économies d'échelle expliquent sans doute cette situation.

Bien d'autres effets structurels mériteraient d'être recherchés pour interpréter les différences de dépense de formation par habitant. La densité de la population, la structure démographique, la durée moyenne des études (et surtout le niveau moyen de formation qualifiante ou générale à la fin de ces études), les voies et spécialités de formation ont sans aucun doute des répercussions sur le montant de l'effort de formation. Ainsi, le fait que la Région Nord-Pas de Calais ait la plus forte part de jeunes parmi sa population peut éclairer sa position au côté des petites régions. Cela accroît le nombre de jeunes à former. Par conséquent, bien que sa taille lui permette de réaliser des économies d'échelle, sa dépense de formation par habitant est supérieure à la moyenne.

La Corse occupe une position très atypique. Alors qu'elle est la plus petite région française, sa dépense par habitant, sur le champ total du tableau de bord et sur le champ formation professionnelle, est inférieure de 17 % à la moyenne.

A quelques rangs près, chaque région occupe une place identique pour ce qui est de la dépense sur le champ total et la dépense pour la formation professionnelle.

Graphique 2 et 3 Peu d'écart dans la dépense par habitant pour la formation, sauf en Corse



Sources : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV
Estimations de population, INSEE

212 – Un indicateur à explorer : la part de la dépense de formation sur le PIB régional

Le rapport entre la dépense de formation et le produit intérieur brut (PIB) est une autre façon d'établir des comparaisons en effaçant les différences de taille.

Cet indicateur est largement utilisé au niveau national et international pour mesurer l'effort consenti par la collectivité nationale et établir des comparaisons entre pays. L'attention des experts se porte notamment sur son évolution - s'il augmente, cela signifie que la dépense de formation évolue plus vite que le PIB – et sur ses relations avec le niveau de formation.

La DEPP estime la dépense intérieure d'éducation à 6,7 % du PIB en 2008³, et la Dares l'effort national de formation professionnelle continue et d'apprentissage à 1,5 % du PIB en 2008⁴. Entre 1996 et 2008, la part de la dépense de l'éducation dans le PIB décroît. Quant à la part des dépenses de formation dans le PIB, après s'être inscrite dans une tendance à la baisse entre 1999 et 2004, elle reste stable entre 2004 et 2007, puis remonte légèrement en 2008.

Aucun rapprochement entre la dépense de formation et le PIB n'a encore été tenté au niveau régional. Pourtant, le caractère très synthétique de l'indicateur et le rôle des régions dans le domaine économique et la formation justifient qu'on s'y intéresse. Aussi, tout en sachant que son analyse actuelle est à prendre avec beaucoup de circonspection, nous l'avons calculé pour inciter à s'en emparer et conduire de travaux sur les diverses questions qu'il soulève. Le calcul a été fait en rapportant les dépenses de formation professionnelles des tableaux de bord aux PIB régionaux publiés par l'INSEE.

Observons tout d'abord que les résultats ne sont pas comparables au 1,5 % national consacré à la formation et à l'apprentissage. Le numérateur est différent. Les tableaux de bord tiennent compte de la formation professionnelle par voie scolaire, pas des dépenses de formation destinées aux salariés. La dépense nationale n'intègre pas la première mais tient compte des secondes.

Mis à part l'Île-de-France, les écarts entre les régions sont faibles (**carte 1**). Le rapport entre dépense de formation est de 0,8% pour l'Île-de-France et il varie ailleurs entre 1,3 % et 1,7 %.

C'est en Île-de-France que l'effort de formation est le plus faible (0,8%). On aurait pu s'attendre qu'il soit le plus élevé. D'une part, la présence d'emplois qualifiés exige un important investissement dans l'éducation et la formation ; d'autre part, les données relatives à la formation continue lui rattachent des dépenses qui devraient être réparties dans d'autres régions. Ainsi une dépense réalisée pour un bénéficiaire d'un contrat de professionnalisation se formant et travaillant ailleurs qu'en Île-de-France est généralement comptabilisée en Île-de-France lorsque le siège social de la société qui l'emploie s'y trouve. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour comprendre cette situation, telles que l'importance de son PIB : 30 % du PIB national, ou le fait que la taille de son marché du travail attire des jeunes formés dans d'autres régions.

La part de la dépense de formation sur le PIB est plus élevée dans les régions du Nord et de l'Est, et plus faible dans les régions de l'Ouest, en Alsace et en Rhône-Alpes.

Ce découpage correspond approximativement à celui du niveau de richesse et de formation : plus élevé à l'Ouest et dans les deux plus grandes régions (Île-de-France et Rhône-Alpes), plus faible au Nord et à l'Est.

Dans les comparaisons entre pays, un effort important de formation rencontre un niveau de formation et de richesse plus élevé. La carte 1 semble montrer le contraire.

³ Coût de l'éducation en 2009 Note d'information à paraître en novembre décembre 2010 Direction de l'Evaluation de la Prospective et de la Performance Ministère de l'Education Nationale, de la jeunesse et de la vie associative

⁴ La dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage en 2008 Premières synthèses Premières informations Dares novembre 2010

213 – Une répartition entre la formation professionnelle initiale et continue proche d'une région à l'autre

Bien que l'articulation entre la formation initiale et la formation continue soit un enjeu important de la formation tout au long de la vie, les efforts financiers consentis pour la formation initiale et pour la formation continue sont rarement examinés ensemble, même au niveau national. Le champ couvert par les tableaux de bord du PRDF permet de le faire.

Sur les 21 Milliards d'euros dépensés dans les 19 régions pour la formation professionnelle, 64 % vont à la formation initiale, 28 % à la formation continue et 8 % aux activités d'orientation, de certification et d'études. Le graphique 4 montre les écarts existants entre les régions du poids moyen de la formation initiale et de la formation continue, hors activités d'orientation, de certification et d'études (**graphique 4**).

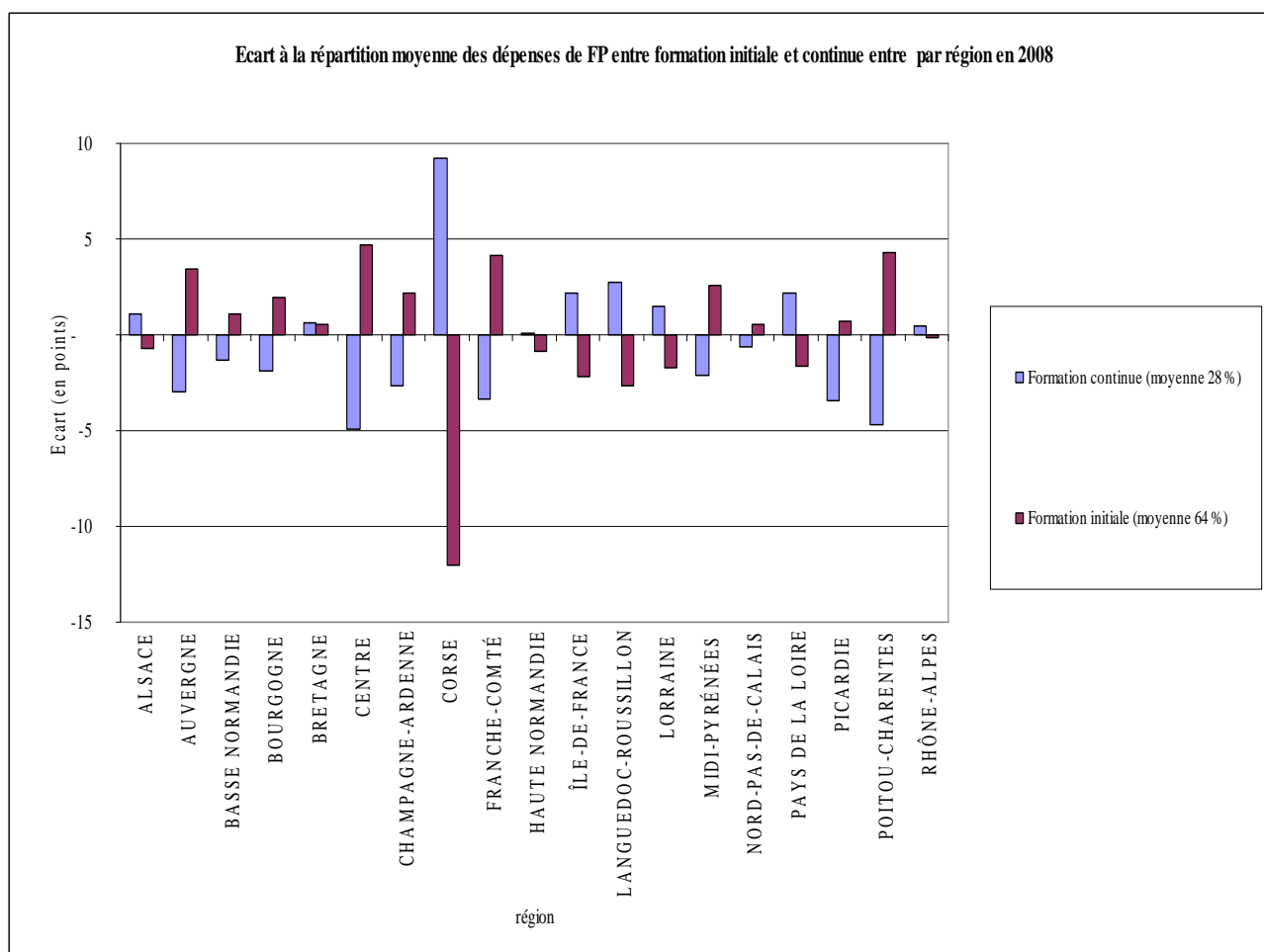
Les régions présentant des spécificités par rapport au profil moyen sont :

- la Corse : poids nettement plus fort de la formation professionnelle continue et nettement plus faible de la formation initiale ;
- Centre, Poitou-Charentes, Franche-Comté : la formation professionnelle continue occupe une part plus faible ;
- Île-de-France, Languedoc-Roussillon et Pays de la Loire : la formation professionnelle continue occupe une part plus forte ;

En Alsace, Bretagne, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes, la répartition est rigoureusement identique à la moyenne des 19 régions pour tous les domaines de formation.

Cet équilibre entre les deux segments de la formation est intéressant à connaître car il met le doigt sur un défi important : permettre à la formation initiale de réduire les sorties sans qualification et à la formation continue de compenser la faiblesse du niveau scolaire. Instaurer une concertation entre le financement régional de la formation initiale et de la formation continue pourrait contribuer à donner aux personnes, à tous les moments de la vie, davantage de possibilités d'orientation et de réorientation vers de nouvelles formations.

Graphique 4 Quelques spécificités régionales dans le poids des activités



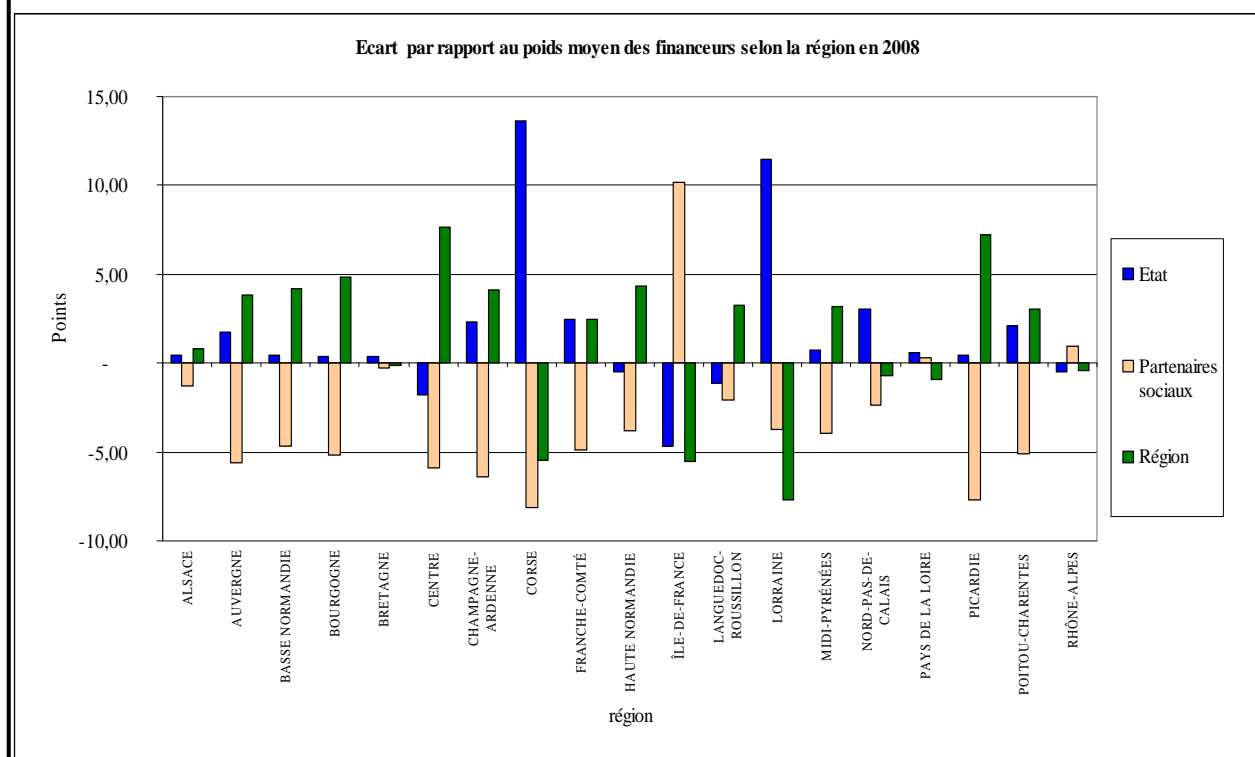
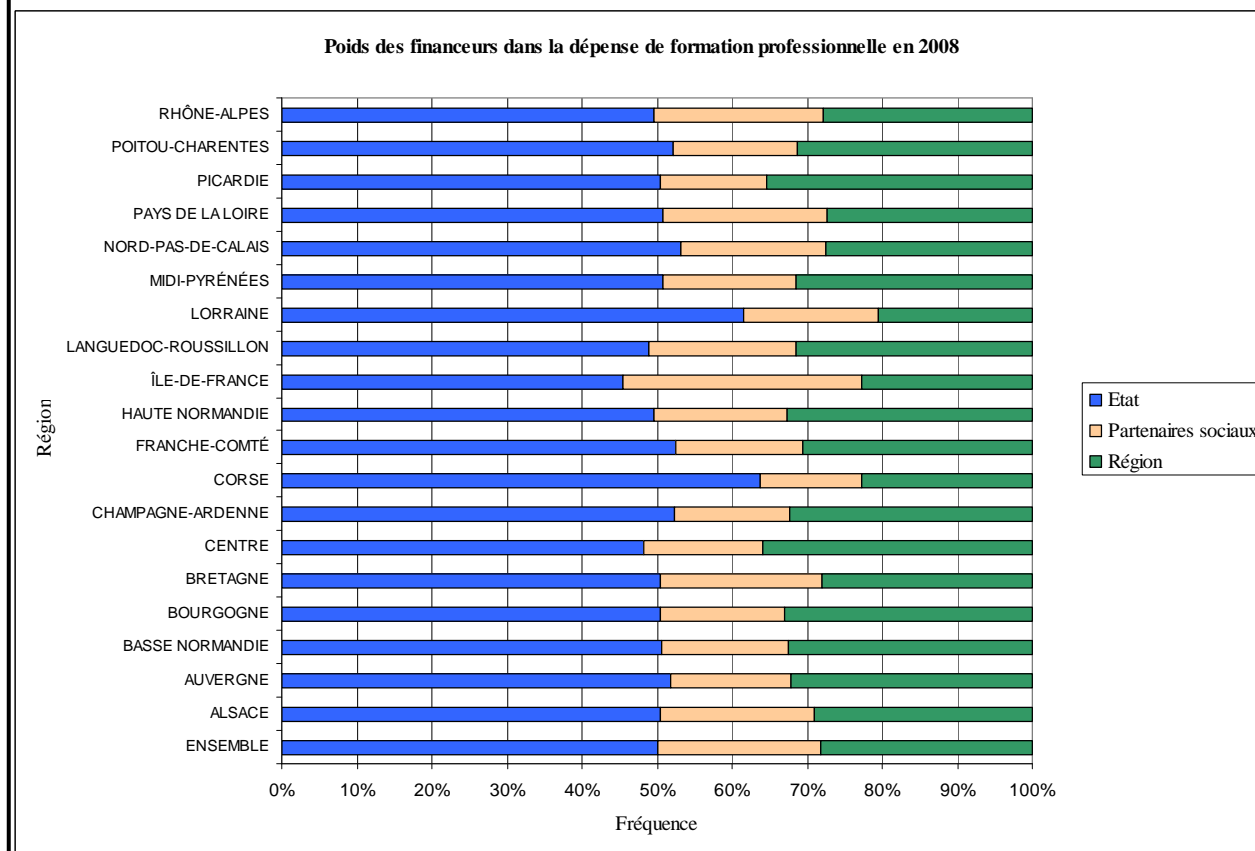
Note : l'écart à la répartition moyenne des activités d'orientation, certification et étude n'est pas représenté dans le graphique
 Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

L'État finance en moyenne 50 % des 21 Milliards d'euros consacrés à la formation professionnelle, les Conseils régionaux 28 % et les partenaires sociaux 22 % .

Cette répartition se retrouve dans chaque région avec des variations plus ou moins marquées. La plupart des écarts se situent entre - 5 et + 5 points de pourcentage par rapport à la répartition moyenne (**graphiques 5 et 6**) :

- quatre régions sont très proches de la répartition moyenne : l'Alsace, la Bretagne, les Pays de la Loire, Rhône-Alpes ;
- dans 8 régions, les écarts au poids moyen des financeurs sont caractérisés par un Conseil régional plus présent, un État dans la moyenne et des partenaires sociaux en dessous de la moyenne : Centre, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées, Picardie, Poitou-Charentes
- l'Île-de-France est la seule région où la contribution des partenaires sociaux dépasse celle du Conseil Régional. Une étude serait nécessaire pour estimer les distorsions introduites dans la qualité des données par la présence des sièges sociaux et repérer vers quelles régions les montants pourraient être affectés. S'agit-il notamment des huit régions où le financement par les partenaires sociaux est le plus faible ?
- dans deux régions, la Corse et la Lorraine, l'État pèse bien davantage (plus de 10 points au dessus de la moyenne), ce qui est compensé par un poids moindre surtout des partenaires sociaux en Corse et surtout du Conseil Régional en Lorraine.

Graphique 5 et 6 L'Etat pèse plus en Lorraine et en Corse, le Conseil régional en Centre et en Picardie, les Partenaires sociaux en Ile-de-France



Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

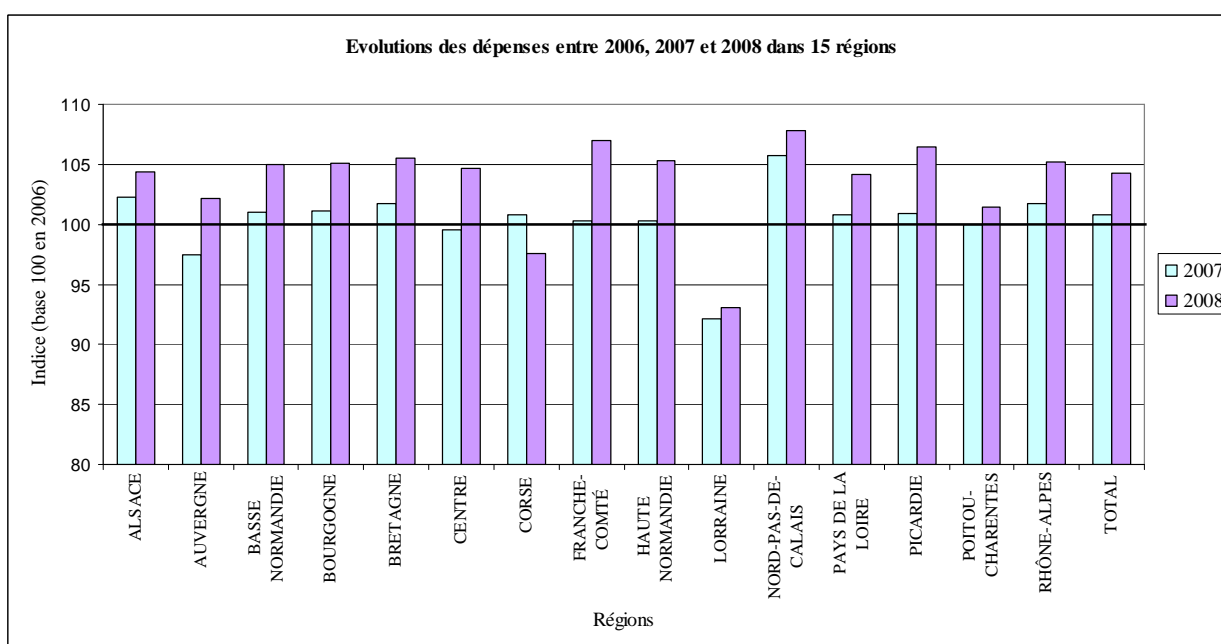
214 - Évolution des dépenses : augmentation

Les dépenses de formation dans le champ total du tableau de bord ont augmenté de 2007 à 2008 dans toutes les régions, à l'exception de la Corse où la dépense a diminué de 3,1 %. L'augmentation varie selon les régions entre 1 % et 7,2 %, avec une moyenne de 3,7 % (**Tableau 1 dépenses pour la formation**).

Dans les 15 régions où l'évolution est également connue entre 2006 et 2007, la dépense augmente entre ces deux années, mais de façon moins importante qu'entre 2007 et 2008. Dans 5 régions, la dépense baisse ou reste stable. La région Nord-Pas-de Calais est la seule région à avoir vu sa dépense augmenter davantage en 2007 qu'en 2008.

Dans deux régions, le montant de la dépense en 2008 est inférieur à celui de 2006. La Corse, du fait de la baisse observée en 2008, la Lorraine, où l'importante baisse entre 2006 et 2007 n'est pas compensée par la hausse de 2008. (**Graphique 7 augmentation des dépenses de 2006 à 2007 et de 2007 à 2008 pour 15 régions, champ total du tableau de bord**).

Graphique 7 Une augmentation des dépenses généralement plus importante en 2008 qu'en 2007



Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV
Champ total du tableau de bord

22 –Analyse détaillée pour la formation initiale

Ce chapitre comprend les dépenses de :

- l'enseignement général et technologique du second degré (EGT),
- la formation initiale professionnelle composée des trois voies de formation :
 - o l'enseignement professionnel du second degré : CAP, BEP, bac professionnel par voie scolaire
 - o la formation supérieure, pour les formations qui préparent à des diplômes de niveau III et II : BTS, DUT et licences professionnelles et aux grandes écoles (CPGE). Sur ce champ, les données sont moins fiables que pour les autres domaines de la formation initiale. L'homogénéité n'est pas atteinte, en particulier pour ce qui concerne des dépenses des Conseils régionaux. Le périmètre de la rubrique et les règles d'estimation des dépenses devront être définis plus précisément,
 - o l'apprentissage (quel que soit le niveau de la formation).

Il intègre également les dépenses pour les formations artistiques, sociales et sanitaires, pour la partie ayant été transférée aux Conseils régionaux. On notera que ces formations ne constituent ni une voie de formation ni un type d'enseignement mais un domaine professionnel dont la Commission des Comptes a souhaité suivre les évolutions.

L'EGT ne fait pas partie du PRDF ni des futurs CPRDF. C'est au vu de la responsabilité des Conseils régionaux dans le domaine des lycées et afin de connaître tout l'effort consenti pour la population susceptible de se former entre 15 et 64 ans, que les tableaux de bord recensent la dépense réalisée pour ce domaine de formation. L'EGT n'est donc pas pris en compte dans cette partie du rapport - seuls les montants des dépenses sont signalés dans le tableau 1- , mais dans les annexes régionales du rapport.

221 - Montants des dépenses totales et par voie de formation

En 2008, sur l'ensemble des 19 régions, les dépenses de formation initiale s'élèvent à plus de 26 Milliards d'euros. L'EGT absorbe à lui seul presque la moitié des dépenses (**tableau 1**).

L'autre moitié correspond à la formation professionnelle.

Atteignant pratiquement 7 Milliards d'euros, l'enseignement professionnel du second degré représente 51 % des dépenses de formation professionnelle (**tableau 2**).

Tableau 1: Dépense pour la formation initiale en 2008*en millions d'euros*

region	Total de la formation initiale	Evolution 2007-2008	Enseignement général et technologique du 2nd degré	Evolution 2007-2008	Formation initiale professionnelle	Evolution 2007-2008
ALSACE	869	2,0%	415	1,6%	455	2,3%
AUVERGNE	684	6,3%	297	2,8%	386	9,2%
BASSE NORMANDIE	725	4,0%	324	2,7%	401	5,2%
BOURGOGNE	818	3,3%	383	3,2%	435	3,3%
BRETAGNE	1 487	3,5%	720	2,0%	767	5,0%
CENTRE	1 193	5,9%	545	4,5%	647	7,1%
CHAMPAGNE-ARDENNE	730	1,4%	342	2,0%	388	1,0%
CORSE	109	-3,4%	58	1,2%	51	-8,1%
FRANCHE-COMTÉ	645	6,3%	298	6,8%	347	5,8%
HAUTE NORMANDIE	987	6,1%	507	9,8%	480	2,4%
ÎLE-DE-FRANCE	5 872	3,3%	3 022	3,2%	2 851	3,3%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1 232	5,9%	633	6,6%	598	5,2%
LORRAINE	1 104	-1,7%	515	-1,8%	589	-1,5%
MIDI-PYRÉNÉES	1 377	2,7%	646	2,7%	731	2,7%
NORD-PAS-DE-CALAIS	2 166	2,0%	1 049	2,3%	1 118	1,7%
PAYS DE LA LOIRE	1 622	2,5%	788	4,0%	833	1,1%
PICARDIE	940	6,5%	434	5,8%	506	7,2%
POITOU-CHARENTES	840	2,1%	404	2,5%	436	1,7%
RHÔNE-ALPES	2 961	2,8%	1 452	1,6%	1 509	3,9%
ENSEMBLE	26 362	3,3%	12 833	3,2%	13 529	3,4%

Tableau 2 : Dépense pour la formation initiale professionnelle selon les voies de formation en 2008*en millions d'euros*

region	Enseignement professionnel du 2nd degré	Formation professionnelle supérieure (niveaux III et II)	Apprentissage tous niveaux	Formations artistiques, sanitaires et sociales	Total formation initiale professionnelle
ALSACE	198	108	119	29	455
AUVERGNE	219	80	71	16	386
BASSE NORMANDIE	213	77	87	24	401
BOURGOGNE	218	78	92	48	435
BRETAGNE	391	187	146	43	767
CENTRE	331	116	156	44	647
CHAMPAGNE-ARDENNE	215	85	71	17	388
CORSE	28	9	12	2	51
FRANCHE-COMTÉ	173	85	74	15	347
HAUTE NORMANDIE	247	87	117	30	480
ÎLE-DE-FRANCE	1 239	748	708	156	2 851
LANGUEDOC-ROUSSILLON	339	135	95	30	598
LORRAINE	323	121	103	42	589
MIDI-PYRÉNÉES	372	198	129	32	731
NORD-PAS-DE-CALAIS	700	201	156	61	1 118
PAYS DE LA LOIRE	413	162	226	32	833
PICARDIE	293	87	95	31	506
POITOU-CHARENTES	231	91	97	17	436
RHÔNE-ALPES	763	340	322	84	1 509
ENSEMBLE	6 906	2 994	2 875	755	13 529

Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

222 – Les dépenses rapportées à la taille démographique et au nombre de jeunes

Les différences de montants d'une région à l'autre sont très liées à la taille démographique de la région, ainsi que le montre le graphique 1 qui rapporte la dépense au nombre de jeunes habitant dans la région (**graphique 1**).

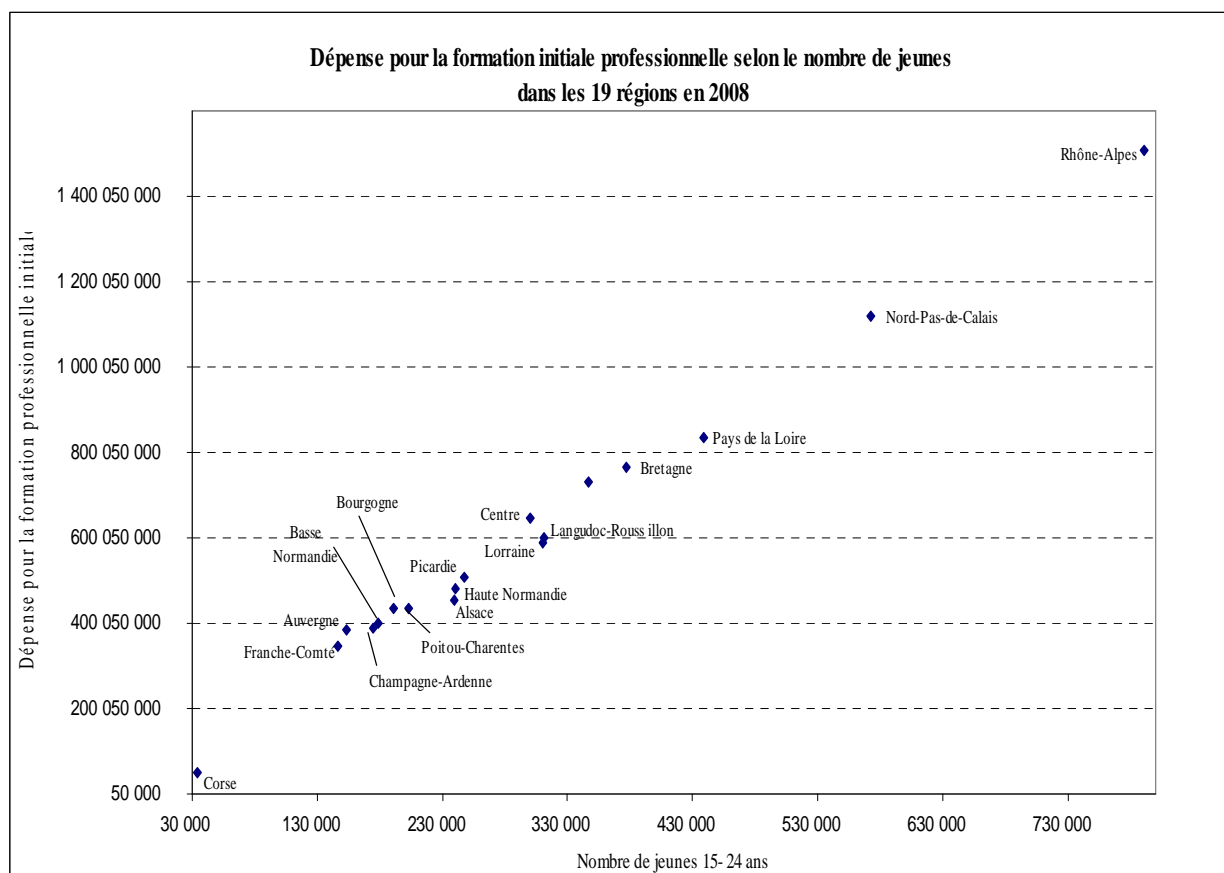
La dépense de formation professionnelle par jeune varie selon les régions entre 2 523 euros en Auvergne et 1 490 euros en Corse, avec une moyenne de 1 981 euros pour les 19 régions.

Si l'on met à part la Corse qui a de loin la plus faible dépense de formation professionnelle par jeune, il n'y a pas de palier important d'une région à l'autre et l'amplitude est nettement resserrée (entre 1 800 et 2 523 euros).

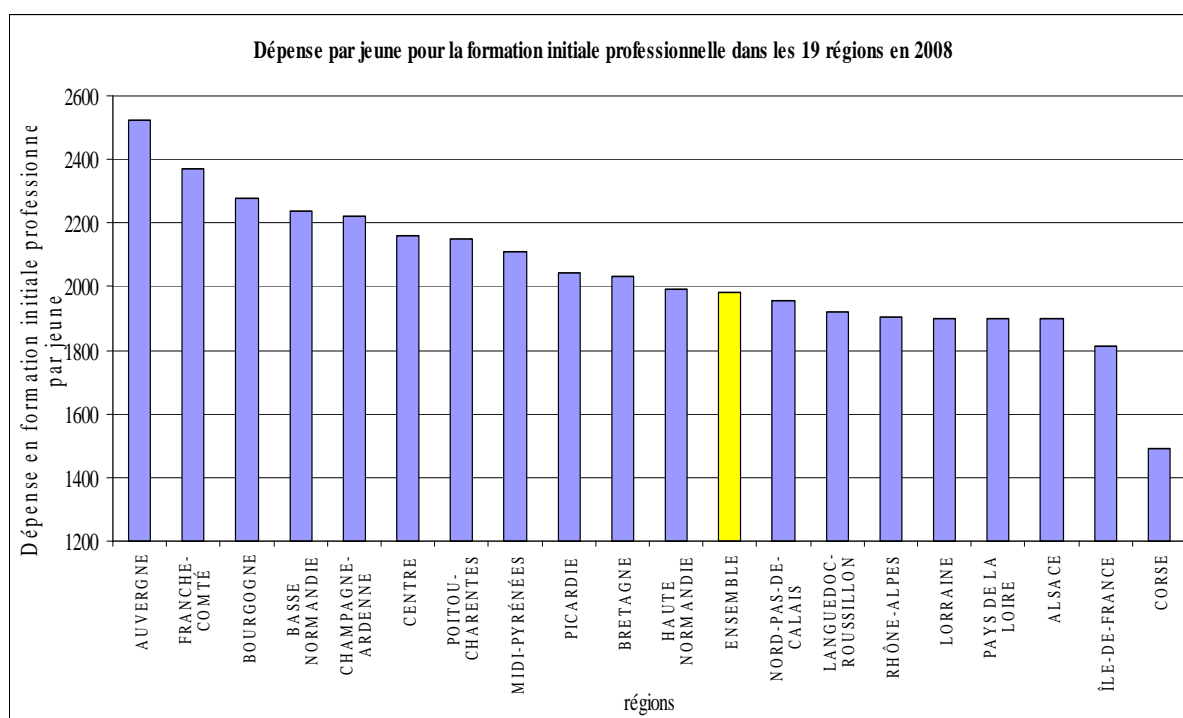
Dans l'ensemble, ce sont les petites régions qui se situent au dessus de la moyenne et les grandes régions au dessous, ce qui laisse présumer, comme pour la dépense de formation professionnelle initiale et continue par habitant, l'existence d'économies d'échelle dans les grandes régions (**graphique 2**).

L'étude conduite par le Cereq (disponible début 2011) permettra d'interpréter ces différences de coût de formation par jeune en les croisant avec les caractéristiques du système de formation régional telles que le taux de scolarisation des jeunes, la durée des études, la répartition des jeunes dans les différentes voies de formation.

Graphique 1 et 2 Des dépenses globales et une dépense par habitant liées à la taille démographique



Pour une meilleure représentation, l'Île-de-France n'est pas intégrée dans le graphique (2,8 Milliards d'euros et 1,6 Millions de jeunes)



Sources : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV Estimations de population, Insee

223 – Structure des dépenses pour la formation initiale professionnelle selon les différentes voies de formation

Au niveau des 19 régions, 51 % des efforts sont consacrés aux classes préparant aux BEP, CAP, Baccalauréats professionnels, 21,5 % aux formations dispensées dans les instituts universitaires de technologie et dans les sections de techniciens supérieurs ainsi qu'à la préparation des licences professionnelles, 22 % à l'apprentissage et 5,5 % aux formations artistiques, sanitaires et sociales transférées aux Conseils régionaux (**graphique 3 et 4**).

On retrouve une répartition presque identique dans quatre régions : Rhône-Alpes, Basse-Normandie, Franche-Comté, Poitou-Charentes.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, la part de l'enseignement professionnel du second degré est supérieure de 10 points à la moyenne. Elle est également assez forte en Picardie, Auvergne, Champagne-Ardenne, Lorraine et Languedoc-Roussillon. Dans ces régions, l'apprentissage et les formations professionnelles supérieures ont logiquement un poids plus faible que la moyenne.

A l'opposé, sa part est de 10 points inférieure à la moyenne en Île-de-France. Il est également plus faible en Alsace. Dans ces deux régions, ceci s'accompagne d'un poids plus fort de l'apprentissage et des formations supérieures.

La région Pays de la Loire se distingue des autres régions par un poids plus fort de l'apprentissage et un peu plus faible de toutes les autres voies de formation.

Les formations artistiques, sanitaires et sociales pèsent faiblement dans toutes les régions. Leur poids le plus fort s'observe en Bourgogne (11 % des dépenses de formation initiale professionnelle).

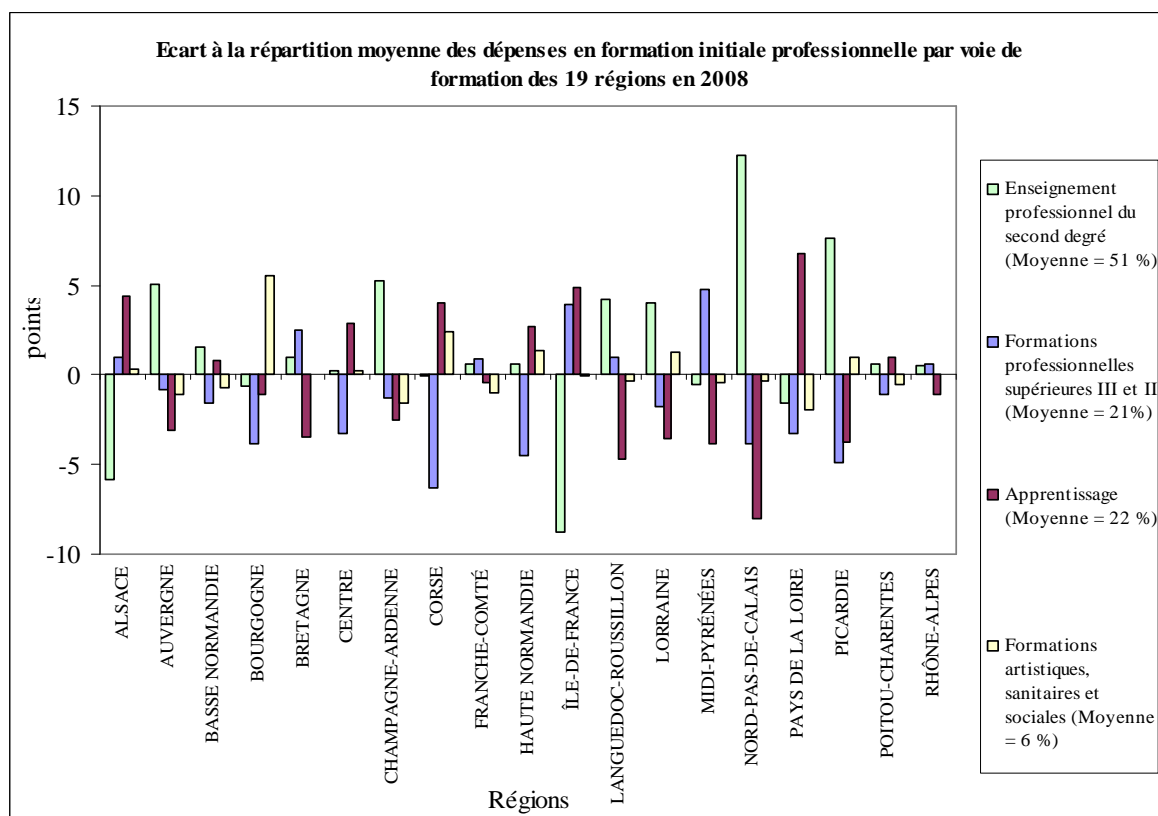
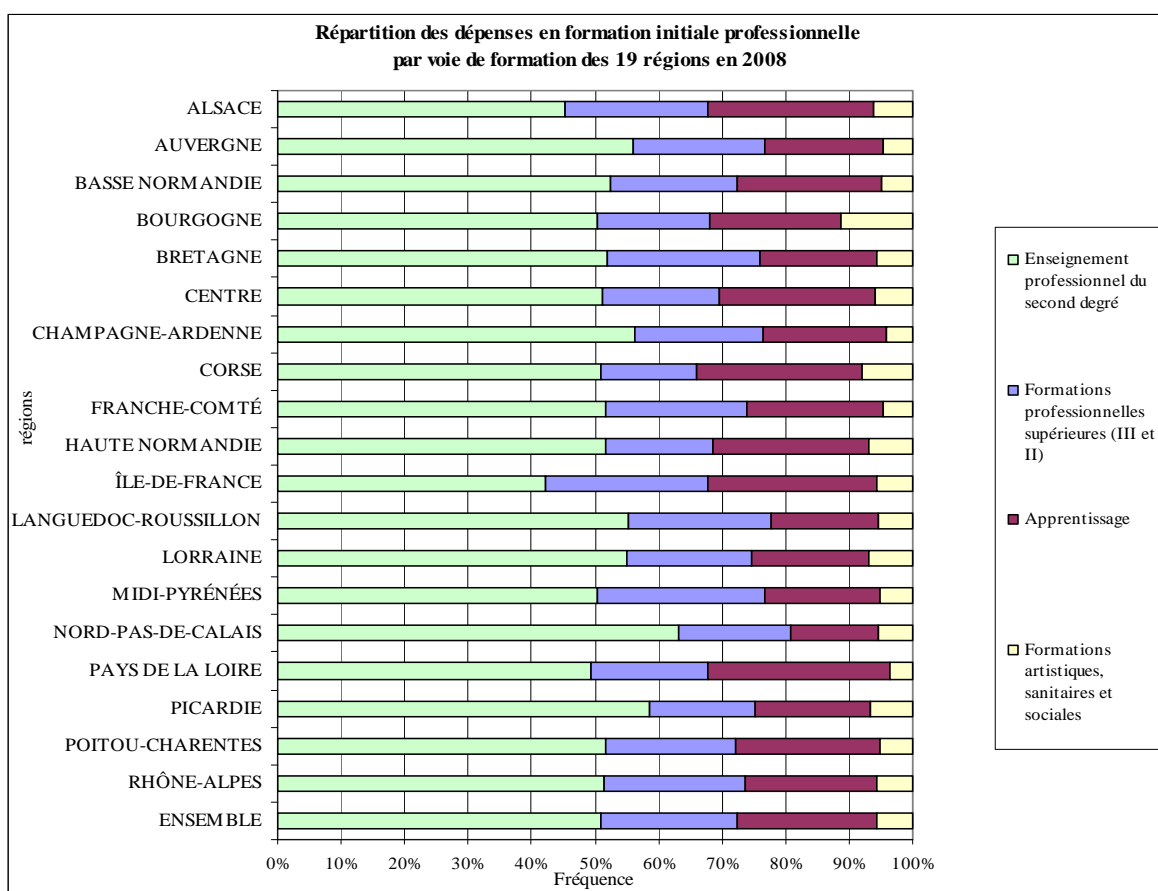
Travaux du CNFPTLV sur l'apprentissage

En dehors des tableaux de bord, le CNFPTLV, dans le cadre de sa commission des comptes, a entrepris des travaux spécifiques sur l'apprentissage et élaboré «le schéma de l'apprentissage ». Les dépenses répertoriées dans le cadre de ce schéma s'élèvent pour l'ensemble des régions à 5 Milliards d'euros en 2008. Le champ des dépenses est plus large dans le schéma de l'apprentissage que dans celui des tableaux de bord des PRDF. En particulier, les crédits d'impôt, pour les familles d'apprentis et pour les employeurs sont intégrés dans le schéma de l'apprentissage et non pris en compte dans le tableau de bord.

Ceci explique en grande partie la différence dans l'évolution des dépenses d'apprentissage entre 2007 et 2008 (4,1 % d'augmentation pour le schéma et 0,5 % d'augmentation pour les tableaux de bord), la hausse des crédits d'impôt ayant été de 13 % sur la période.

Dans le schéma de l'apprentissage, les dépenses de rémunérations des apprentis sont également répertoriées, ce qui porte à 7 Milliards les dépenses d'apprentissage.

Graphique 3 et 4 Interdépendance du poids de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage



Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

Le poids des effectifs et le coût moyen par élève au sens large (recouvrant les effectifs scolarisés, les apprentis et les étudiants) pour chaque voie de formation jouent assurément un rôle déterminant dans la répartition des dépenses.

D'après la DEPP⁵, au niveau de la France entière :

- les effectifs suivant un enseignement professionnel du second degré : CAP, BEP, bac professionnel par voie scolaire s'élèvent pour l'année scolaire 2008-2009 à plus de 700 000, les effectifs d'apprentis atteignent 425 000 et le nombre d'étudiants dans le champ de notre étude, le supérieur « court » (BTS, DUT, licences professionnelles) et les Classes préparatoires aux grandes écoles est de 455 000,
- pour cette même année 2008, un élève du second cycle professionnel coûte en moyenne 11 470 euros sur une année, un étudiant 11 000 euros. Les étudiants coûtent beaucoup plus cher en STS et CPGE (respectivement 13 690 et 14 980 euros) qu'à l'université (9 820 euros). Le coût moyen d'un apprenti n'est pas publié par la DEPP. Ces données relatives aux dépenses moyennes par élève ou étudiant sont en euros courants et sont tirées du compte définitif 2008.

Qu'en est-il du rapprochement des données financières des tableaux de bord des PRDF avec les statistiques régionales des élèves fournies par la DEPP ? Les résultats sont-ils comparables et quelles différences observe-t-on entre les régions ?

Au niveau des 19 régions, un élève du second cycle professionnel coûte 12 087 euros, un apprenti 7 941 euros et un étudiant 7 218 euros. Ce coût est bien moindre que celui constaté au niveau national par la DEPP. Il est indispensable d'améliorer nos données avant de calculer un coût moyen par étudiant.

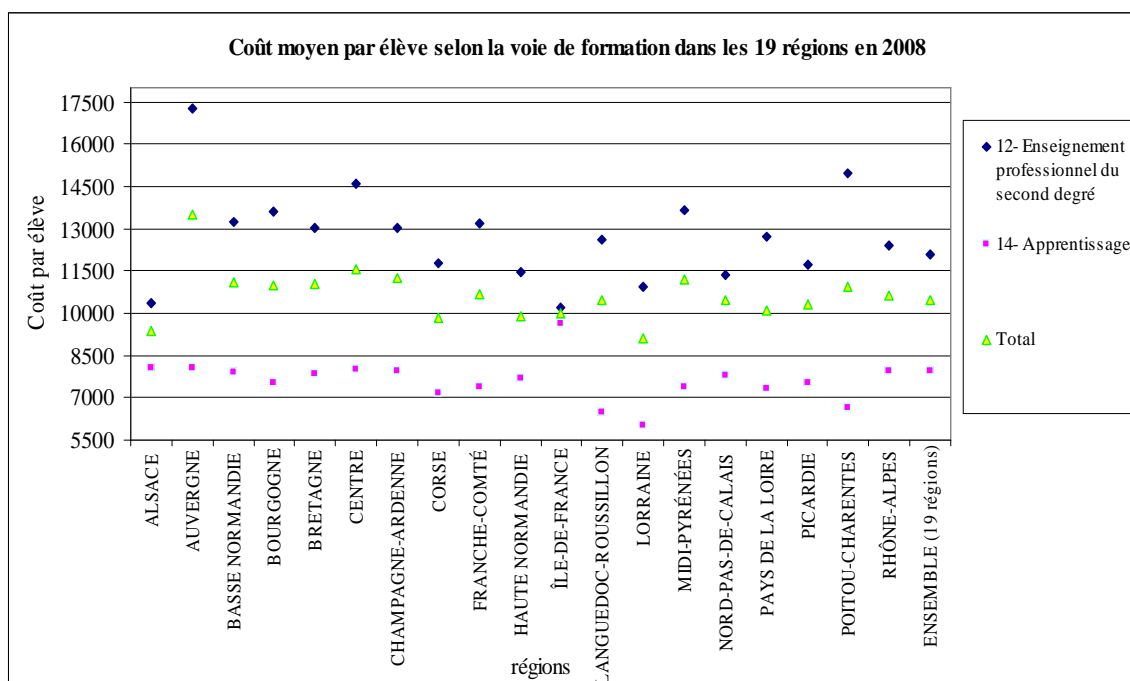
En conséquence, la comparaison des coûts moyens portera sur l'enseignant professionnel et l'apprentissage (**graphique 5**).

Dans les 19 régions, le coût par élève en enseignement professionnel du 2nd degré est nettement supérieur à celui d'un apprenti. L'écart entre les deux coûts est très marqué en Poitou-Charentes, Centre et surtout en Auvergne où la dépense par élève de l'enseignement professionnel est maximum. L'Île de France est la région où l'écart entre les deux coûts est le plus faible. Le coût par élève de l'enseignement professionnel (10 203 euros) y est inférieur à celui des autres régions et le coût par apprenti y est plus élevé (9 607 euros).

Dans toutes les régions à l'exception de l'Île-de-France, la dépense moyenne, par élève et par apprenti confondus, est plus proche de la dépense par élève de l'enseignement professionnel que de la dépense par apprenti. Cette proximité varie en fonction des variations régionales du coût par élève et du poids des effectifs.

⁵ RRS édition 2010

Graphique 5



Sources : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV, DEPP

Année scolaire prise en compte pour les effectifs : 2008-2009 pour l'EP, 2007-2008 pour l'apprentissage

224 – Les financeurs de la formation initiale professionnelle

Sur l'ensemble des 19 régions, l'État finance 60 % de la formation initiale professionnelle, les Conseils régionaux un tiers, les partenaires sociaux et les entreprises (OCTA et Agefiph) environ 10 % (**graphiques 6 et 7**).

Le Ministère de l'Éducation Nationale assure à lui seul la moitié des dépenses de formation initiale professionnelle. Ses dépenses servent, comme celles du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à rémunérer les enseignants des filières scolaires.

Le Ministère de l'Emploi finance les exonérations sociales accordées aux employeurs d'apprentis ainsi qu'un reliquat de primes d'apprentissage, transférées aux Régions depuis la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Le montant de ces aides s'élève à 680 Millions d'euros pour les 19 régions, ce qui représente près de 60 % des 1.163 millions d'euros des dépenses d'apprentissage non liées aux dépenses pédagogiques. Les 40 % de dépenses d'apprentissage restants correspondent principalement aux primes versées aux employeurs d'apprentis financées par les Conseils régionaux.

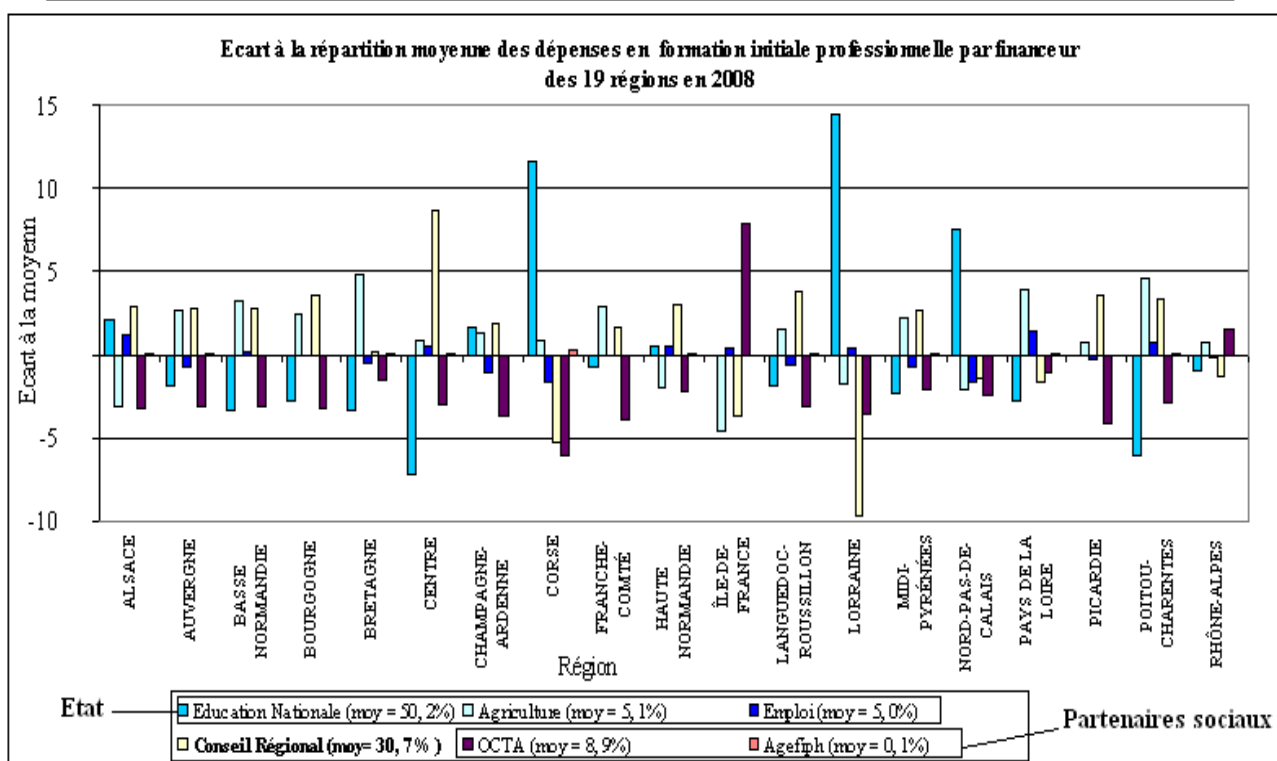
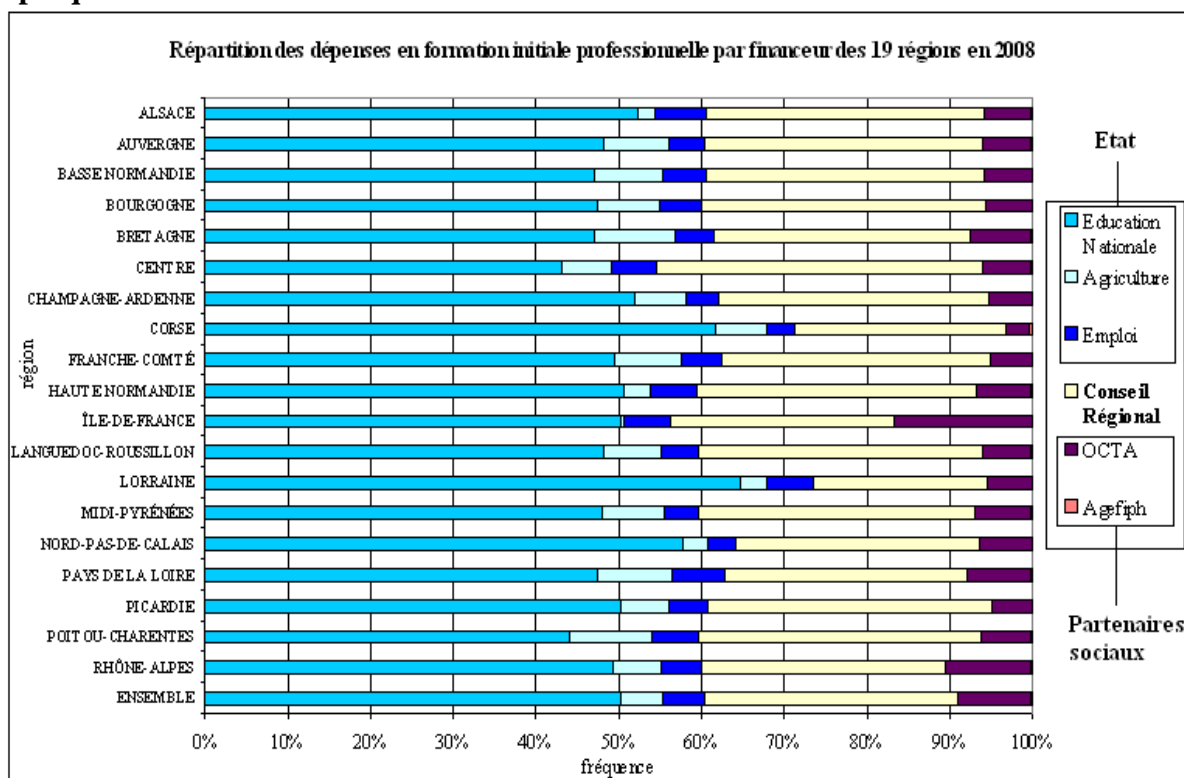
Dans cinq régions on observe des spécificités relativement marquées par rapport à la contribution moyenne de chaque financeur :

- En Corse, en Lorraine et dans le Nord-Pas-de-Calais, le poids de l'État est plus élevé que la moyenne ;
- Dans le Centre le financement apporté par le Conseil Régional dépasse de 10 points la part moyenne financée par les Conseils régionaux dans la dépense de formation initiale ;

- L'Île-de-France se démarque pour le poids des financements venant des entreprises (presque deux fois supérieur à la moyenne).

La contribution des financeurs reflète le poids des différentes voies de formation professionnelle initiale : partout, le financement apporté par l'Éducation Nationale domine, en cohérence avec la prééminence de la filière scolaire sur l'apprentissage, filière qu'elle ne finance pas, Les écarts au poids moyen du Ministère de l'Éducation Nationale et de celui de l'Agriculture et de la pêche tendent toujours à se compenser : lorsque le Ministère de l'Éducation Nationale pèse davantage dans une région, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche contribue moins à l'effort de formation initiale.

Graphique 6 et 7



Les OCTA sont rattachés aux partenaires sociaux bien qu'ils relèvent en règle générale de la seule responsabilité des entreprises, de leurs compagnies consulaires et de leurs branches.

Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

225 – Évolution des dépenses entre 2007 et 2008

Dans les 19 régions, les dépenses de formation initiale professionnelle ont augmenté en moyenne de 3,4 %. L'enseignement professionnel du second degré connaît une hausse moyenne, les formations supérieures une hausse deux fois plus importante et l'apprentissage stagne⁶ (**tableau 3**).

L'Auvergne, le Centre et la Picardie connaissent les augmentations les plus dynamiques, au niveau global et pour chaque voie de formation. En Auvergne, tous les financeurs ont une augmentation supérieure à la moyenne. En revanche, dans le Centre et en Picardie le dynamisme de la dépense repose avant tout sur le Conseil régional, les autres financeurs se situant dans la moyenne ou même en dessous : en Picardie par exemple, les dépenses des OCTA et de l'Agefiph ont baissé de 3,6 % contre une augmentation moyenne de 4 % au niveau des 19 régions (**tableau 4**).

A l'opposé, la Corse et la Lorraine voient leurs dépenses diminuer. Dans ces deux régions, la baisse est très marquée pour les formations artistiques sanitaires et sociales et l'apprentissage et l'ensemble des acteurs diminuent leurs dépenses, à l'exception de l'État en Corse. Dans quatre régions, l'augmentation est inférieure à 2 % : Pays-de-la-Loire, Champagne-Ardenne, Poitou-Charentes et Nord-Pas-de-Calais.

Cette moindre hausse ne touche cependant pas toutes les voies de formation. Ainsi, en Pays-de-la-Loire et en Champagne-Ardenne, la hausse des dépenses est supérieure à la moyenne pour les formations supérieures et les formations artistiques, sanitaires et sociales.

Elle recouvre également des cas de figure différents selon les financeurs. En Champagne-Ardenne et dans le Nord-Pas-de-Calais, tous les financeurs contribuent moins que l'évolution moyenne qui est la leur au niveau des 19 régions. Dans les Pays de la Loire et en Poitou-Charentes, le Conseil Régional est nettement en dessous de l'augmentation de la dépense moyenne des Conseils régionaux. Dans ces deux régions, les dépenses des OCTA sont même nettement plus dynamiques qu'ailleurs, même si la hausse n'est pas comparable à celle observée en Bourgogne (54 %). L'augmentation de la dépense de l'État est plus forte que la moyenne en Poitou-Charentes et un peu moins forte en Pays-de-la-Loire.

En définitive, l'évolution des dépenses présente des configurations très diverses selon les régions, les voies de formation et les financeurs, avec pour certains domaines et certains financeurs des variations très importantes. Les prochaines enquêtes permettront de voir si celles-ci sont exceptionnelles ou tendent à se reproduire chaque année. Il sera également intéressant de rapprocher ces évolutions de celles des effectifs afin de repérer des éventuelles déformations dans le rapport entre les dépenses par voie de formation et le nombre d'élèves.

⁶ Selon le « Schéma national de l'apprentissage » du CNFPTLV, les dépenses d'apprentissage ont augmenté de 5,4 % entre 2007 et 2008. Une grande partie de la différence s'explique par l'absence dans les tableaux de bord des crédits d'impôts, poste de dépenses ayant le plus augmenté (voir encadré ci-dessus Travaux du CNFPTLV sur l'apprentissage). Un travail de rapprochement sera conduit pour identifier toutes les différences de données entre les deux travaux.

Tableau 3 – Évolution des dépenses de formation initiale professionnelle par voie de formation entre 2007 et 2008

region	Enseignement professionnel du second degré	Formation professionnelle supérieure (III et II)	Apprentissage	Formations artistiques, sanitaires et sociales	Total
ALSACE	-1,3%	8,0%	1,9%	9,4%	2,3%
AUVERGNE	10,6%	9,0%	6,7%	2,2%	9,2%
BASSE NORMANDIE	6,5%	2,0%	0,4%	25,8%	5,2%
BOURGOGNE	2,8%	4,4%	4,6%	1,4%	3,3%
BRETAGNE	3,0%	6,9%	8,5%	2,8%	5,0%
CENTRE	7,0%	5,2%	4,5%	25,6%	7,1%
CHAMPAGNE-ARDENNE	-0,5%	8,6%	-4,6%	10,1%	1,0%
CORSE	-1,2%	10,0%	-14,9%	-63,6%	-8,1%
FRANCHE-COMTÉ	2,1%	15,3%	5,6%	1,9%	5,8%
HAUTE NORMANDIE	2,0%	9,1%	1,4%	-7,0%	2,4%
ÎLE-DE-FRANCE	6,3%	6,6%	-4,0%	1,3%	3,3%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	7,8%	5,3%	-2,2%	0,7%	5,2%
LORRAINE	-1,9%	2,8%	-6,5%	2,9%	-1,5%
MIDI-PYRÉNÉES	3,6%	5,7%	0,2%	-12,1%	2,7%
NORD-PAS-DE-CALAIS	0,7%	3,8%	2,8%	4,4%	1,7%
PAYS DE LA LOIRE	1,2%	7,7%	-4,2%	7,3%	1,1%
PICARDIE	5,7%	10,2%	11,2%	0,8%	7,2%
POITOU-CHARENTES	4,1%	4,4%	-1,0%	-21,8%	1,7%
RHÔNE-ALPES	2,0%	5,8%	7,1%	2,2%	3,9%
ENSEMBLE	3,5%	6,4%	0,5%	2,2%	3,4%

Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

Tableau 4 – Évolution des dépenses de formation initiale professionnelle par financeur entre 2007 et 2008

region	Etat	Partenaires sociaux	Conseil Régional
ALSACE	3,0%	-2,7%	2,0%
AUVERGNE	6,3%	7,9%	15,0%
BASSE NORMANDIE	-0,3%	4,1%	17,0%
BOURGOGNE	0,7%	54,4%	2,1%
BRETAGNE	0,7%	10,0%	13,2%
CENTRE	0,2%	3,9%	19,1%
CHAMPAGNE-ARDENNE	-0,8%	3,6%	4,2%
CORSE	4,5%	-55,5%	-23,4%
FRANCHE-COMTÉ	4,0%	-6,0%	11,9%
HAUTE NORMANDIE	0,9%	3,2%	5,1%
ÎLE-DE-FRANCE	3,7%	4,5%	2,0%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2,0%	0,5%	12,1%
LORRAINE	-0,1%	-3,3%	-5,5%
MIDI-PYRÉNÉES	0,9%	3,3%	5,9%
NORD-PAS-DE-CALAIS	0,3%	2,8%	4,7%
PAYS DE LA LOIRE	1,2%	6,2%	-0,5%
PICARDIE	2,0%	-3,6%	19,7%
POITOU-CHARENTES	2,4%	7,8%	-0,7%
RHÔNE-ALPES	2,9%	1,7%	6,7%
ENSEMBLE (tous financeurs)	1,9%	4,0%	6,3%

Les OCTA sont rattachés aux partenaires sociaux bien qu'ils relèvent en règle générale de la seule responsabilité des entreprises, de leurs compagnies consulaires et de leurs branches.

Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

23 - Analyse détaillée pour la formation professionnelle continue pour les 19 régions

Dans ce chapitre, la formation professionnelle continue (FPC) est entendue comme toute action formelle de formation permettant d'acquérir une qualification ou une compétence mobilisable pour l'insertion professionnelle. Cette définition ne comprend pas les dépenses de certification et de VAE qui sont recensées dans un chapitre consacré aux dépenses de certification dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue.

La formation des chômeurs revêtant une grande importance pour les politiques publiques, le CNFPTLV souhaite atteindre l'exhaustivité. La quasi totalité des dépenses est répertoriée (il manque toutefois les dépenses des Conseils généraux qui ont un positionnement significatif sur le champ des actions de formation d'insertion).

La formation des actifs occupés est incomplète. Le tableau de bord recense :

- les dépenses de professionnalisation⁷ et de Congés individuels de formation, deux dispositifs financés par les entreprises et gérés paritairement ;
- les aides de l'État et des Conseils régionaux visant à inciter les entreprises et les branches professionnelles à développer la formation des actifs occupés

Le « plan de formation », qui relève de l'initiative des entreprises pour former leurs salariés n'entre pas dans le champ de l'étude, de même que les dépenses consacrées par des collectivités publiques à la formation de leur personnel.

L'absence des dépenses réalisées par les employeurs publics et privés pour leur personnel entraîne :

- une sous-estimation des montants globaux des dépenses de formation professionnelle continue ;
- une forte minoration de la part des dépenses pour les actifs occupés ;
- une minoration du poids des partenaires sociaux dans le financement de la FPC.

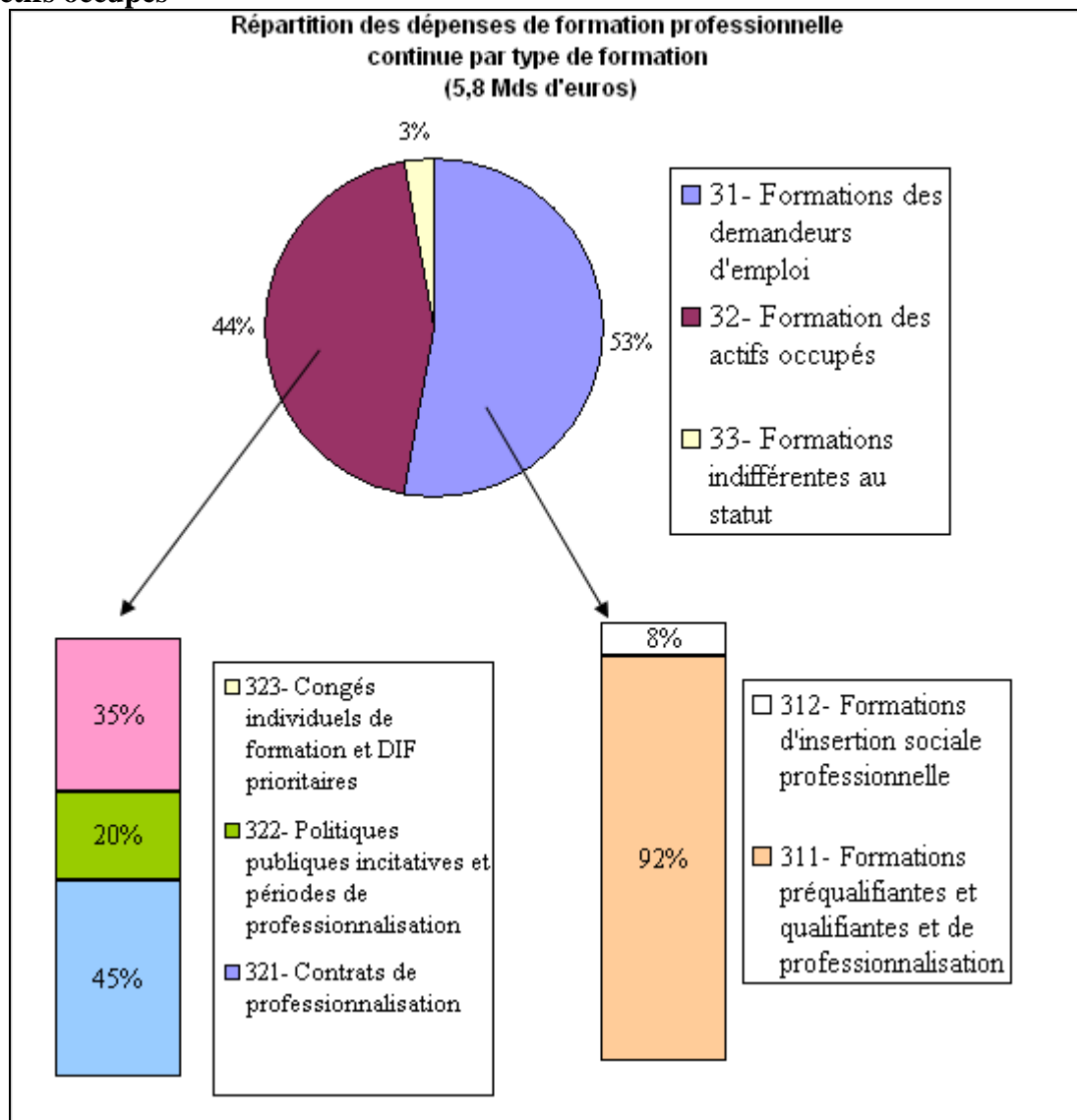
La partie comparative, qui comprend un zoom particulier sur la formation des demandeurs d'emploi, est précédée de la présentation de quelques grandes données agrégées pour l'ensemble des 19 régions.

⁷ Contrairement à l'apprentissage qui relève de la formation initiale, les contrats de professionnalisation relèvent juridiquement de la formation professionnelle continue. Au sein de la FPC, ils ont été rattachés dans les tableaux de bord à la formation des actifs occupés, les bénéficiaires ayant le statut de salarié. Il aurait été envisageable de prendre comme critère leur situation à l'entrée en formation. Dans ce cas, ils seraient reliés à la formation des demandeurs d'emploi, les personnes accédant à un contrat de professionnalisation étant généralement chômeurs. Cette logique a été suivie pour les formations financées par les pouvoirs publics au cours d'un contrat aidé, non pour les contrats de professionnalisation. La volonté de l'Etat d'en faire un levier pour l'insertion dans l'emploi, avec des objectifs d'intermédiation fixés à Pôle Emploi par l'Etat, justifierait de faire un choix identique à celui des formations dans le cadre d'un contrat aidé.

231 - Données financières agrégées pour l'ensemble des 19 régions

Les dépenses totales de formation professionnelle continue, tous les financeurs pris en compte, s'élèvent dans les 19 régions à 5,8 Mds d'euros. Plus d'une moitié est consacrée à la formation des demandeurs d'emploi, une petite moitié va à la formation des actifs occupés et 3 % correspondent aux actions de formation indifférentes au statut (**graphique 1**).

Graphique 1 : Un peu plus de dépenses en 2008 pour les demandeurs d'emploi que pour les actifs occupés



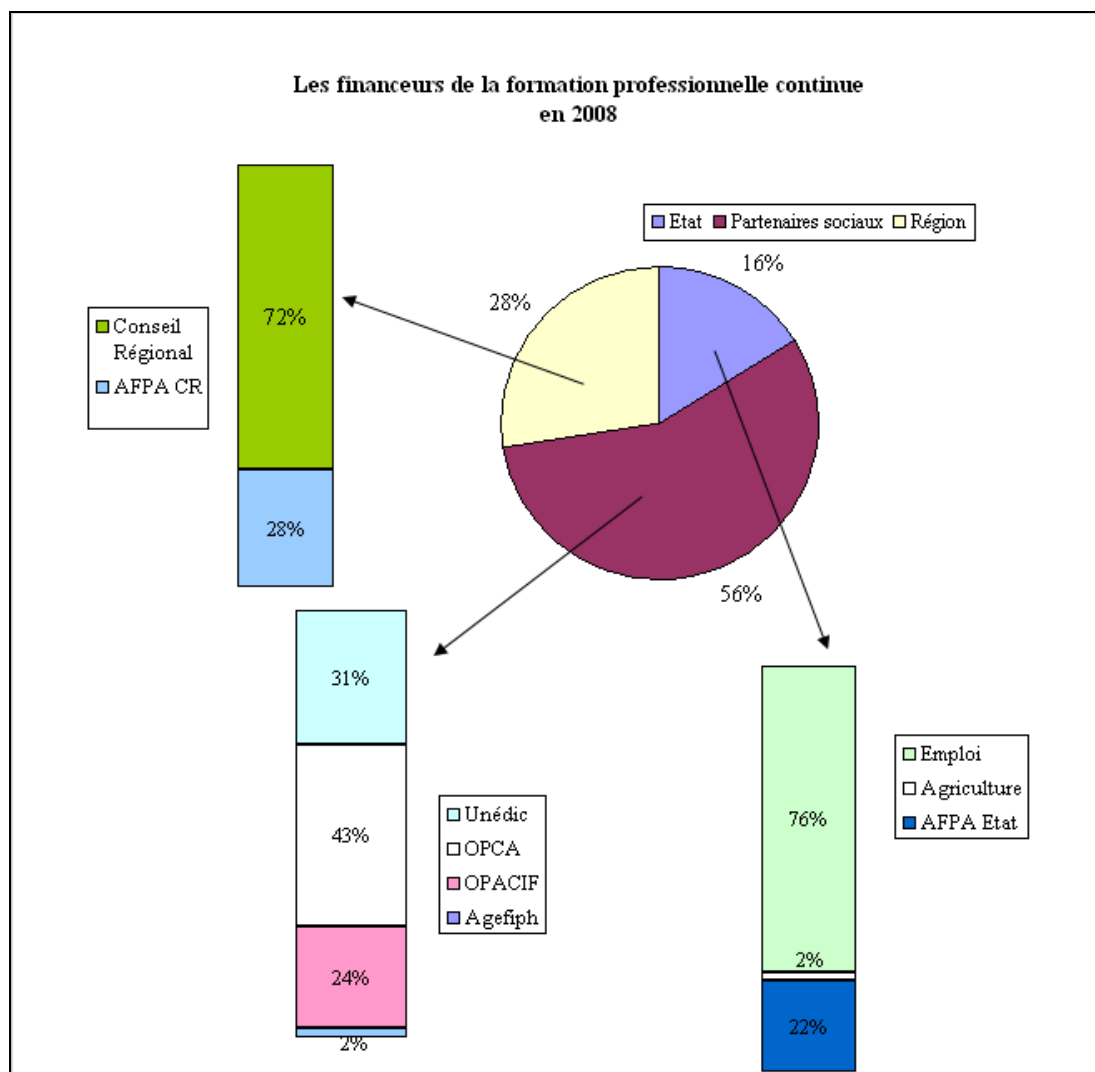
Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

Note : le tableau de bord ne répertorie pas les dépenses des entreprises pour leurs salariés (plan de formation) et des collectivités publiques pour leur personnel

Les dépenses sont financées à hauteur de 56 % par les partenaires sociaux. Les Conseils régionaux financent un peu moins d'un tiers de la dépense et l'Etat 16%. Le transfert des crédits de l'AFPA aux Conseils régionaux, qui représente 8 % des dépenses de FPC a eu pour

conséquence de faire passer les Conseils régionaux en seconde place dans le financement de la FPC, devant l'État (**graphique 2**).

Graphique 2 : Les partenaires sociaux principal financeur de la formation professionnelle continue en 2008



Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

Les poids respectifs des divers financeurs pour la formation des chômeurs et pour celle des actifs occupés sont principalement déterminés par le partage des responsabilités par public et par la décentralisation et, accessoirement, par la volonté de chacun d'intervenir dans des domaines plus larges que ses attributions légales.

Ainsi, les partenaires sociaux financent 84 % de la formation des actifs occupés. Ils sont aussi présents dans le financement de la formation des demandeurs d'emploi. L'Unédic finance 33 % des dépenses de formation pour les demandeurs d'emploi, par extension de son intervention en matière d'indemnisation des personnes privées d'emploi.

En tenant compte des crédits de l'AFPA que l'Etat leur a transférés, les Conseils régionaux financent 48 % des dépenses de formation pour les demandeurs d'emploi.

Les pouvoirs publics, Etat et Conseils régionaux, interviennent à hauteur de 15 % dans le financement de la formation des actifs occupés. L'Etat rembourse à la Sécurité sociale les exonérations de cotisations sur les dispositifs de professionnalisation. Comme les Conseils régionaux, il cofinance des actions de formation dans les petites entreprises ou dans des secteurs

professionnels où la formation est insuffisamment développée (**tableau 1**).

Les dépenses témoignent aussi de la diversité des organismes par lesquels chaque groupe d'acteurs intervient, notamment du côté des partenaires sociaux (OPCA, OPACIF, Unedic).

Tableau 1 Répartition des dépenses de formation professionnelle continue agrégées pour les 19 régions par public cible et par financeur en 2008(5,8 Mds d'euros)

Financier / Public cible	Formations destinées aux demandeurs d'emploi		Formations destinées aux actifs occupés		Formations indifférentes au statut		Total	
	€	%	€	%	€	%	€	%
Partenaires sociaux dont :	1 080 447 419	35 %	2 200 702 792	85%			3 281 150 211	56%
OPCA			1 409 363 533	54%			1 409 363 533	24%
OPACIF			777 487 988	30%			777 487 988	13%
Unedic	1 028 970 949	33%					1 028 970 949	18%
Agefiph	51 476 470	2%	13 851 271	1%			65 327 741	1%
Etat dont :	531 479 725	17%	364 678 785	14%	60 158 817	37%	956 317 327	16%
M Emploi	319 538 004	10%	363 792 393	14%	39 944 779	25%	723 275 176	12%
AFPA Etat	211 941 721	7%			2 323 879	1%	214 265 600	4%
M Agriculture			886 392		17 890 159	11%	18 776 552	0%
Régions dont :	1 487 679 296	48 %	36 876 855	1%	101 324 853	63%	1 625 881 005	28%
Conseils régionaux	1 040 049 654	34%	36 876 855	1%	101 324 853	63%	1 178 251 363	20%
AFPA Conseils régionaux	447 629 642	14%					447 629 642	8%
Total	3 099 606 440	100 %	2 602 258 433	100 %	161 483 671	100 %	5 863 348 543	100%

Lecture : les partenaires sociaux financent 33 % de la formation des demandeurs d'emploi, 85 % de la formation des actifs occupés et 56 % des dépenses totales de FPC

Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

232 - Données financières comparatives

➤ Une corrélation à la taille de la région plus faible que celle observée sur l'ensemble des dépenses de formation

Les dépenses de formation professionnelle continue par région s'élèvent entre 36 Millions d'euros en Corse et 1,4 Md d'euros en Île-de-France (**tableau 2**).

Elles sont, comme pour les dépenses totales de formation, corrélées à la taille démographique des régions. Toutefois, la corrélation est moins étroite.

De ce fait, les différences de dépenses de formation continue par habitant sont plus importantes que celles portant sur la totalité de la formation initiale (**graphiques 3 et 4**).

La dépense moyenne de FPC par habitant est de 168 euros. Les écarts s'échelonnent entre + 10 % et - 20 % par rapport à cette moyenne, avec deux paliers à l'extrémité des régions en dessous de la moyenne :

- entre le Centre et Poitou-Charentes d'une part, et la Picardie et Midi-Pyrénées d'autre part ;
- entre la Picardie et Midi-Pyrénées d'une part et les régions suivantes d'autre part.

Tableau 2

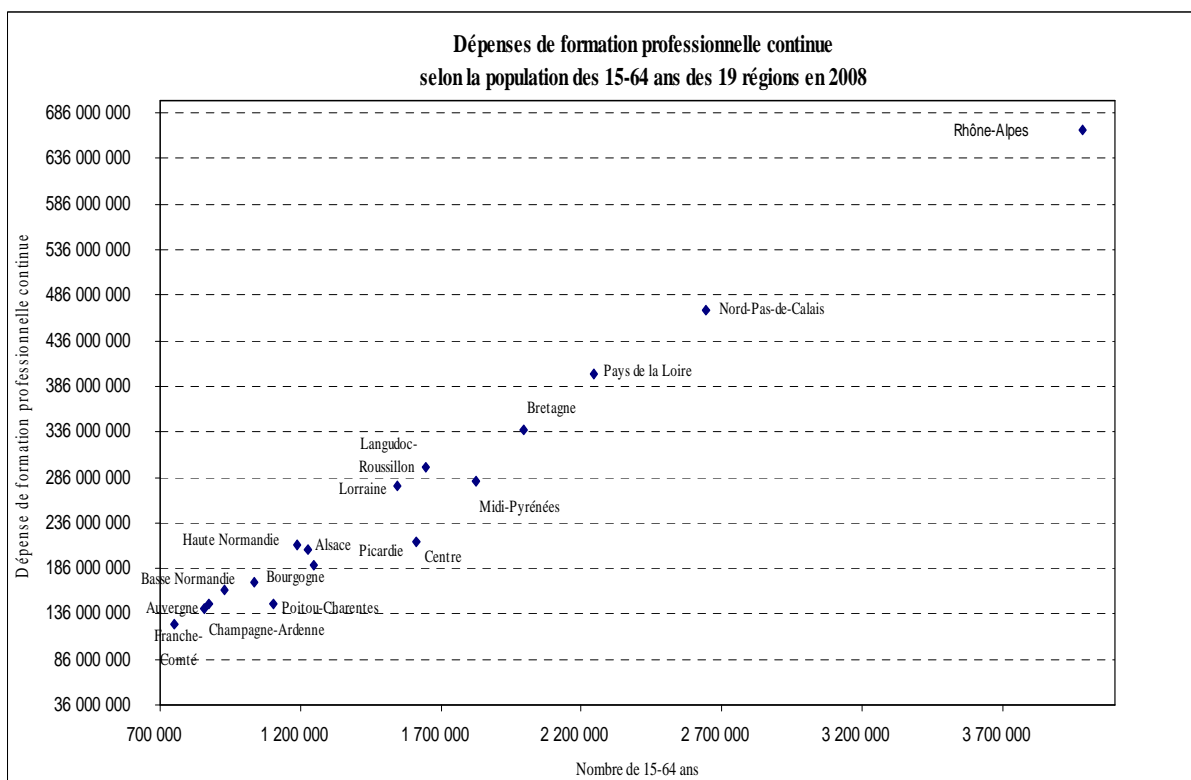
Dépense pour la formation professionnelle continue, tous financeurs pris en compte

en millions d'euros

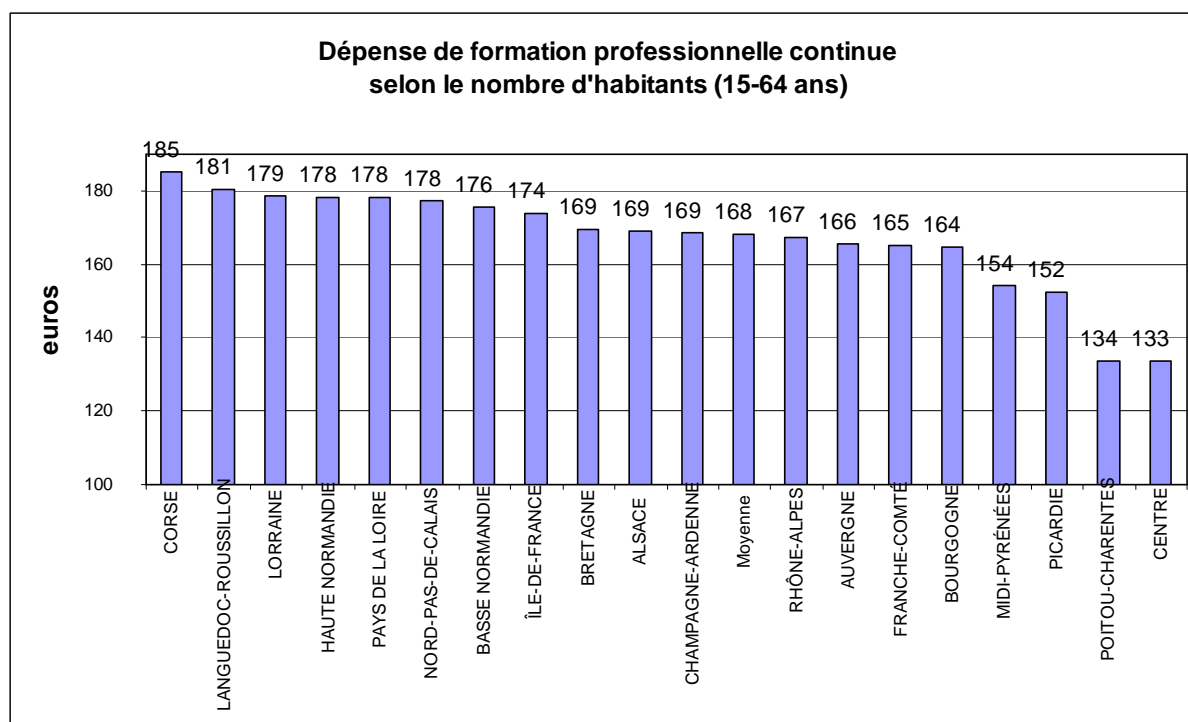
region	Total de la formation professionnelle continue	Evolution 2008/ 2007	Formations des demandeurs d'emploi	Formation des actifs occupés	Formations indifférentes au statut
ALSACE	207	3,0%	111	86	9
AUVERGNE	142	-1,2%	92	46	4
BASSE NORMANDIE	163	5,2%	97	55	11
BOURGOGNE	170	8,7%	109	56	5
BRETAGNE	337	6,0%	199	132	6
CENTRE	215	2,8%	127	79	10
CHAMPAGNE-ARDENNE	147	3,7%	98	46	3
CORSE	36	-3,9%	27	8	2
FRANCHE-COMTÉ	124	10,9%	71	44	9
HAUTE NORMANDIE	212	1,9%	129	75	7
ÎLE-DE-FRANCE	1 381	9,0%	468	893	20
LANGUEDOC-ROUSSILLON	297	15,7%	171	118	8
LORRAINE	276	13,2%	184	87	5
MIDI-PYRÉNÉES	282	1,5%	166	107	8
NORD-PAS-DE-CALAIS	469	3,2%	257	192	20
PAYS DE LA LOIRE	400	7,6%	237	153	10
PICARDIE	190	-0,3%	129	57	5
POITOU-CHARENTES	147	-0,1%	85	57	6
RHÔNE-ALPES	667	7,0%	343	311	12
TOTAL	5 863	6,3%	3 100	2 602	161

Source : tableaux de bord des PRDF, CNFP TLV

Graphique 3 et 4 Une corrélation entre la dépense de FPC et la taille démographique, un peu moins forte que celle observée pour l'ensemble de la formation



Pour une meilleure représentation, l'Île de France et la Corse ne sont pas intégrées dans le graphique (IDF = 1 381 Millions € et 7,9 millions hab., Corœ = 36 Millions € et 196 000 hab.)



Sources : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV
Estimations de population, INSEE

➤ ***Répartition des dépenses de formation professionnelle continue : spécificité de l'Île-de-France***

(Graphiques 5 à 8).

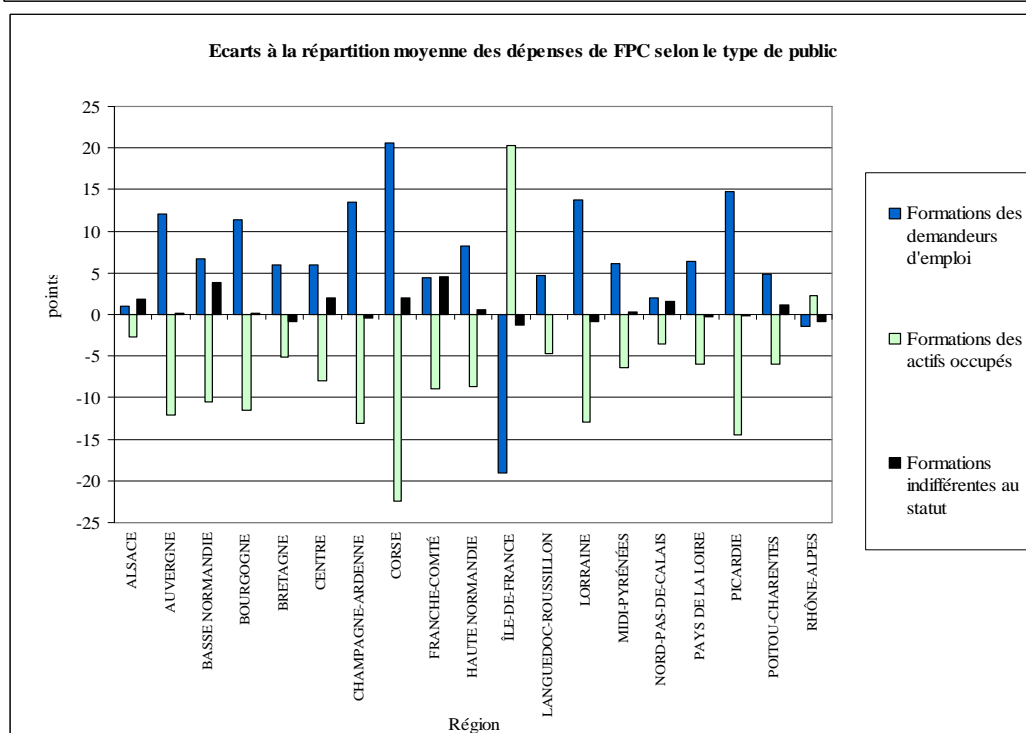
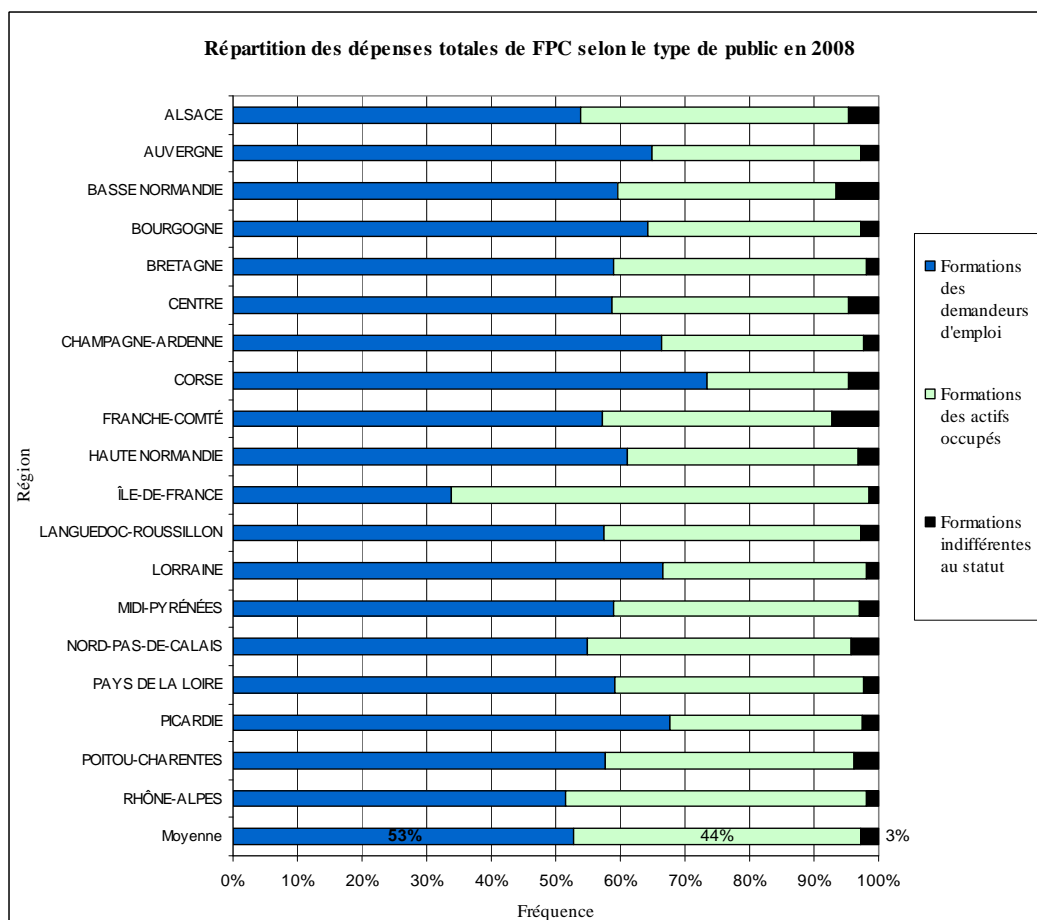
On a vu qu'au niveau des 19 régions les dépenses de FPC financent majoritairement des actions destinées aux demandeurs d'emploi et que les partenaires sociaux en sont les principaux financeurs.

Des particularités apparaissent, l'Île-de-France se démarquant très nettement :

- dans cette région, les dépenses pour les actifs occupés et la contribution des partenaires sociaux pèsent bien plus qu'ailleurs. Compte-tenu du poids de l'Île-de-France qui influe fortement sur la moyenne, c'est même la seule région à être au-dessus de la moyenne pour la part allant aux actifs occupés et pour le financement apporté par les partenaires sociaux.
- dans 4 régions, les dépenses pour les chômeurs dépassent la moyenne d'environ 10 points. Dans ce groupe, la Région contribue davantage au financement, les partenaires sociaux moins, l'Etat est dans la moyenne (Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne et Auvergne);
- en Corse et en Lorraine, les dépenses pour les chômeurs ont également un poids nettement plus important, mais la contribution de la Région est en dessous de la moyenne et celle de l'État au-dessus : dans ces régions, les crédits de l'Afpa n'étaient pas encore transférés en 2008 au Conseil Régional ; en Corse la différence est telle que d'autres facteurs sont à identifier ;
- deux régions sont très proches du profil moyen de la répartition des dépenses par public et par financeur : (Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais) ;

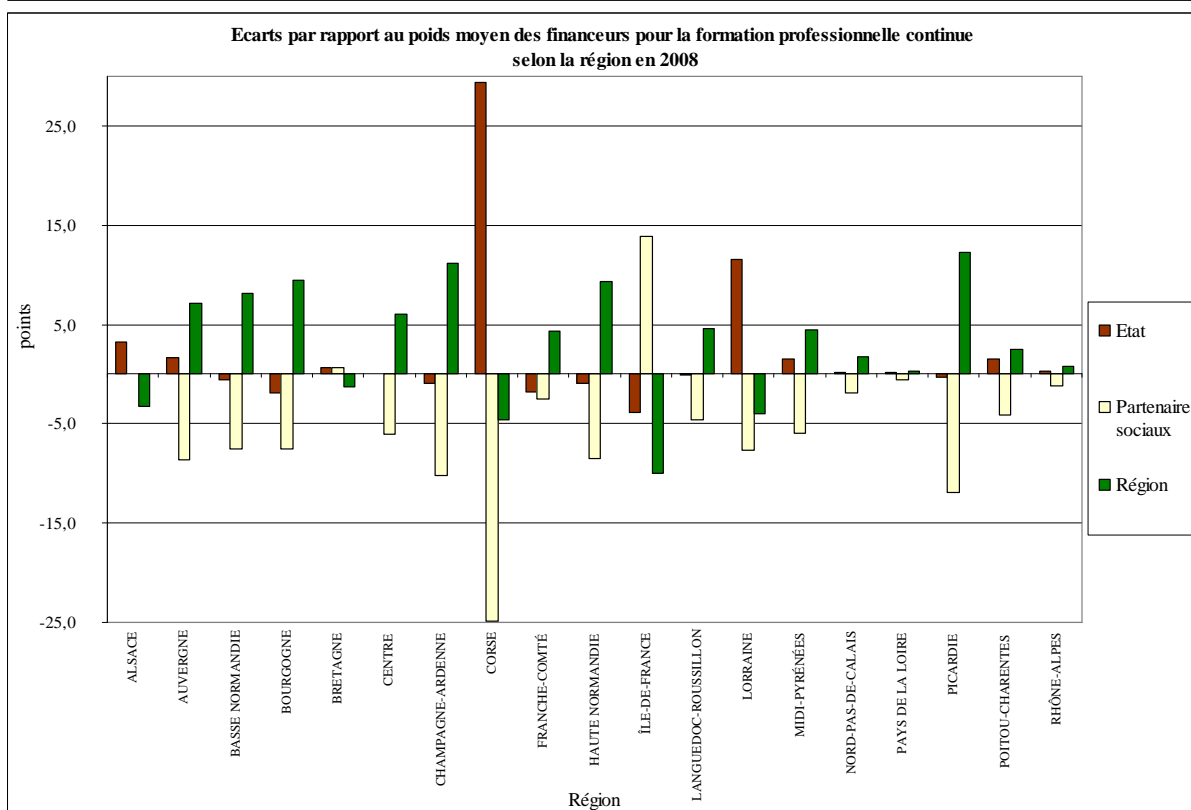
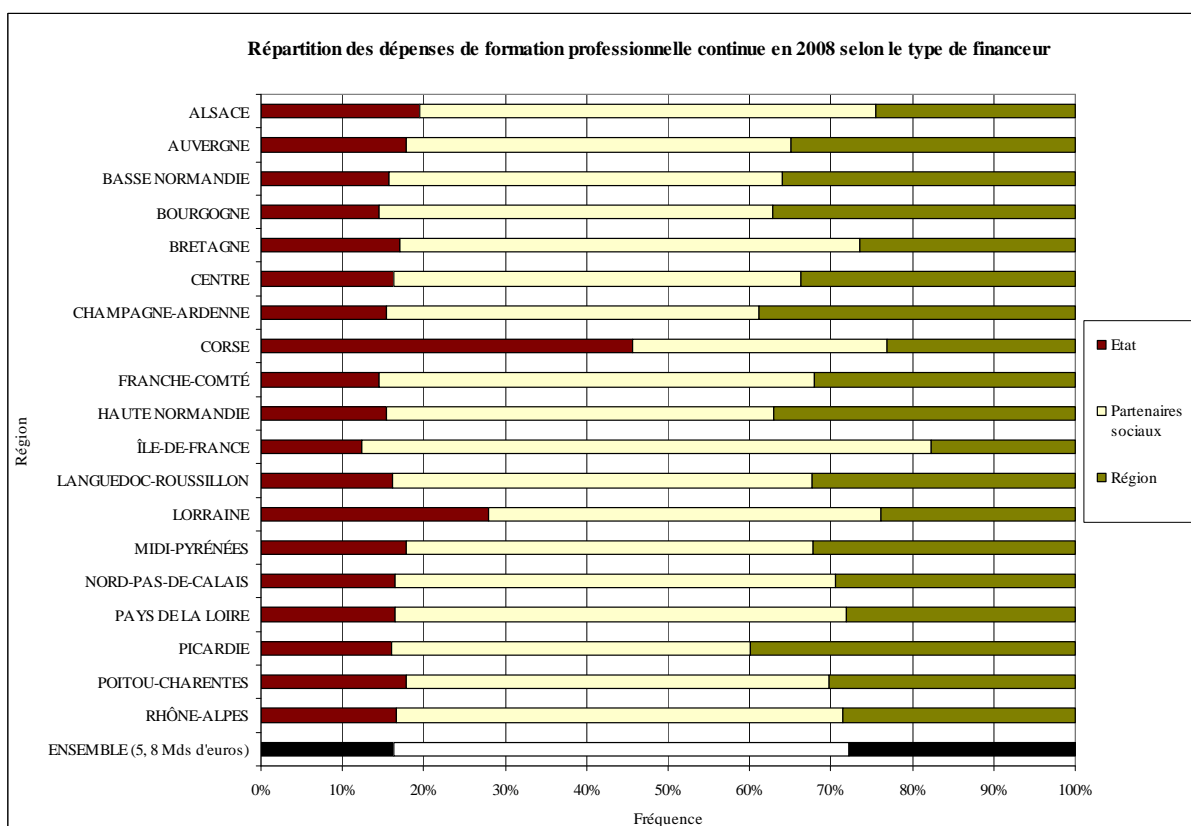
La responsabilité des financements se retrouve dans ces spécificités : quand la part des dépenses destinées à l'un des publics, chômeurs ou actifs occupés, augmente c'est la part de son financeur principal qui augmente. La contribution de l'État varie très peu d'une région à l'autre, sauf en Corse et en Lorraine.

Graphiques 5 et 6 : L'Île-de-France se démarque pour le poids des actifs occupés et la Corse pour celui des demandeurs d'emploi



Source : Tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

Graphiques 7 et 8: L'Île-de-France se démarque pour le poids des partenaires sociaux et la Corse pour celui de l'Etat



Source : Tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

L'Île-de-France et la Corse accroissent les écarts entre régions. Leurs écarts à la répartition moyenne atteignent 20 points alors qu'ils dépassent exceptionnellement 10 points dans les autres régions. (**Tableau 3**).

Il ne semble pas que les caractéristiques socio-économiques de ces deux régions permettent d'expliquer complètement les écarts. Il serait souhaitable de pouvoir identifier les raisons de cette situation atypique. Pour l'Île-de-France, on sait que la présence des sièges sociaux gonfle artificiellement la dépense des OPCA, ainsi qu'il a été déjà indiqué lors de la comparaison des dépenses globales recensées par le tableau de bord. Mais on ne connaît ni l'ampleur ni l'impact par région du phénomène.

Tableau 3 Ecart entre régions dans la répartition des dépenses de formation professionnelle continue en 2008

Répartition de la dépense de FPC	Écart entre les régions pour les financeurs y compris l'IDF et la Corse	Écarts entre les régions non compris l'IDF et la Corse
<i>Part de financement de la FPC consacrée à chaque public cible</i>		
Demandeurs d'emploi	Entre 34 % et 73 %	Entre 51 % et 67 %
Actifs occupés	Entre 22 % et 70 %	Entre 30 % et 65 %
<i>Part de chaque financeur dans le financement de la FPC</i>		
Partenaires sociaux	Entre 31 % et 70 %	Entre 43 % et 57 %
Conseil Régional	Entre 17 % et 42 %	Entre 24 % et 42 %
Etat	Entre 12 % et 45 %	Entre 14 % et 28 %

Source : Tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

L'évolution des dépenses : dynamisme des partenaires sociaux, fortes disparités régionales

Entre 2007 et 2008, les dépenses de formation professionnelle continue ont augmenté de 6 % en moyenne pour les 19 régions. L'augmentation dépasse 10 % dans le Languedoc-Roussillon, la Lorraine et la Franche-Comté. A l'opposé, les dépenses stagnent ou diminuent dans 4 régions : Poitou-Charentes, Picardie, Auvergne et Corse (**Tableau 4**).

Ce dynamisme est porté par les partenaires sociaux, seuls à avoir une croissance à 2 chiffres. Les dépenses des Conseils Régionaux augmentent faiblement (1,6%) et celles de l'État sont en repli (-7,2%). Mais les données, qui intègrent les transferts des crédits AFPA, sont influencées par les différences dans le rythme de transfert. Il est plus significatif de calculer l'évolution des dépenses de l'État et des Conseils régionaux en retirant les régions Champagne-Ardenne et Franche-Comté où le transfert a été réalisé en 2008. Dans ce cas, la contribution des Conseils régionaux diminue très légèrement (-0,2%) et celle de l'État connaît une moindre baisse (-4,5 %).

Les régions où l'augmentation de la dépense globale est la plus marquée sont celles où les dépenses des partenaires sociaux augmentent le plus (Languedoc-Roussillon et en Franche-Comté). Là où on observe une baisse des dépenses totales de FPC, le dynamisme du financement par les partenaires sociaux est moins marquée (Picardie et en Corse).

L'évolution des dépenses des autres acteurs influe également, surtout s'ils pèsent fortement dans la région. En Lorraine, le rythme de croissance des dépenses de FPC est de 13 %. Le Conseil Régional et l'État ont tous deux augmenté leurs dépenses. En Auvergne, l'augmentation des partenaires sociaux ne débouche pas sur la hausse des dépenses totales de FPC car les

interventions du Conseil régional baissent de 14 %. Dans sa notice explicative, le Conseil régional explique cette diminution de ses dépenses par un contexte budgétaire non maîtrisé fortement recadré en 2008. Le même processus se constate en Bretagne. La progression des dépenses globales est dans la moyenne malgré une vive augmentation des dépenses des partenaires sociaux car la dépense de l'État et du Conseil régional diminuent de 7 % pour le premier et 8 % pour le second. La baisse observée est liée, pour partie à la minimisation de la dépense réelle provoqué par un décalage dans le temps suite à l'internalisation du paiement d'un des dispositifs du Conseil régional, le chèque formation.

Les évolutions des contributions de chaque financeur n'ont pas nécessairement d'effet sur l'évolution des dépenses globales. En Franche-Comté et en Champagne-Ardenne, le transfert des crédits de l'Afpa a été effectué en 2008. Ceci se traduit par une forte diminution des dépenses de l'État et une forte augmentation de celles du Conseil Régional, sans conséquence sur l'évolution des dépenses totales puisqu'il s'agit d'un transfert (tableau Évolution des dépenses de FPC par financeur et tableau Régions aux évolutions marquées).

Si cette évolution annuelle s'avérait être une tendance, le financement de la FPC se modifierait. D'une part, les partenaires sociaux pèseraient encore davantage dans le financement de la formation professionnelle continue.

D'autre part, les écarts entre régions pourraient grandir. En effet, l'évolution des financeurs ne va pas dans le sens d'une homogénéité. Par exemple, en Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Haute-Normandie et Corse, une faible présence des partenaires sociaux va de pair avec une faible augmentation de leur dépense et l'Île-de-France conjugue une forte présence des partenaires sociaux et une augmentation de leur contribution au dessus de la moyenne. Toutefois, certaines régions connaissent une hausse de la dépense des partenaires sociaux encore plus forte qu'en Île-de-France.

Tableau 4 : Un dynamisme porté par les partenaires sociaux**Evolution des dépenses de formation professionnelle continue par financeur en 2008**

	Tous financeurs pris en compte	Région	Etat	Partenaires sociaux	dont OPCA (CIF et professionnalisation)
LANGUEDOC-ROUSSILLON	15,7%	-0,4%	5,5%	33,4%	52,6%
LORRAINE	13,2%	22,3%	4,5%	14,5%	0,9%
FRANCHE-COMTÉ	10,9%	50,9%	-44,7%	25,3%	30,0%
ÎLE-DE-FRANCE	9,0%	-1,9%	-13,0%	17,5%	20,1%
BOURGOGNE	8,7%	15,1%	-1,3%	7,3%	-3,6%
PAYS DE LA LOIRE	7,6%	0,2%	1,0%	14,1%	7,4%
RHÔNE-ALPES	7,0%	0,8%	-4,5%	14,9%	14,9%
BRETAGNE	6,0%	-8,1%	-7,3%	19,8%	20,9%
BASSE NORMANDIE	5,2%	1,8%	0,8%	9,5%	3,1%
CHAMPAGNE-ARDENNE	3,7%	34,1%	-41,3%	10,9%	6,2%
NORD-PAS-DE-CALAIS	3,2%	1,3%	-7,6%	8,1%	7,0%
ALSACE	3,0%	-9,5%	-3,2%	12,2%	12,3%
CENTRE	2,8%	3,9%	0,8%	2,7%	1,3%
HAUTE NORMANDIE	1,9%	-2,0%	-1,6%	6,5%	4,1%
MIDI-PYRÉNÉES	1,5%	5,1%	-5,7%	2,1%	-3,5%
POITOU-CHARENTES	-0,1%	-2,6%	-6,0%	3,6%	2,6%
PICARDIE	-0,3%	-6,1%	-5,1%	7,8%	6,0%
AUVERGNE	-1,2%	-14,6%	0,4%	11,1%	6,9%
CORSE	-3,9%	-3,5%	-2,5%	-6,3%	-27,8%
Total	6,3%	1,6%	-7,2%	13,7%	13,4%

Source : Tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

233 – Dépense pour la formation professionnelle des demandeurs d'emploi

Lors de l'adoption du rapport sur les données financières 2006, le CNFPTLV a souhaité que les travaux relatifs aux tableaux de bord dépassent la photographie des dépenses passées pour proposer des éléments d'interprétation de ces dépenses. Conscient de l'ampleur d'une telle tâche, le CNFPTLV a recommandé d'entamer cet exercice par la formation des demandeurs d'emploi

Pour répondre à cette recommandation, la Commission des Comptes a défini deux projets d'études physico-financières. L'une, générale, portant sur quelques régions, mettra en relation les dépenses avec des indicateurs illustrant le contexte socio-économique où se déploient les politiques publiques, l'autre, précise et très technique, proposera une méthode permettant de fournir des tableaux comportant pour chaque action conduite le montant de la dépense et le nombre de personnes concernées. La méthode pourra être appliquée par tous les financeurs et il sera ainsi possible de rapprocher l'effort financier et les bénéficiaires des actions.

Les échanges auxquels a donné lieu la définition de ces projets ont permis de proposer, dans ce rapport, des graphiques et analyses qui constituent une première approche d'une typologie de comportements régionaux en matière de politique de formation.

De ce fait, les commentaires de ce chapitre n'ont pas tous le même statut.

La première partie reste purement descriptive, puis la seconde partie esquisse les bases d'une méthode d'analyse de l'effort financier consenti dans les régions pour la formation des demandeurs d'emploi.

Compte tenu des limites rencontrées dans le recueil des informations souhaitables, le document doit être considéré comme une introduction au débat et à la concertation régionale, en aucun cas comme présentant des résultats à vocation évaluative. Son principal apport est de nature méthodologique. Il ne peut être considéré comme une contribution sur le fond à l'évaluation de la politique de formation des demandeurs d'emploi.

I – Répartition et évolution des dépenses de formation pour les demandeurs d'emploi

Dans les 19 régions participant à la démarche du tableau de bord, les dépenses de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi s'élèvent en 2008 à 3,1 Milliards d'euros, tous financeurs confondus. Cette dépense globale est analysée ci après selon la nature de la dépense, le type d'actions, l'origine des financements et la dynamique de son évolution dans le temps.

➤ La nature de la dépense : le premier poste de dépenses est la rémunération des stagiaires

Les dépenses pour la formation des demandeurs d'emploi se décomposent en coût pédagogique, en rémunération et/ou protection sociale pour la personne en formation et en prise en charge de frais annexes destinés à favoriser l'accès à la formation (déplacement, restauration, accompagnement).

Le partage des responsabilités des financeurs varie selon la nature des ces dépenses :

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par chaque financeur pour les publics dont il a la responsabilité. Le conseil régional intervient en faveur des personnes sans emploi habitant la région⁸, qu'elles soient indemnisées par l'Unedic ou sans droits ouverts à l'assurance chômage.

⁸ L'exigence de résidence pour bénéficier d'un financement « région » laisse toutefois la place à des personnes issues d'autres régions. Cette place s'est notamment accrue à l'occasion des conventions de transferts des crédits AFPA, de nombreux stagiaires AFPA résidant en dehors de la région

L'UNEDIC finance des formations qui sont uniquement destinées à des demandeurs d'emploi indemnisés par l'assurance chômage, l'État finance les coûts de stage de certains publics spécifiques. Il est à noter que les conseils régionaux soumettent l'entrée en formation dans une de leurs actions à une « prescription » de la part des services d'orientation : Pôle Emploi, Mission Locale – PAIO, Cap Emploi et qu'ils incluent dans le champ de leur action au bénéfice des demandeurs d'emploi, les formations qu'ils financent au bénéfice des jeunes entrant sur le marché du travail, dont certains peuvent ne pas être inscrits comme demandeurs d'emploi.

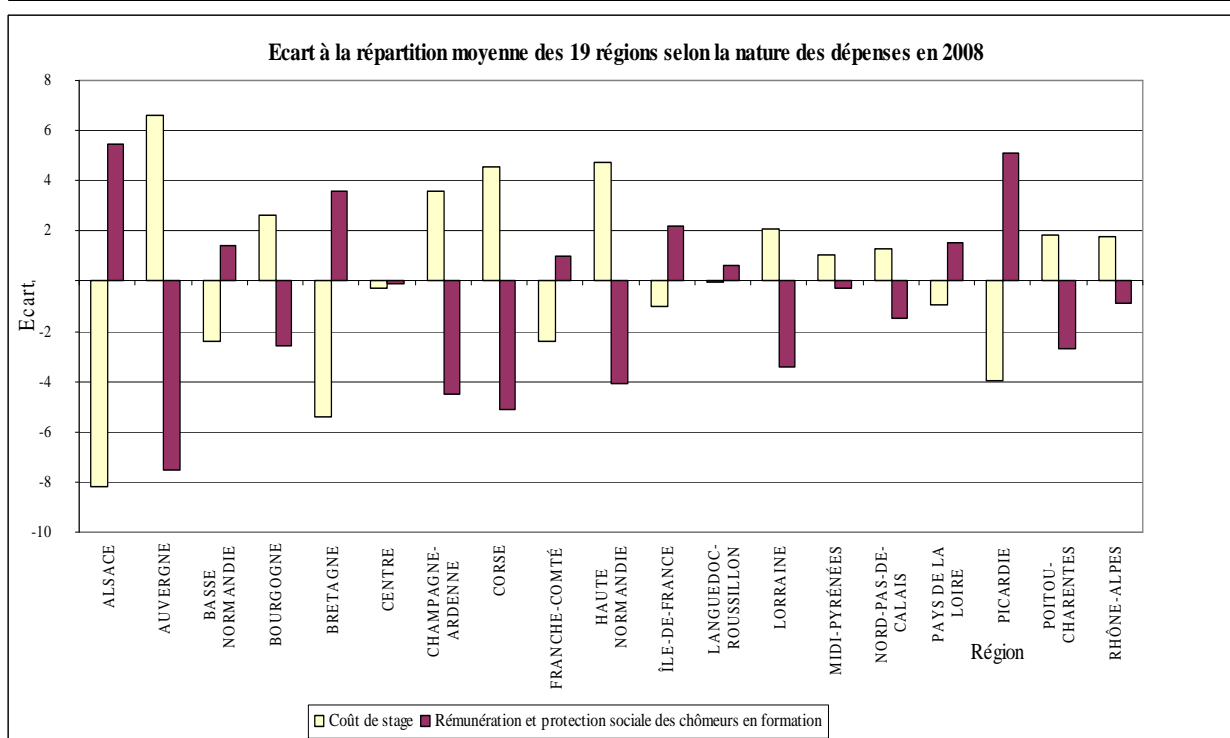
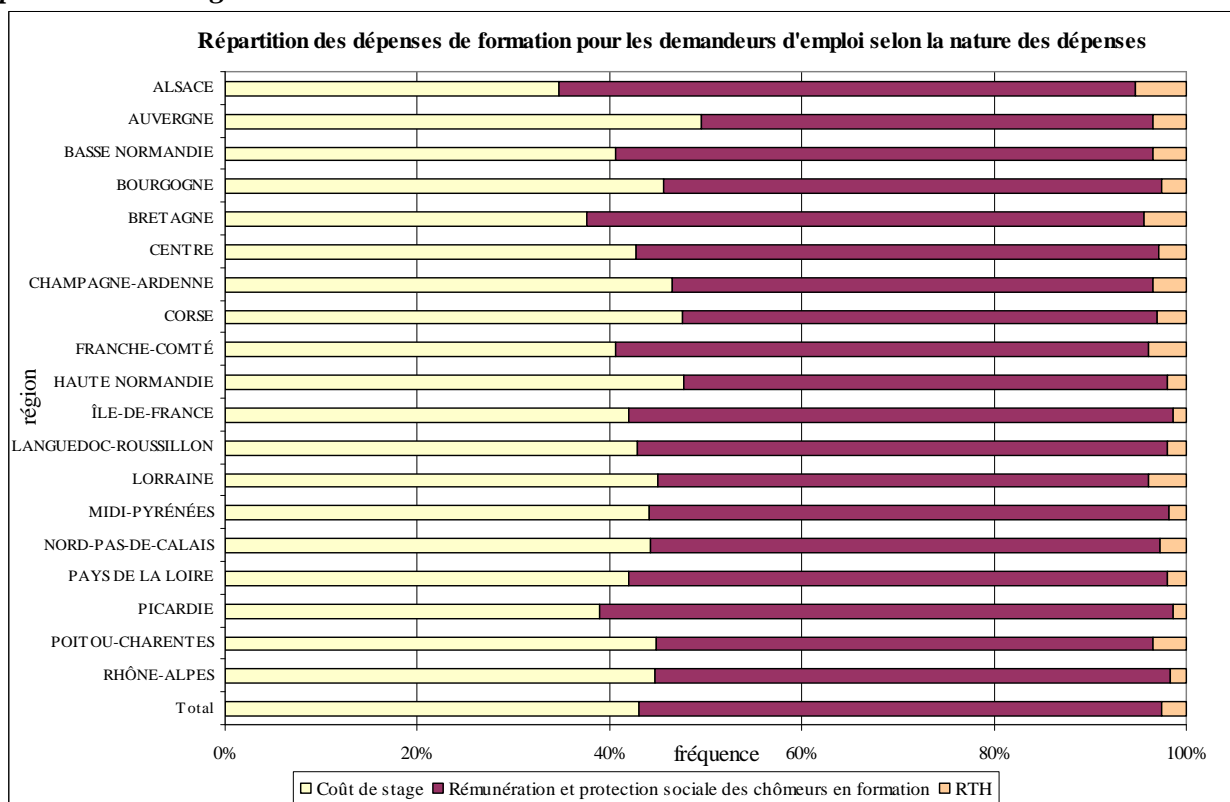
Concernant la rémunération, les demandeurs d'emploi indemnisés par l'UNEDIC qui entreprennent une action de formation validée par l'ANPE, aujourd'hui Pôle emploi, bénéficient du maintien de leur allocation durant cette formation, quel que soit le financeur des coûts pédagogiques. Si la durée de la formation est supérieure à la durée de l'indemnisation, la personne bénéficie d'une allocation spécifique financée par l'État. Les demandeurs d'emploi non indemnisés relèvent du régime public des stages et leur éventuelle rémunération est prise en charge par le financeur des coûts pédagogiques de l'action (conseil régional ou État, dans le cadre d'un agrément). Si la formation n'est pas agréée, le demandeur d'emploi n'est pas rémunéré.

Les frais annexes sont en règle générale attachés au financement de la rémunération.

Dans toutes les régions, le coût de la rémunération des stagiaires est supérieur aux coûts pédagogiques. Il représente en moyenne 54 % des dépenses et varie entre 47 % et 60 % selon les régions. Les coûts pédagogiques absorbent entre 35 % et 49 %. Le reste correspond aux frais annexes (**graphique 1 et 2**).

Cette répartition est très proche d'une région à l'autre. L'Alsace, la Bretagne et la Picardie se distinguent par un poids un peu plus marqué des rémunérations tandis que l'Auvergne, la Champagne-Ardenne, la Corse et la Haute-Normandie dépensent relativement plus pour les frais pédagogiques que pour les rémunérations.

Graphique 1 et 2 Les rémunérations dépassent les coûts pédagogiques selon une répartition proche d'une région à l'autre en 2008



Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

➤ ***Le type de formation financée : prépondérance des formations axées sur un secteur ou un métier par rapport aux actions d'insertion sociale professionnelle***

Les actions de formation sont constituées de deux sous-ensembles :

1) Les actions de formation proprement dites, pré qualifiantes, qualifiantes et de professionnalisation ; elles visent à corriger les défauts de qualification et à adapter les compétences aux caractéristiques du marché du travail régional ainsi qu'aux choix stratégiques de développement. Les actions de pré-qualification ciblées sur un secteur ou un métier spécifique permettent d'acquérir les premiers savoirs techniques. Toutes ces actions conduisent normalement mais pas obligatoirement à une certification reconnue.

2) Les actions d'insertion sociale professionnelle. Situées en amont des précédentes, elles sont destinées à permettre aux publics les plus éloignés de l'emploi d'y accéder progressivement ou de suivre par la suite une formation professionnelle correspondant à un métier ou un secteur où existent des besoins de recrutement. Elles comportent notamment des actions de remobilisation et d'aide à la définition d'un projet professionnel. Il convient de faire deux observations sur ces actions d'insertion :

elles sont par nature proches d'actions comptabilisées dans le tableau de bord dans la rubrique de l'orientation professionnelle et la distinction formelle entre les deux types d'action relève souvent davantage de considérations financières que de distinction pédagogique ;

le tableau de bord ne recense pas l'action des conseils généraux alors qu'ils continuent à verser le RSA aux bénéficiaires entrant en formation et qu'ils peuvent financer des actions de formation pour les publics dont ils ont la charge.

Le premier type d'action représente 92 % des dépenses tandis que les actions d'insertion représentent 8 % de la dépense totale. Si on ne considère que les coûts pédagogiques les actions de formation proprement dites en consomment 88 %, celles d'insertion 12%. Cette ventilation varie peu d'une région à l'autre. Dans aucune région, l'écart à la répartition moyenne ne dépasse 10 points. C'est en Alsace, Basse-Normandie, Centre et Bourgogne que la part des dépenses pour les formations d'insertion sociale professionnelle pèse le plus lourd. En Bretagne, Languedoc-Roussillon, Corse et Franche-Comté leur part est inférieure à sa valeur moyenne (**tableau 1**).

Tableau 1 : Dépense pour la formation des demandeurs d'emploi en 2008, tous financeurs pris en compte

Région	Dépenses en formations des demandeurs d'emploi (en millions d'euros)	Evolution 2007/2008	Formations préqualifiantes et qualifiantes et de professionnalisation		Formations d'insertion sociale professionnelle	
			Dépenses (en millions d'euros)	en %	Dépenses (en millions d'euros)	en %
ALSACE	111	2,2%	99	89%	13	11%
AUVERGNE	92	-2,6%	87	95%	5	5%
BASSE NORMANDIE	97	8,0%	81	83%	16	17%
BOURGOGNE	109	18,7%	93	85%	17	15%
BRETAGNE	199	1,1%	197	99%	1	1%
CENTRE	127	6,0%	110	87%	16	13%
CHAMPAGNE-ARDENNE	98	8,1%	90	92%	8	8%
CORSE	27	2,6%	26	97%	1	3%
FRANCHE-COMTÉ	71	5,2%	68	96%	3	4%
HAUTE NORMANDIE	129	3,5%	126	97%	4	3%
ÎLE-DE-FRANCE	468	0,1%	427	91%	41	9%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	171	4,1%	165	97%	5	3%
LORRAINE	184	22,2%	171	93%	13	7%
MIDI-PYRÉNÉES	166	4,7%	156	94%	10	6%
NORD-PAS-DE-CALAIS	257	3,8%	239	93%	18	7%
PAYS DE LA LOIRE	237	9,6%	219	92%	18	8%
PICARDIE	129	-0,9%	117	91%	11	9%
POITOU-CHARENTES	85	-0,6%	80	94%	5	6%
RHÔNE-ALPES	343	6,1%	316	92%	27	8%
Total	3 100	4,9%	2 867	92%	233	8%

Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

➤ ***La nature des financeurs : les Conseils régionaux sont les contributeurs principaux de la dépense pour la formation des demandeurs d'emploi***

Comme déjà signalé, les dépenses des Conseils généraux ne sont pas répertoriées dans les tableaux de bord.

Le transfert par l'État aux Conseils régionaux des crédits qu'il consacrait auparavant aux actions de formation de l'AFPA modifie significativement la répartition du financement de la formation des demandeurs d'emploi. Avant la réforme, les trois acteurs assuraient chacun un tiers de la dépense⁹. Après transfert (sauf en Corse et Lorraine), les Conseils régionaux financent la moitié des dépenses de formation des demandeurs d'emploi (48 %). les partenaires sociaux¹⁰ contribuent pour 35 % des dépenses, et l'État pour 17 % (**tableau 2**).

⁹ Rapport tableau de bord des PRDF CNFPTLV données financières pour 17 régions octobre 2009

¹⁰ Il s'agit principalement de l'UNEDIC, en 2008, ni Pôle Emploi, ni le FPSPP ne sont encore en place, cf. explications suivantes

Tableau 2 : Les régions financent principalement les coûts pédagogiques et l'Unédic les rémunérations en 2008

En millions d'euros

	État	Partenaires sociaux (Unedic et Agefiph)	Région	Total
Frais pédagogiques	141	208	984	1 333
Transport, hébergement, restauration et accompagnement	16	15	47	78
Rémunération et protection sociale des stagiaires	374	857	457	1 688
Total	531	1 080	1 488	3 099

Source : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

Dans toutes les régions, les frais pédagogiques sont principalement financés par les Conseils régionaux qui assurent la maîtrise de l'offre de formation tandis que l'UNEDIC prend en charge la plus grosse part des rémunérations des demandeurs d'emploi en formation (**graphiques 3 et 4**). Dans deux régions, la Lorraine et la Corse, le transfert des crédits AFPA aux Conseils régionaux n'était pas encore effectué en 2008. En Lorraine, la contribution des acteurs est conforme à ce qui était observé avant le transfert des crédits (chacun un tiers). En Corse, l'État occupe une part prépondérante (52 %), accentuée par l'implantation particulièrement dense de l'AFPA dans cette région.

Ces spécificités de la Lorraine et la Corse mises à part, quelques particularités régionales apparaissent :

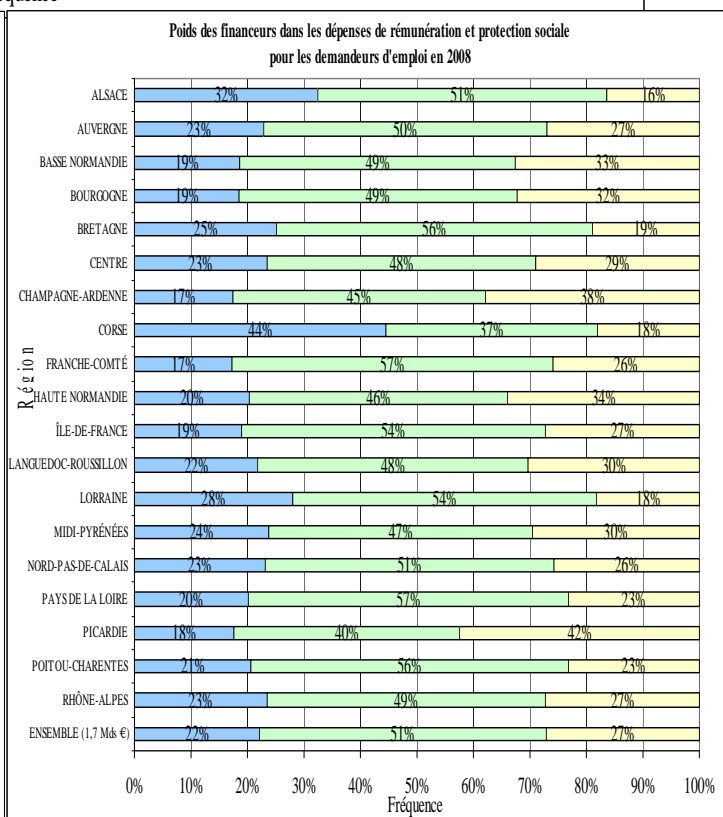
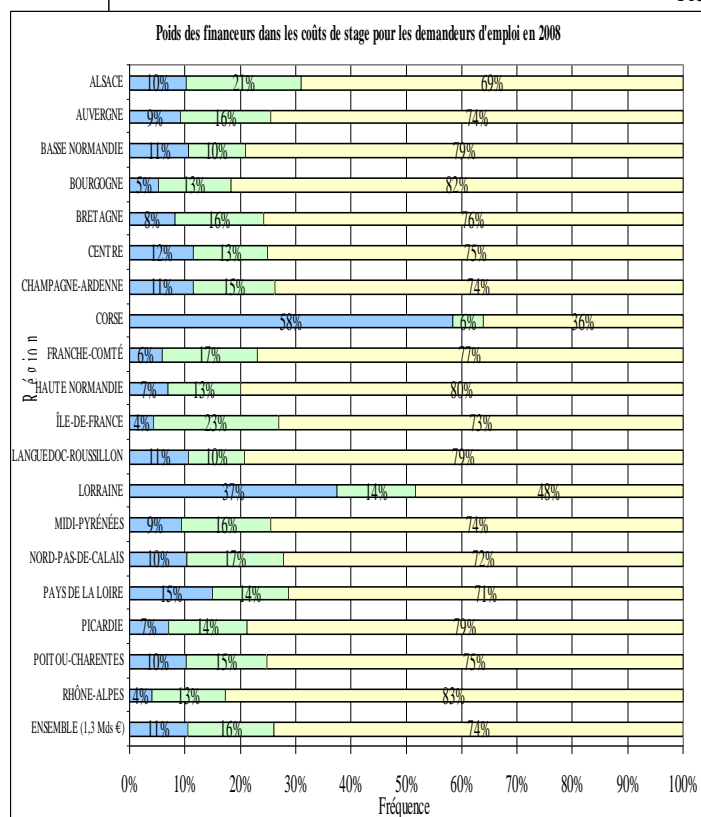
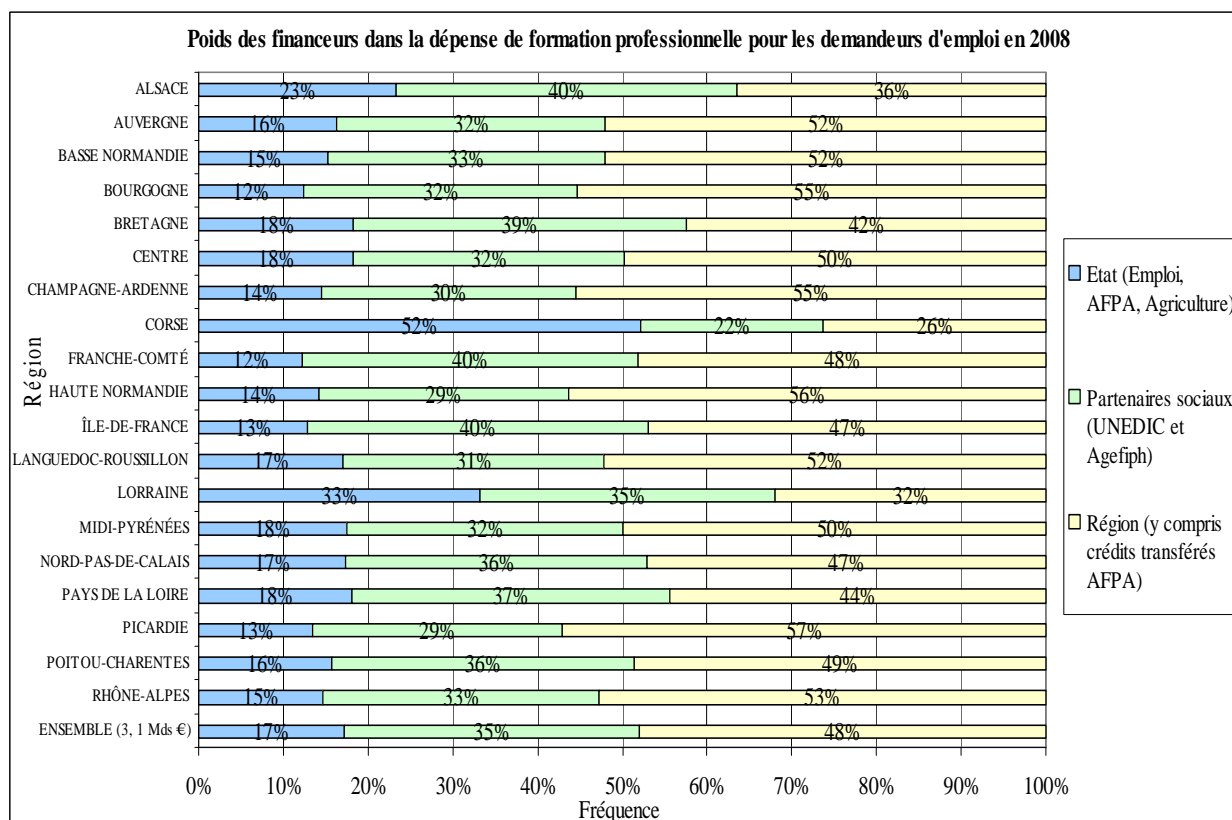
- dans quatre régions, la Picardie, la Haute-Normandie, la Bourgogne et la Champagne-Ardenne, les financements en provenance du Conseil Régional pèsent davantage que la moyenne dans la dépense totale, que ce soient dans les coûts pédagogiques ou les rémunérations ;
- en Alsace la contribution du Conseil régional représente une part nettement plus faible qu'ailleurs (écart à la contribution moyenne de - 12 points). Cette différence s'explique par l'organisation des programmes de formation professionnelle continue dans cette région : ses dispositifs sont ouverts à tous les publics, demandeurs d'emploi et actifs occupés, et sont donc affectés dans la nomenclature à la rubrique intitulée « formations indifférentes au statut » qui comporte ainsi une part importante, mais non identifiée, de dépenses au bénéfice des demandeurs d'emploi.
- en Île-de-France, Franche-Comté, Bretagne et en Pays de Loire, le poids des partenaires sociaux dans les dépenses totales est relativement plus élevé. Ceci provient autant du coût pédagogique que de la rémunération en Île-de-France, et uniquement de la rémunération dans les trois autres régions. En effet, en Bretagne et en Franche-Comté, la prise en charge des coûts de stage par les partenaires sociaux est dans la moyenne. En Pays-de-Loire, elle est en dessous de la moyenne.

Depuis 2008, ce paysage des financeurs de la formation des demandeurs d'emploi se transforme : la création de Pôle Emploi a modifié l'un de ses volets importants, celui émanant du régime d'assurance chômage. D'une prise en charge paritaire réservée aux chômeurs indemnisés au titre de l'assurance chômage on passe à un financement tripartite destiné autant aux chômeurs indemnisés qu'au non indemnisés avec une intervention renforcée de Pôle Emploi sur l'achat de formation. Fait aussi nouveau, Pôle Emploi rémunère les demandeurs d'emploi dont il finance la formation, même s'ils n'ont pas de droits ouverts à l'assurance chômage.

Par ailleurs, suite à l'accord national interprofessionnel sur le développement de la formation tout au long de la vie professionnelle, la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels du 7 janvier 2009 et la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie du 24 novembre 2009, une partie des fonds mutualisés de la formation professionnelle vont servir par l'intermédiaire du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) à cofinancer des actions de formation des demandeurs d'emploi.

Ces évolutions devront être prises en compte et produiront des effets dès la prochaine édition des tableaux de bord. Enfin, la décentralisation des crédits autrefois affectés à l'AFPA par l'État pour la formation qualifiante est totalement achevée et les liens entre l'AFPA et les pouvoirs publics changent de nature.

Graphiques 3 et 4 les régions financent majoritairement les coûts pédagogiques et l'UNEDIC les rémunérations



En Corse et en Lorraine le poids des financeurs n'est pas comparable à celui des autres régions car les crédits de l'AFPA n'étaient pas encore transférés de l'État au Conseil Régional.
Source : Tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

➤ **L'évolution des dépenses 2007 – 2008 : la dynamique est tirée par les partenaires sociaux**

Entre 2007 et 2008, les dépenses pour la formation des demandeurs d'emploi progressent de 4,9 % en moyenne dans les 19 régions. La majorité des régions se situe dans cette moyenne. Dans 5 régions, les dépenses sont stables ou en baisse : Bretagne, Île-de-France, Poitou-Charentes, Picardie et Auvergne. En Lorraine et en Bourgogne, la croissance des dépenses est plus rapide (**tableau 3**)

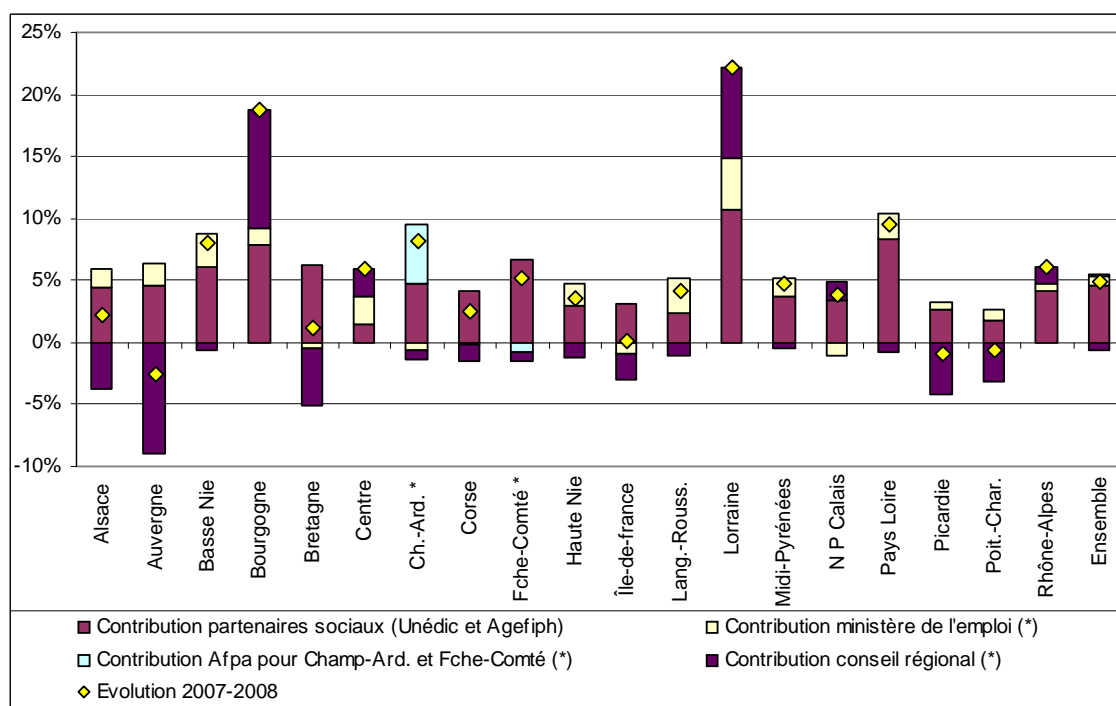
Au delà de l'évolution globale pour une région des dépenses destinées aux DE, il est également intéressant de déterminer la contribution de chaque financeur à la croissance de la masse des dépenses (**graphique 5**). Cette croissance est due pour l'essentiel à la progression des dépenses financées par les partenaires sociaux.

Dans toutes les régions, les dépenses de l'Unedic et de l'Agefiph progressent. L'augmentation des dépenses des partenaires sociaux explique 4,5 points des 4,9% d'augmentation des dépenses de 2007 à 2008. Les dépenses financées par le ministère de l'emploi contribuent pour 0,8 points et celles des conseils régionaux contribuent négativement, de -0,6 points¹¹

Les dépenses des conseils régionaux, y compris les crédits transférés de l'AFPA, diminuent dans la majorité des régions. A l'inverse deux régions, la Bourgogne et la Lorraine, connaissent une très forte augmentation des dépenses de la Région.

Les dépenses de l'État ne diminuent que dans 4 régions : Bretagne (-2%), Champagne-Ardenne (-8%, hors crédits Afpa), Île-de-France (-7%) et Nord-Pas-de-Calais (-6%).

Graphique 5 : Contribution de chaque type de financeur à la croissance 2007-2008 des financements de formations destinées aux demandeurs d'emploi



(*) Pour les régions Champagne-Ardenne et Franche-Comté, les transferts de crédits Afpa ont eu lieu en 2008. Les contributions du ministère de l'emploi et du conseil régional sont donc calculées hors Afpa et la contribution des financements Afpa est identifiée séparément.

¹¹ Hors contributions des dépenses de l'Afpa relatives aux régions Champagne-Ardenne et Franche-Comté.

Tableau 3 : Évolution des dépenses des financeurs de la formation des demandeurs d'emploi dans les 19 régions entre 2007 et 2008

	Total	Ministère emploi (yc Afpa Etat)	Conseil régional (yc Afpa CR)	Unédic & Agéfiph	Min. emploi hors Afpa	Afpa (Etat+ CR)	Conseil régional hors Afpa
Alsace	2,2%	7%	-9%	12%	0%	7%	-15%
Auvergne	-2,6%	13%	-15%	17%	5%	6%	-22%
Basse Normandie	8,0%	19%	-1%	21%	-1%	11%	-2%
Bourgogne	18,7%	11%	17%	26%	10%	2%	26%
Bretagne	1,1%	-2%	-10%	19%	4%	-4%	-15%
Centre	6,0%	14%	4%	4%	6%	6%	7%
Champagne- Ardenne.	8,1%	-49%(1)	44%(1)	17%	-8%	21%	-2%
Corse	2,6%	0%(2)	-5%(2)	23%	-9%	1%	-5%
Franche-Comté	5,2%	-61%(1)	59%(1)	19%	0%	-3%	-2%
Haute Normandie	3,5%	14%	-2%	11%	-7%	16%	-3%
Île-de-France	0,1%	-7%	-4%	8%	-7%	-2%	-5%
Lang-Roussillon	4,1%	19%	-2%	8%	3%	13%	-3%
Lorraine	22,2%	11%(2)	23%(2)	34%	8%	13%	23%
Midi-Pyrénées.	4,7%	9%	-1%	12%	-1%	7%	-1%
Nord-Pas-de- Calais	3,8%	-6%	3%	10%	-14%	3%	5%
Pays-de-la-Loire	9,6%	11%	-2%	26%	-6%	11%	-2%
Picardie	-0,9%	5%	-7%	10%	-3%	6%	-9%
Poitou-Charentes	-0,6%	5%	-6%	5%	-3%	4%	-10%
Rhône-Alpes	6,1%	3%	3%	14%	-1%	4%	3%
Ensemble	4,9%	0%	1%	14%	-2%	6%	-2%

Les transferts des crédits de Afpa ont eu lieu en 2008 en Champagne-Ardenne et en Franche-Comté ce qui explique la baisse des dépenses du Ministère de l'Emploi et la hausse des dépenses des Conseils régionaux

Source : Tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

II – Une tentative d’analyse de l’effort financier en direction des demandeurs d’emploi

➤ *Comment analyser les différences observées entre les régions dans la dépense pour la formation des demandeurs d’emploi ?*

Une première voie consiste à rechercher des éléments contextuels qui peuvent expliquer les différences constatées. Par exemple, la part des demandeurs d’emploi indemnisés dans la population totale des demandeurs d’emploi peut expliquer une intervention plus ou moins forte de l’UNEDIC parmi les financeurs. De même, la démographie et notamment la part des jeunes peut influencer la répartition de la charge entre les financeurs.

Une deuxième voie d’analyse consiste à rapprocher ces différences des priorités affichées par les responsables des politiques de formations. Ces actions volontaristes peuvent porter sur la nature des formations financées, sur le mode de financement (actions collectives ou financement individuel) ou sur le ciblage des publics (demandeurs d’emploi ou tous publics).

Dans les deux voies, la démarche bute sur le fait que, sauf exception, on ne dispose pas des données quantitatives nécessaires. En particulier, il convient, de rapprocher les données financières détaillées dans le tableau de bord, de données physiques issues d’autres sources statistiques. Ce rapprochement pose des problèmes importants de cohérence. Un groupe de travail s’est attaché à approfondir ce sujet, à la fois pour rechercher des solutions aux problèmes techniques soulevés et pour progresser dans la définition d’indicateurs pertinents pour l’analyse des politiques régionales. C’est pourquoi les développements qui suivent doivent être considérés comme une base de réflexion et de discussion¹².

➤ *La dépense moyenne de formation par demandeur d’emploi est-elle un indicateur pertinent ?*

Dans sa recherche d’un indicateur global permettant de caractériser la situation régionale, le groupe de travail a étudié la notion de dépense moyenne par demandeur d’emploi.

Dans un premier temps, chaque membre du groupe devait fournir, en plus des dépenses, les effectifs correspondant pour les deux rubriques de la formation des demandeurs d’emploi, en distinguant coûts de stage et rémunérations des stagiaires. Cette distinction est indispensable puisqu’il existe de nombreux cas de figure où le financeur du stage n’est pas le même que celui de la rémunération.

Ce travail a permis de partager une réflexion sur les différents coûts moyens, leurs utilisations et leurs composantes. Il a aussi permis d’échanger sur la répartition concrète des dépenses entre les financeurs des coûts pédagogiques et des rémunérations. Mais il n’a pas été possible d’établir un tableau physico- financier complet et comparable d’une région à l’autre en particulier parce que les grandeurs physiques utilisées : flux, stocks, stagiaires, personnes en formation, places achetées varient selon l’usage (budget prévisionnel, suivi, bilan, évaluation).

Le groupe a alors décidé de mobiliser les sources qui fournissent des indicateurs physiques par région (**tableau 4**), c’est à dire :

- le nombre de demandeurs d’emploi, issu des enquêtes annuelles de recensement (Insee) ;
- le nombre de demandeurs d’emploi en formation, issu de la Dares (base Brest) et exprimé en flux d’entrées sur l’année ;
- le taux de chômage localisé (Insee).

Le travail a été fait à partir des données financières et statistiques 2007, le nombre de

¹² Acteurs ayant participé aux travaux : Régions Basse-Normandie, Centre, Auvergne, Rhône-Alpes, Île-de-France, Alsace, Agefiph, Dares, Cereq. Par ailleurs, Pôle emploi a fourni les données à partir desquelles les coûts moyens de formation sont calculés pour chacun des dispositifs d’aide à la formation des Assedic

demandeurs d'emploi au sens du recensement n'étant pas encore connu pour 2008 avec la précision nécessaire.

Tableau 4 Chômage et demandeurs d'emploi en formation dans les 19 régions en 2007

2007

Région	Nombre de demandeurs d'emploi (Insee 2007 exploitation principale)	Demandeurs d'emploi entrés en formation en 2007 (base Brest PS/PI juillet 2009)	Taux d'accès à la formation en 2007 (Colonne 2/ Colonne 1))	Taux de chômage au 1er trimestre 2007(Insee - Taux de chômage localisés)
ALSACE	92 371	19 514	21%	7,5%
AUVERGNE	58 746	16 734	28%	7,6%
BASSE NORMANDIE	68 192	18 365	27%	8,1%
BOURGOGNE	74 267	12 919	17%	7,4%
BRETAGNE	126 785	25 054	20%	7,1%
CENTRE	115 842	19 995	17%	7,3%
CHAMPAGNE-ARDENNE	73 829	16 450	22%	9,0%
CORSE	15 241	3 008	20%	8,9%
FRANCHE-COMTÉ	54 808	11 770	21%	8,0%
HAUTE NORMANDIE	97 987	19 564	20%	9,2%
ÎLE-DE-FRANCE	639 047	73 037	11%	7,9%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	165 435	25 548	15%	11,8%
LORRAINE	123 802	21 797	18%	8,7%
MIDI-PYRÉNÉES	135 358	25 022	18%	8,6%
NORD-PAS-DE-CALAIS	261 538	55 415	21%	11,8%
PAYS DE LA LOIRE	148 703	31 992	22%	7,1%
PICARDIE	107 274	22 973	21%	9,5%
POITOU-CHARENTES	82 332	21 247	26%	8,0%
RHÔNE-ALPES	272 555	43 278	16%	7,4%
ENSEMBLE (19 régions)	2 714 113	483 682	18%	8,4%

Source : Tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

Sur la base de ces données, la dépense moyenne de formation par demandeur d'emploi est de 1 088 euros. Elle varie entre 732 euros et 1 702 euros selon les régions. La dépense moyenne par demandeur d'emploi formé varie entre 4 017 euros et 8 626 euros, avec une moyenne de 6 107 euros. (**graphiques 6 et 7**).

Une telle approche exploratoire comporte de nombreuses fragilités statistiques D'une part, associer des sources différentes est toujours très délicat (**encadré 1**).

D'autre part, et par définition, un indicateur global résulte de la combinaison de multiples facteurs dont l'analyse simultanée soulève de nombreux problèmes d'interprétation. Ainsi, par exemple, le coût pédagogique dépend de la durée de formation, de l'offre de formation, des prix pratiqués, du coût horaire de stage, de la spécialité et du niveau ; la rémunération des stagiaires dépend de la durée de formation, du niveau du revenu de remplacement, du statut des personnes en formation Chacun de ces éléments influe sur le coût moyen dans des sens identiques ou différents selon les régions.

Encadré 1 Le rapprochement de sources différentes

Rapprocher des sources différentes est un exercice toujours problématique.

Les champs étant rarement identiques, cela oblige à recourir à des associations qui ne sont pas les plus pertinentes. De plus, les erreurs de chaque source risquent de s'additionner.

Ainsi en est-il de l'indicateur part des demandeurs d'emploi allant en formation. Jusqu'à 2009, la Dares publiait les taux d'accès à la formation selon les régions en rapportant le nombre de demandeurs d'emploi en formation en fin d'année selon la base Brest à la somme du nombre de chômeurs selon l'enquête emploi et du nombre de personnes privées d'emploi en formation. En 2010, l'indicateur a été jugé trop fragile pour être publié au niveau régional.

Dans notre étude, nous avons utilisé comme source pour le numérateur la Base Brest. Mais plutôt que d'utiliser le nombre de demandeurs d'emploi en formation en fin d'année comme le fait la Dares nous avons tenu compte du nombre d'entrées au cours de l'année. Pour le dénominateur, nous avons utilisé le recensement de la population plutôt que l'enquête Emploi, l'échantillon étant de taille beaucoup plus importante ce qui permet une plus grande précision des données par région.

Le classement des régions est le même dans les deux approches. En revanche, les taux d'accès sont deux fois plus élevés avec la méthode que nous avons utilisée.

Précisions DARES :

La DARES gère depuis 2003 une Base REgionnalisée des STagiaires de la formation professionnelle (base BREST) à partir des fichiers de gestion de la rémunération ou de protection sociale des stagiaires. Les fichiers proviennent principalement de l'Unedic, de l'AFPA, de l'Agence de Services et de Paiements qui gère la rémunération ou la protection sociale des stagiaires non indemnisés par l'assurance-chômage qui font une formation financée par l'État (hors AFPA) ou par une Région. L'unité de comptage dans la base est le stagiaire et non l'individu. Seuls les stages d'une durée supérieure à un mois sont comptabilisés.

La DARES publie un indicateur (dénommé « taux d'accès des demandeurs d'emploi à la formation » jusqu'en 2007, puis « part des demandeurs d'emploi en formation ») rapportant le nombre de personnes en stage de formation en fin d'année n (source BREST) à la population des chômeurs au sens du BIT et des personnes privées d'emploi en formation, calculée à partir de l'enquête Emploi de l'Insee du 4^{ème} trimestre de l'année n . Pour l'année 2008, cet indicateur n'a pas été calculé au niveau régional car l'échantillon de l'Enquête Emploi n'était pas de taille suffisante pour être représentatif de certaines petites régions.

Ce ratio met en regard le volume de stagiaires à la population potentiellement éligible. Il ne permet toutefois pas de mesurer véritablement l'effort de formation des acteurs en région dans la mesure où il ne corrige pas des différences de caractéristiques économiques et sociodémographiques des territoires susceptibles de générer des besoins différenciés de formation des personnes sans emploi. Pour cela, il faudrait tenir compte, sur chaque territoire, de la répartition par âge, du niveau de formation et de l'ancienneté au chômage, de la structure de qualification de l'emploi et de la structure sectorielle de l'appareil productif.

Le terme de taux d'accès a été abandonné dans la mesure où il devrait plutôt désigner le rapport entre le nombre d'entrants en formation et le nombre d'entrants au chômage sur une période donnée (par exemple, X % des personnes s'étant inscrites à Pôle Emploi au cours de l'année 2009 ont accédé à une formation moins de 6 mois après leur inscription).

Rappel définitions INSEE :

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;*
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;*
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.*

Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).

C'est l'enquête Emploi de l'Insee qui mesure le chômage au sens du BIT. Depuis 2003 elle est réalisée en continu en métropole, alors qu'elle était auparavant concentrée sur un seul mois de l'année. Elle permet donc des évaluations trimestrielles et non plus annuelles du chômage au sens du BIT.

Les chômeurs au sens du recensement de la population sont d'une part les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

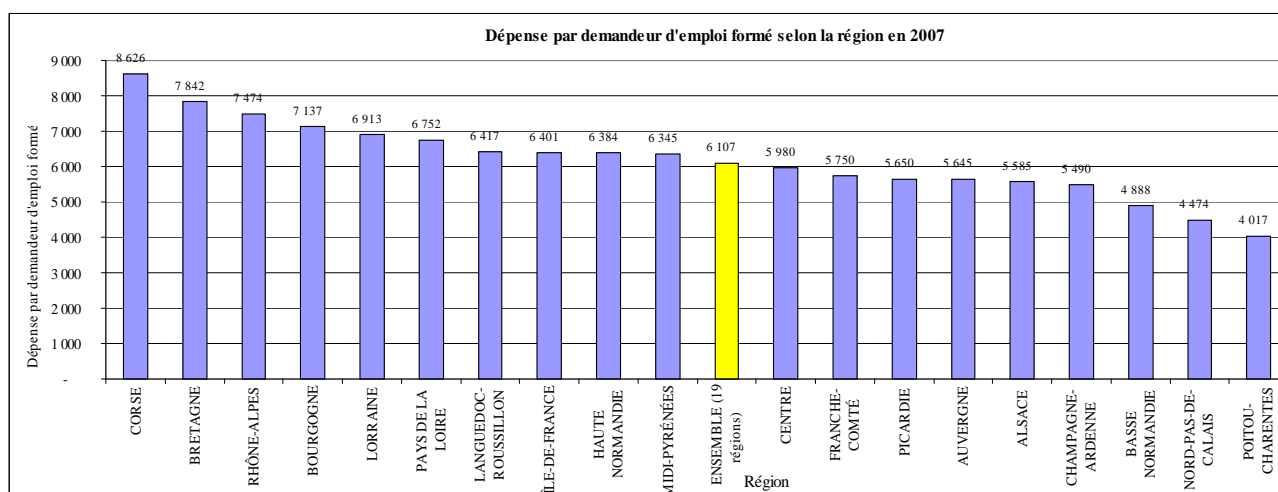
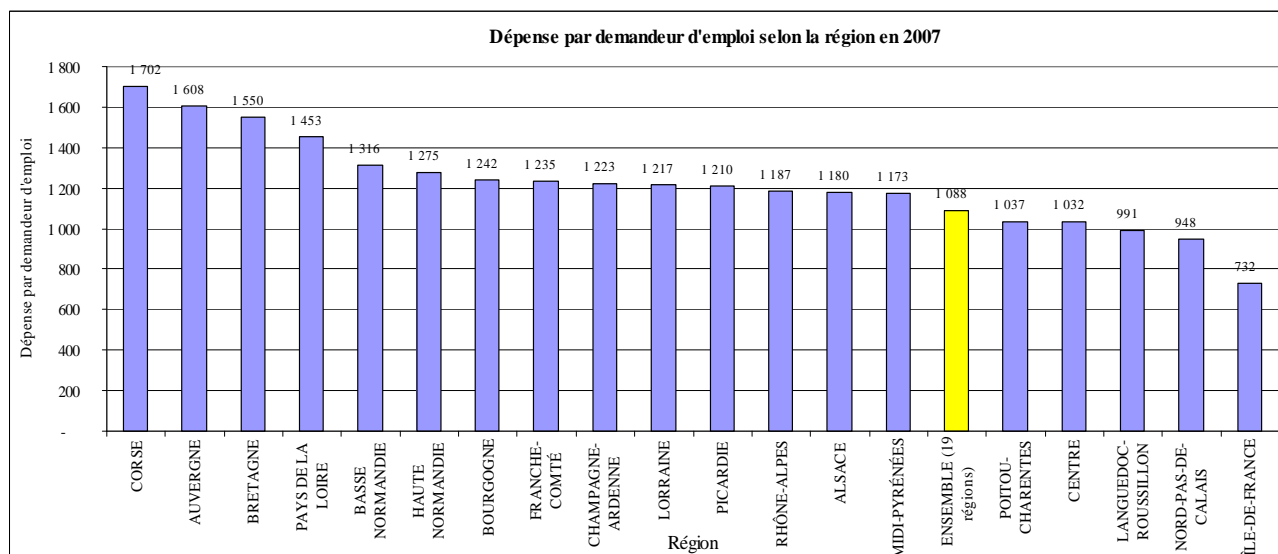
<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-de,76/statistiques,78/chomage,79/les-mots-du-chomage,1413/le-chomage-au-sens-du-bit,9575.html>

Notons que des travaux exploratoires menés à partir du fichier historique des demandeurs d'emploi de Pôle emploi sur le champ des demandeurs d'emploi indemnisables, qui rapportent le nombre de demandeurs d'emploi indemnisables entrés en formation au cours d'une année au nombre de demandeurs d'emploi ayant connu une période d'indemnisation au cours de cette même année donnent des résultats sensiblement différents.

En conclusion, il faut donc rappeler la fragilité de ce type de calcul, et la nécessité de comparer et d'expertiser les données par région avant de s'engager dans une comparaison des dépenses, qui demanderait également, comme signalé supra, des analyses structurelles.

Concernant l'amélioration des données BREST, la DARES a engagé en 2009 des travaux d'expertise de la base BREST, en lien avec l'ASP, et avec les Régions. Il s'agit d'une part de clarifier le champ couvert par la base BREST et d'enrichir les informations recueillies, d'autre part d'expliquer certains écarts entre les chiffres issus de BREST et ceux provenant de l'enquête menée par la DARES auprès des Régions. Après les premiers travaux initiés en 2010 sur l'enquête auprès des Conseils Régionaux et sur la base BREST, sera lancé dès fin 2010 un groupe de travail pour une refonte de l'enquête (amélioration des nomenclatures, mise en concordance avec les tableaux de bord du PRDF, documentation méthodologique, exploitations envisageables), et les échanges avec l'ASP et avec les autres fournisseurs de données pour enrichir la base BREST seront poursuivis. Les modalités de collecte de la base BREST seront par ailleurs adaptées aux évolutions récentes des dispositifs et des financements. Enfin, l'expertise des données relatives à la formation figurant dans le fichier historique des demandeurs d'emploi sera poursuivie, en recherchant l'appui technique de Pôle emploi.

Graphique 6 et 7 Dépenses de formation, tous financeurs confondus, par demandeur d'emploi et par demandeur d'emploi formé

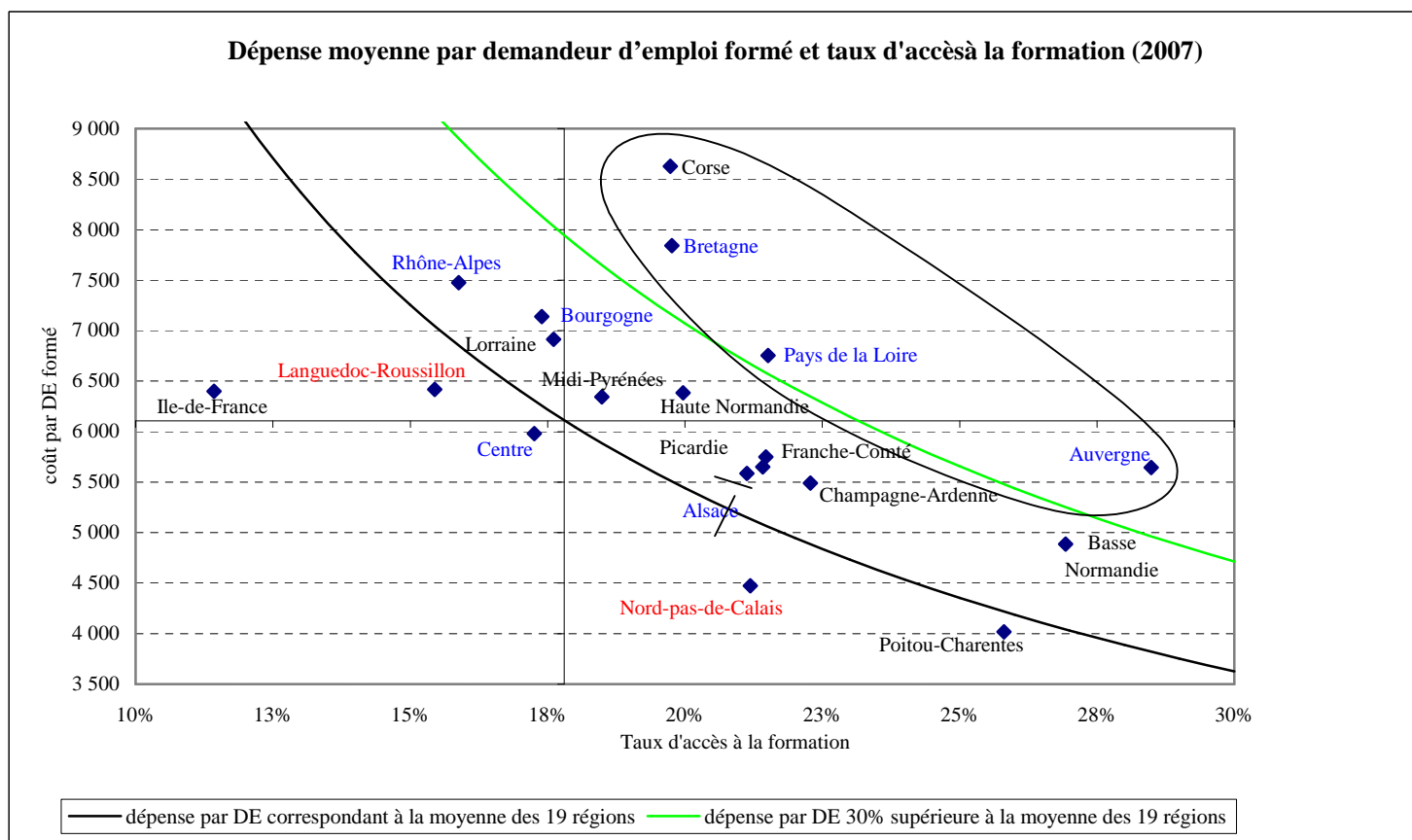


Sources : tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

Les écarts constatés selon les régions entre la dépense moyenne par demandeur d'emploi et la dépense moyenne par demandeur d'emploi formé traduisent-elles des différences entre les choix politiques de formation ? Pour approcher la réponse à cette question, le groupe de travail a mis en relation ces données avec le nombre de personnes formées : pour une même dépense moyenne par demandeur d'emploi, l'observation des situations montre que, pour chaque région, tout semble se passer comme s'il existait un arbitrage entre la dépense par demandeur d'emploi formé et le nombre de bénéficiaires (**graphique 8**) : dans certaines régions, c'est le « nombre » qui est privilégié, dans d'autres, le coût unitaire des formations est plus élevé (par exemple quand la formation est concentrée sur certains publics). Il convient de rappeler encore une fois la fragilité statistique de ces travaux. Même si ces analyses reposent sur des bases fragiles elles ouvrent néanmoins des perspectives intéressantes et soulignent l'importance qu'il y aurait à pouvoir compléter ces informations par des données rendant compte des résultats obtenus à savoir les effets de la formation sur la situation professionnelle des personnes.

Graphique 8 Les arbitrages concentration des dépenses / volume des bénéficiaires

En rouge : régions à fort taux de chômage, en bleu : régions à faible taux de chômage



Source : tableau de bord des PRDF, CNFPTLV ; base Brest Dares, RP, Insee, traitement CNFPTLV

Des typologies de régions apparaissent lorsque celles-ci sont réparties selon un indicateur de taux d'accès à la formation (rapport du nombre de demandeurs d'emploi formé au nombre de demandeurs d'emploi) et leur dépense par demandeur d'emploi formé :

- Un groupe de 14 régions situées autour de la moyenne en termes de dépenses par demandeur d'emploi (courbe noire) qui se répartissent sur un axe dont l'une des extrémités rassemble celles qui forment plus de personnes et avec un coût unitaire plus faible (Poitou-Charentes, Basse-Normandie) alors qu'à l'inverse, à l'autre extrémité, les formations sont plus coûteuses mais il y a moins de bénéficiaires (Rhône-Alpes).
- L'Île-de-France a une faible proportion de demandeurs d'emploi formés pour un coût unitaire de la formation moyen et donc une faible dépense rapportée à la cible potentielle des demandeurs d'emploi.
- Enfin 4 régions pour lesquelles la dépense par demandeur d'emploi est forte (Corse, Bretagne, Pays de la Loire, Auvergne). La Corse et la Bretagne réalisent des formations plus coûteuses avec une proportion de demandeurs d'emploi formés proche de la moyenne alors qu'à l'opposé l'Auvergne forme beaucoup d'individus pour un coût unitaire dans la moyenne des 19 régions.

➤ *Les situations régionales évoluent-elles de manière convergente ou bien de manière spécifique ?*

Si la dépense de formation moyenne est un indicateur global pertinent pour identifier la situation régionale, il est intéressant d'observer comment cet indicateur évolue dans chaque région. Le groupe de travail s'est penché sur cette question qui appelle les mêmes précautions que ci dessus.

Le rapprochement de l'évolution des dépenses entre 2007 et 2008 (**tableau 3**) avec la position de la dépense moyenne de la région par rapport à la dépense moyenne au niveau national permet de déterminer si l'évolution conduit à rapprocher la région de la situation moyenne ou si au contraire elle accentue une spécificité régionale. (**tableau 5**)

Tableau 5 : Convergence ou divergence de la dépense moyenne de formation par demandeur d'emploi.

		Dépense de formation par demandeur d'emploi en 2007		
		légèrement inférieure à la moyenne (-)	légèrement supérieure à la moyenne (+)	très supérieure à la moyenne (++)
Evolution 2007-2008 de la dépense de formation destinée aux DE	(++)		Bourgogne, Lorraine	
	(=)	Centre, Languedoc-Roussillon, Nord-pas-de-Calais	Alsace, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes Basse-Normandie	Corse, Pays de la Loire
	(-)	Ile-de-France, Poitou-Charentes	Picardie	Auvergne, Bretagne

Sources : tableau de bord des PRDF, CNFPTLV ; Recensement 2007, Insee.

Les deux régions qui connaissent les plus fortes augmentations des dépenses de formation en direction des demandeurs d'emploi sont déjà à un niveau de dépenses supérieur à la moyenne en 2007.

Parmi les 5 régions pour lesquelles les dépenses sont stables ou en baisse, l'Ile de France et Poitou-Charentes connaissent déjà un plus faible niveau de dépense par demandeur d'emploi en 2007. A l'inverse, pour la Bretagne et l'Auvergne ces mêmes évolutions les conduiront à rapprocher leur dépense par demandeur d'emploi de la moyenne des 19 régions dans la mesure où le niveau de dépense par demandeur d'emploi est en 2007 très supérieur à la moyenne des 19 régions.

L'étude conduite dans ce chapitre a tenté d'identifier des spécificités régionales au regard de l'usage de la formation des demandeurs d'emploi. Elle s'est heurtée à un certain nombre de difficultés statistiques et ses résultats sont fragiles.

Il apparaît que la formation des demandeurs d'emploi repose dans les différentes régions sur des combinaisons très différentes quant aux montants des dépenses, aux volumes de bénéficiaires de formation et à l'investissement par bénéficiaire. L'évolution des dépenses entre 2007 et 2008 – période assurément trop courte – semble de plus accroître les écarts entre les régions en ce qui concerne l'effort global de formation pour les demandeurs d'emploi.

Pour poursuivre ces travaux, il est nécessaire d'améliorer les statistiques et notamment de travailler à la compatibilité des sources de nature différente.

Il est important également d'enrichir les données de contexte qui permettent d'interpréter les données financières de façon pertinente. Une meilleure appréhension de toutes les dimensions démographiques ou des spécificités sectorielles et géographiques rendra l'analyse plus sûre. A cet effet, l'étude conduite par le Cereq devrait permettre une meilleure compréhension des disparités régionales notamment en matière de financements de la formation des demandeurs d'emploi.

L'enjeu de ces améliorations est d'éclairer ce que les acteurs de la formation considèrent comme important du point de vue financier. Elles permettront également de mettre en place les indicateurs de suivi de la réalisation des orientations stratégiques des futurs CPRDF. On pense notamment au renforcement de l'accès à la formation des demandeurs d'emploi, objectif fixé par la loi du 24 novembre 2009 et par l'ANI du 7 janvier 2009 sur la formation le quantifiant même à 200 000 demandeurs d'emploi de plus.

24 – Analyse détaillée pour les activités périphériques : orientation, certification et études pour les 19 régions

241 – L'orientation

L'objectif de l'orientation va bien au-delà de la seule définition d'un projet de formation. De ce fait, les dépenses répertoriées dans le cadre de l'étude englobent toutes les activités de l'orientation : accès à l'information sur les métiers et les formations ; ensemble des services proposés aux jeunes et aux adultes pour les aider à réaliser les choix leur permettant de mieux gérer leur vie professionnelle.

Les dépenses sont principalement classées selon le réseau bénéficiant des financements (cf encadré).

Pour ce qui est du financement des réseaux (**tableau 1**), l'ANPE représente 23 % des financements, les missions locales / PAIO 22 % et les « réseaux » regroupés sous la rubrique *Autres* 48%. Les réseaux qui sont le moins financés sont l'AFPA avec 6% et Cap Emploi avec un peu plus de 1 %

Quelques difficultés ont été rencontrées pour réunir les données. Certaines actions d'orientation financées par les Conseils régionaux sont rattachées non pas à l'orientation mais à la formation continue car elles appartiennent à un programme de formation plus large et ne peuvent pas être extraites de ce programme. Par ailleurs, pour l'ANPE, les données utilisées dans les tableaux pour 2008 sont celles de 2007 car il n'a pas été possible d'obtenir celles de 2008. C'est la raison pour laquelle on ne fournit aucun chiffre sur l'évolution des dépenses d'orientation.

Le montant des dépenses pour l'AFPA contient probablement une erreur en Picardie. La dépense dans cette région représente 20 Millions d'euros sur 80 Millions d'euros au niveau des 19 régions. Cette importante anomalie se répercute nécessairement au niveau de l'ensemble des dépenses.

Catégories de dépenses d'orientation et subdivision des financeurs

La nomenclature a été construite à partir de la structuration de l'orientation en réseaux spécialisés par public : les jeunes, les demandeurs d'emploi, les personnes handicapées, les actifs occupés. Pour chacun des financeurs, les dépenses sont répertoriées selon les montants qu'il consacre à chaque grand réseau de l'orientation : l'ANPE / Pôle Emploi, l'AFPA, CAP Emploi, les missions locales.

Une rubrique *Autres* regroupe un ensemble hétérogène composé de réseaux mais aussi de prestations ne passant pas par un réseau :

- des dépenses pour les CIO, Chambres consulaires, CIBC, CIFI-CIDF,
- des dépenses de bilans professionnels financés par les OPCA dans le cadre du congé individuel de formation
- des activités sous-traitées par l'ANPE à divers prestataires de l'orientation.

Avec cette nomenclature par réseau, l'ANPE et l'AFPA se trouvent considérées non seulement comme financeur, en tant que subdivision du Ministère de l'Emploi et de l'Etat, mais aussi comme opérateur, en tant que réseau bénéficiant de l'effort des financeurs. Ceci peut dérouter mais permet de comprendre les flux financiers en évitant les doublons. Ainsi, en matière d'orientation, le ministère chargé de l'Emploi s'appuie principalement sur l'AFPA et l'ANPE. Les dépenses correspondantes sont imputées à ces organismes. Elles servent à leur propre financement et de plus, pour l'ANPE, à financer d'autres réseaux et prestataires d'orientation au titre de la co-traitance et de la sous-traitance.

La nomenclature répertorie par ailleurs les actions spécifiques d'information sur les métiers et la formation. Celles-ci représentent dans toutes les régions une faible part de la dépense d'orientation totale. Le maximum se rencontre en Basse-Normandie avec 4,8% et le minimum en Poitou-Charentes où aucune dépense n'a été déclarée par les financeurs pour cette rubrique, la part moyenne pour les 19 régions est de 1,4% des dépenses d'orientation.

Tableau 1**Répartition des dépenses selon les réseaux de l'orientation des 19 régions en 2008**

en milliers d'euros

region	ANPE	AFFA	Missions locales et PAIO	Cap Emploi	Autres	Total
ALSACE	9 994	2 084	7 834	591	20 897	41 399
AUVERGNE	7 553	2 120	7 409	528	15 343	32 954
BASSE-NORMANDIE	8 371	2 616	8 638	748	17 416	37 790
BOURGOGNE	8 804	2 118	9 563	717	19 482	40 683
BRETAGNE	15 580	3 704	13 164	1 462	30 602	64 512
CENTRE	13 497	2 700	12 654	1 007	27 213	57 072
CHAMPAGNE-ARDENNE	8 537	2 042	8 862	566	17 388	37 394
CORSE	2 000	905	1 354	144	3 687	8 090
FRANCHE-COMTÉ	6 338	1 569	6 273	565	13 440	28 184
HAUTE-NORMANDIE	11 677	2 437	14 448	752	23 666	52 980
ÎLE-DE-FRANCE	71 463	9 792	51 733	2 143	153 643	288 775
LANGUEDOC-ROUSSILLON	15 998	3 846	12 140	1 422	29 734	63 140
LORRAINE	12 933	3 218	12 225	907	28 026	57 309
MIDI-PYRÉNÉES	15 503	3 719	12 334	1 277	33 378	66 211
NORD-PAS-DE-CALAIS	25 939	5 918	30 451	1 438	52 468	116 214
PAYS DE LA LOIRE	18 501	3 979	16 900	1 210	34 730	75 321
PICARDIE	10 465	20 550	18 215	752	21 704	71 685
POITOU-CHARENTES	9 369	1 885	9 244	670	20 033	41 200
RHÔNE-ALPES	33 861	5 576	32 392	2 633	70 913	145 376
ENSEMBLE	306 381	80 779	285 832	19 532	633 765	1 326 290
ENSEMBLE en %	23%	6%	22%	1%	48%	100%

Source : Tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

Les financeurs des réseaux de l'orientation (tableau 2)

Avec 88 % d'apport, l'État est le principal financeur des réseaux d'orientation, suivi par les Conseils régionaux (8%) et les partenaires sociaux (4%).

Dans les 19 régions, l'État finance à pratiquement 100 % les activités d'orientation de l'ANPE et de l'AFFA, à l'exception de la Picardie où le Conseil régional déclare un montant très élevé de dépenses allant à l'AFFA, mais comme il vient d'être signalé, cela peut provenir d'une erreur.

Pour le financement des missions locales / PAIO, sur l'ensemble des 19 régions, l'État prend en charge 76% contre 24% pour le Conseil régional. Il est majoritairement présent dans toutes les régions surtout en Languedoc-Roussillon avec 92% et c'est en Picardie qu'il pèse le moins avec 63%.

Pour Cap Emploi, l'État en est pratiquement le seul financeur avec 99%. Il n'y a qu'en Auvergne et en Picardie que le Conseil régional contribue mais pour une part inférieure à 10 %. L'État est aussi le principal financeur des dépenses des « réseaux » *Autres* avec 89% de dépenses sur toutes les régions. Les partenaires sociaux et les Conseils régionaux ont un apport très faible avec respectivement 8% et 3%. Les partenaires sociaux ont une part plus forte en Ile de France, le Conseil régional en Midi-Pyrénées

Parmi les financeurs relevant de l'État, c'est l'ANPE qui apporte la plus grosse part de financement, avec 52% des dépenses totales allant aux réseaux d'orientation, suivie du Ministère de l'Éducation Nationale avec 17%, du Ministère en charge de l'Emploi avec 15% et de l'AFFA avec 5%.

Les financements apportés par l'État suivent des circuits différents selon les réseaux financés.

Le financement du réseau ANPE est entièrement assuré par une subvention du Ministère de l'Emploi au niveau national. De ce fait, seule l'ANPE apparaît comme financeur des activités d'orientation de l'ANPE.

La même logique vaut pour l'AFPA, seul financeur à intervenir au titre de l'État dans le financement du réseau AFPA.

Le financement des missions locales / PAIO, est plus complexe. Le Ministère de l'Emploi est le financeur majoritaire du réseau à 68% sur l'ensemble des régions. Son poids est plus élevé en Languedoc Roussillon et en Lorraine. L'ANPE, dans le cadre de la co-traitance, complète la part de l'État. Le Conseil Régional fait le reste et sa contribution est particulièrement forte en Picardie et Rhône-Alpes avec respectivement 37% et 35% de ces dépenses (**graphique 1**).

Pour Cap Emploi, le financement de l'État est apporté entièrement par l'ANPE qui en est presque le seul financeur dans le cadre de la co-traitance.

Pour les « réseaux » *Autres*, les dépenses proviennent à 89 % de l'État :

- l'ANPE finance 54 % des dépenses de cette rubrique : il s'agit des services d'orientation proposés aux demandeurs d'emploi par l'ANPE qu'elle confie à des prestataires extérieurs ,
- Le Ministère de l'Éducation nationale en finance 36%. Cette contribution correspond au financement des CIO ;

Les OPCA agréés au titre du CIF sont les principaux financeurs des partenaires sociaux bien devant l'Agefiph. La totalité des dépenses des OPCA sont inscrites dans la rubrique *Autres* et correspondent aux congés accordés aux salariés pour réaliser des bilans professionnels.

Tableau 2

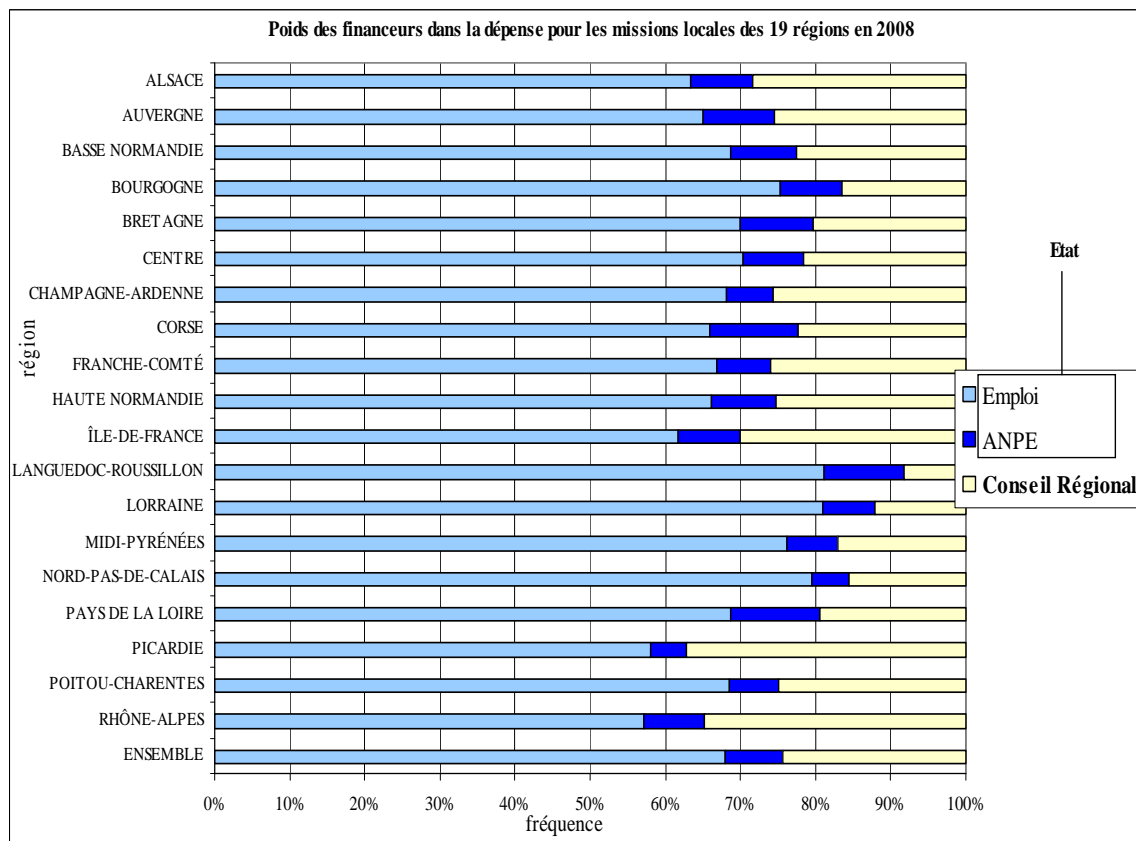
Les financeurs des réseaux de l'orientation des 19 régions en 2008

Financeurs/ Réseaux	AFPA *	ANPE	Missions locales et PAIO	Cap Emploi	Autres opérateurs
Etat	100%	100%	76%	99%	89%
AFPA Etat	100%	-	-	-	-
ANPE	-	100%	8%	99%	54%
Emploi	-	-	68%	-	-
Education Nationale	-	-	-	-	36%
Partenaires sociaux	-	-	-	-	8%
Agefiph	-	-	-	-	2%
OPACIF	-	-	-	-	7%
Conseil Régional	-	-	24%	1%	3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

* hors Picardie

Source : Tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

Graphique 1



Source : Tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

242 - Certification

La nomenclature distingue deux rubriques :

- les dépenses de certification, hors VAE, réalisées par les Ministères de l'Education Nationale, de l'Agriculture et de l'Emploi pour les diplômés et titres qui sont de leurs responsabilités
- les dépenses de certification par la voie de la VAE, étant précisé que les actions de formation dans le cadre d'une VAE sont rattachées aux dépenses de formation continue et non de VAE.

Dans les 19 régions, les dépenses pour ces deux modes de certification s'élèvent à 240 Millions d'euros en 2008.

Les dépenses en certification hors VAE sont supérieures à celles en VAE avec 151 Millions d'euros contre 89 Millions d'euros dépensés en 2008. On retrouve cette situation dans les 19 régions sauf en Corse où la VAE représente 53% contre 37% sur l'ensemble des 19 régions. La dépense pour chacune de ces voies de certification est pratiquement équivalente en Nord Pas-de-Calais et Champagne Ardenne. C'est en Pays de la Loire que le poids de la VAE est le plus

faible avec 29%.

Cette répartition des dépenses est sans commune mesure avec les effectifs concernés par les deux voies de certification. La certification par la voie classique concerne toute la formation initiale, tandis que la VAE est peu répandue chez les adultes. On ne peut toutefois pas en déduire un surcoût de la VAE par rapport à la voie classique. Pour tenter la comparaison entre le coût moyen des deux voies, il faudrait comparer le coût de la VAE au coût de la formation précédant la certification obtenue par la voie classique. Il est normal que la dépense de certification par VAE soit supérieure à la certification par voie classique. La démarche de VAE suppose l'accompagnement des candidats, activité qui n'existe pas pour la certification classique. De plus, la mise en place dans certains ministères de jurys dédiés à la VAE requiert une organisation propre à tout nouveau dispositif. Enfin, le Ministère de l'Éducation Nationale, ne pouvant isoler ces dépenses, a inclus certaines actions de formation réalisées dans le cadre de la VAE dans les dépenses de VAE.

Entre 2007 et 2008, les dépenses pour la VAE ont diminué de -6% alors que l'évolution des dépenses pour la certification hors VAE est positive avec +3,9%. Le total des dépenses de certification est stable : les évolutions de chaque voie de certification se compensent (**tableau 3**).

Tableau 3

Dépense pour la certification en 2008

en millions d'euros

region	51- Validation des acquis de l'expérience		52- Certification (hors VAE)		Total	
	Dépenses	Evolution 2007/ 2008	Dépenses	Evolution 2007/ 2008	Dépenses	Evolution 2007/ 2008
ALSACE	3 112	-16%	6 051	13%	9 163	1%
AUVERGNE	2 451	-20%	4 209	23%	6 660	3%
BASSE NORMANDIE	2 981	3%	4 262	-5%	7 243	-2%
BOURGOGNE	3 159	3%	5 261	6%	8 421	5%
BRETAGNE	3 562	-19%	5 333	-1%	8 895	-9%
CENTRE	4 153	-3%	7 272	-4%	11 425	-4%
CHAMPAGNE-ARDENNE	3 902	-3%	4 463	-2%	8 365	-3%
CORSE	963	6%	841	-9%	1 804	-1%
FRANCHE-COMTÉ	2 173	3%	3 645	7%	5 817	5%
HAUTE NORMANDIE	3 353	-17%	5 604	5%	8 957	-5%
ÎLE-DE-FRANCE	18 027	-6%	40 561	15%	58 588	8%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	3 516	-6%	6 682	3%	10 198	0%
LORRAINE	5 097	-13%	8 927	7%	14 024	-1%
MIDI-PYRÉNÉES	4 298	-8%	6 052	-15%	10 350	-12%
NORD-PAS-DE-CALAIS	7 558	-6%	8 141	-8%	15 700	-7%
PAYS DE LA LOIRE	4 386	-1%	10 504	-6%	14 890	-4%
PICARDIE	3 526	-5%	4 913	13%	8 439	5%
POITOU-CHARENTES	2 870	-3%	4 749	-7%	7 619	-5%
RHÔNE-ALPES	10 267	2%	14 118	2%	24 385	2%
ENSEMBLE	89 355	-6%	151 588	4%	240 943	0%

Source : Tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

L'état représente 89% des dépenses en VAE. Il est très nettement majoritaire dans les 19 régions avec une part plus faible dans le Centre avec 75%. Les Conseils régionaux et les partenaires sociaux se partagent le reste des dépenses avec 6% chacun.

Pour les dépenses en certification hors VAE, l'État a une part encore plus importante avec 96% dont la quasi-totalité provient du Ministère de l'Éducation Nationale.

Le Ministère de l'Éducation Nationale pèse également fortement dans le financement de la VAE. Il représente plus de 80% des dépenses totales en VAE. Il a un poids très fort en Franche-

Comté avec près de 93% de ces dépenses et plus faible dans le Centre, le Languedoc-Roussillon et le Nord-Pas-de-Calais. Mais ces chiffres n'ont pas grande signification. Comme indiqué ci-dessus, les dépenses prises en compte débordent la définition de la nomenclature. Le Ministère chargé de l'Emploi, les Conseils Régionaux et les OPCA agréés au titre du CIF ont un poids presque équivalent sur l'ensemble des régions. La part financée par les Conseils régionaux est plus élevée dans le Centre, le Nord-Pas-de-Calais, la Corse et le Languedoc-Roussillon.

243 Dépenses en études & ingénierie

En 2008, les dépenses en études et ingénierie s'élèvent à 55 Millions d'euros au niveau des 19 régions

Entre 2007 et 2008, ces dépenses ont fortement diminué. Cette chute est encore plus marquée en Nord-Pas-de-Calais avec -33% contre une baisse moyenne de 10 %. Seulement 5 régions ont une évolution positive avec un maxima en Corse de + 48% (**tableau 4**).

Le Conseil Régional est le premier financeur avec 47%. Sa participation dépasse le poids moyen en Bourgogne, Franche-Comté, Nord-Pas-de-Calais et Pays de Loire.

L'État est le 2nd financeur représenté par l'AFPA et le Ministère chargé de l'Emploi avec des poids respectifs de 18% et 19%. Ils sont complétés par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche qui contribue à hauteur de 6% de ces dépenses totales. Le Ministère de l'Emploi ne dépense pas ou très peu en Alsace, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Nord-Pas-de-Calais, Pays de Loire ou Rhône-Alpes.

Contribuant à raison de 10 %, l'Agefiph complète tous les financeurs en études & ingénieries. Il représente les partenaires sociaux et ses dépenses ont un poids plus fort en Corse, Rhône-Alpes et Alsace (**graphique 2**).

Tableau 4 :

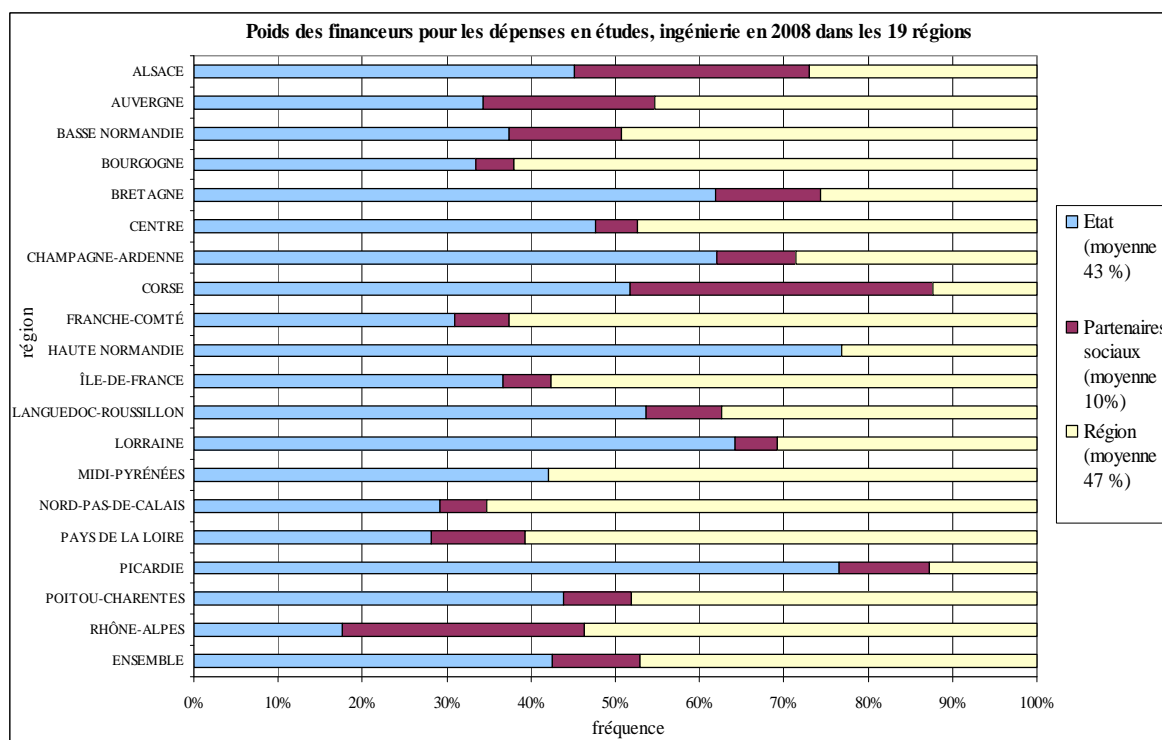
Montant et évolution des dépenses en études, ingénierie dans les 19 régions

en milliers d'euros

	2007	2008	Evolution en 2007/ 2008
ALSACE	1 602	1 442	-10%
AUVERGNE	1 383	1 857	34%
BASSE NORMANDIE	2 859	2 477	-13%
BOURGOGNE	1 697	1 259	-26%
BRETAGNE	3 680	3 417	-7%
CENTRE	4 941	4 163	-16%
CHAMPAGNE-ARDENNE	1 486	1 356	-9%
CORSE	297	438	48%
FRANCHE-COMTÉ	1 368	1 347	-2%
HAUTE NORMANDIE	2 002	1 730	-14%
ÎLE-DE-FRANCE	9 086	7 481	-18%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2 262	1 899	-16%
LORRAINE	4 432	4 772	8%
MIDI-PYRÉNÉES	3 273	3 175	-3%
NORD-PAS-DE-CALAIS	4 811	3 230	-33%
PAYS DE LA LOIRE	3 701	4 789	29%
PICARDIE	1 134	1 284	13%
POITOU-CHARENTES	4 181	3 432	-18%
RHÔNE-ALPES	7 128	5 671	-20%
ENSEMBLE	61 324	55 219	-10%

Source : Tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

Graphique 2



Source : Tableaux de bord des PRDF, CNFPTLV

3^{ème} partie – Fiches par région

Cette partie comprend :

- 6 fiches de graphiques et tableaux pour chaque région:
 1. la répartition des financements selon le type de formation
 2. la répartition des financements selon le type de financeur
 3. la répartition des financements en formation professionnelle continue selon le type de financeur
 4. la répartition des financements des formations pour les demandeurs d'emploi selon le type de dépense et de financeur
 5. la répartition des financements des formations pour demandeurs d'emploi selon le type de formation et de financeur
 6. les données physiques et coûts par personne

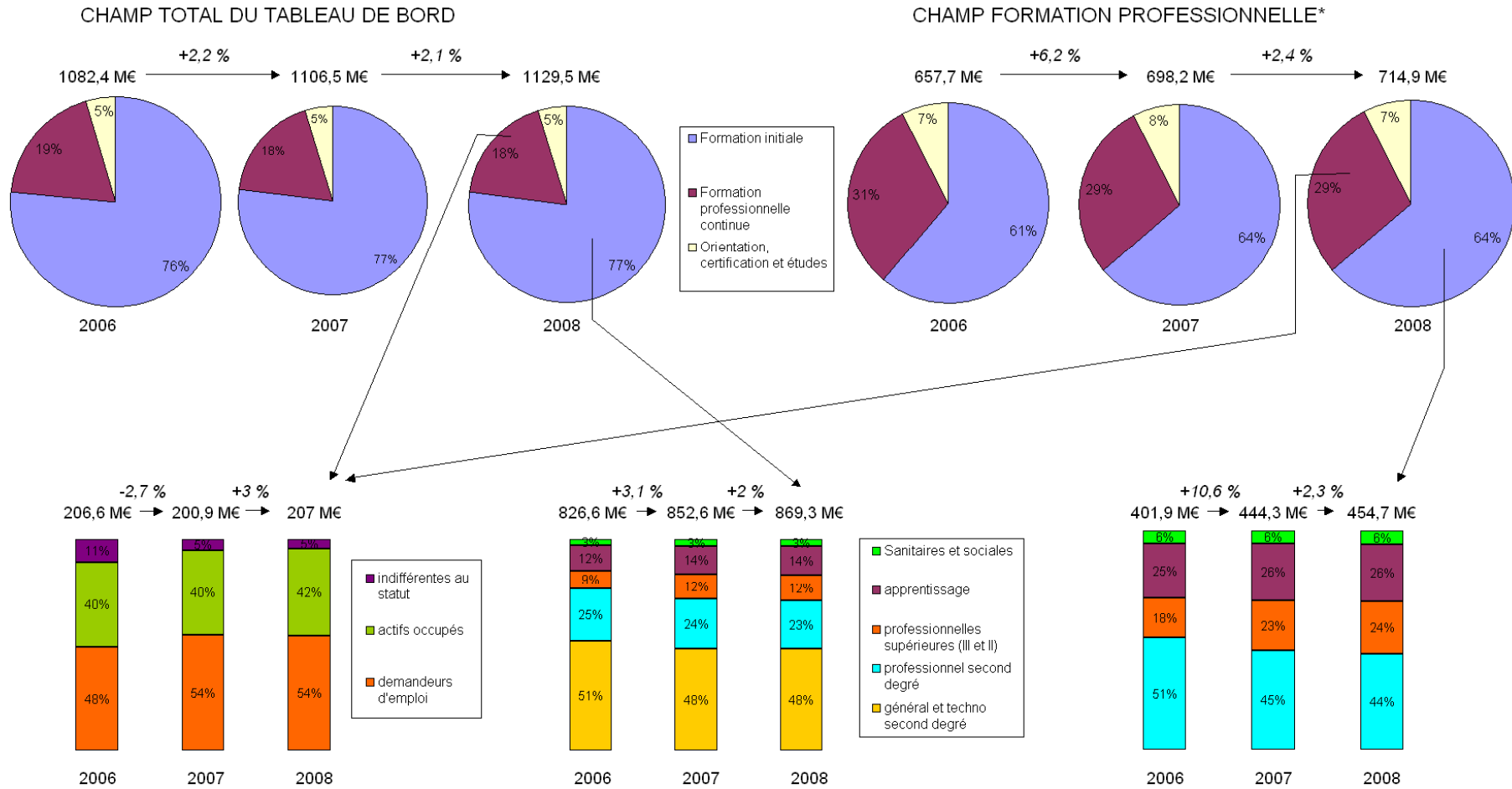
- les résultats pour les 19 régions, afin de situer chaque région par rapport à la moyenne

Voici 2 exemples complets de fiches : pour l'Alsace et pour l'ensemble des 19 régions.

Les autres fiches sont accessibles sur les trois fichiers Excel transmis aux membres du Conseil. L'assemblage des fiches pour le rapport est en cours.

Répartition des financements selon le type de formation

Région: ALSACE



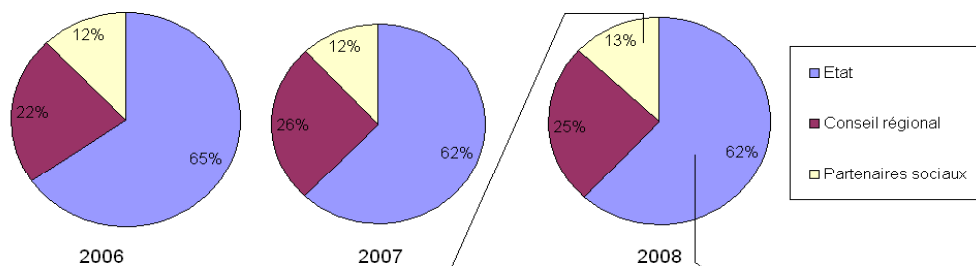
* Le champ "formation professionnelle" correspond au champ total auquel ont été enlevées les formations de l'enseignement général et technologique du second degré.

Répartition des financements selon le type de financeur

Région: ALSACE

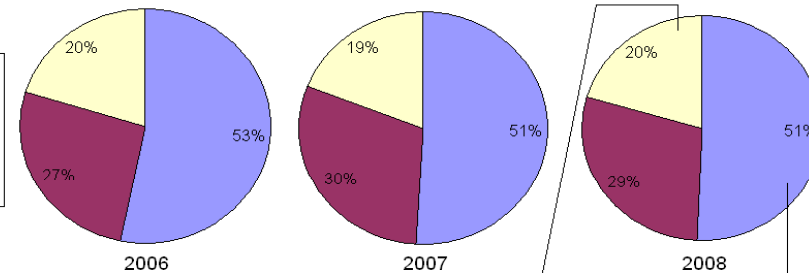
CHAMP TOTAL DU TABLEAU DE BORD

1082,4 M€ → +2,2 % → 1106,5 M€ → +2,1 % → 1129,5 M€

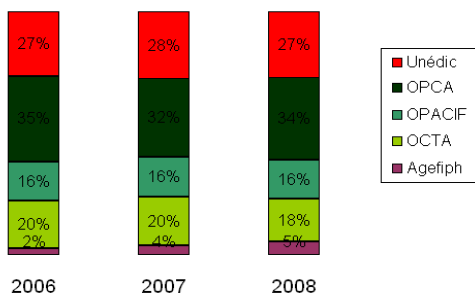


CHAMP FORMATION PROFESSIONNELLE*

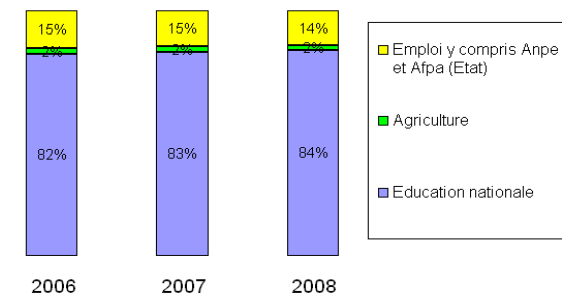
657,7 M€ → +6,2 % → 698,2 M€ → +2,4 % → 714,9 M€



132,6 M€ → +0,3 % → 133 M€ → +9,8 % → 146 M€



707,5 M€ → -3,3 % → 684,2 M€ → +2 % → 698 M€



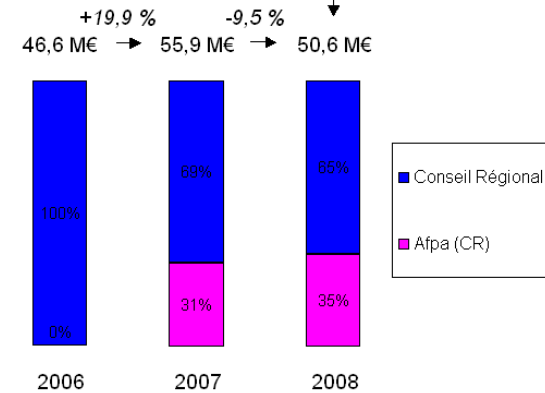
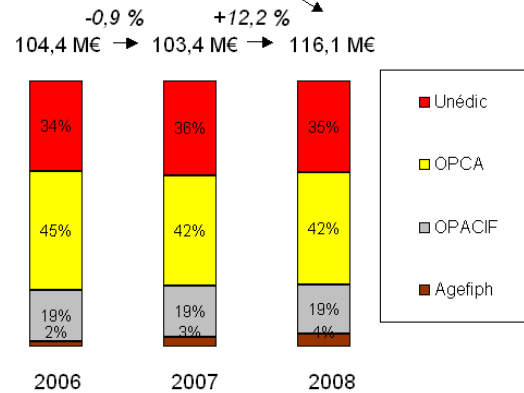
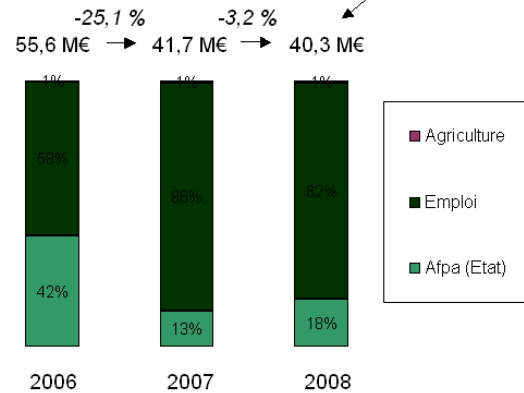
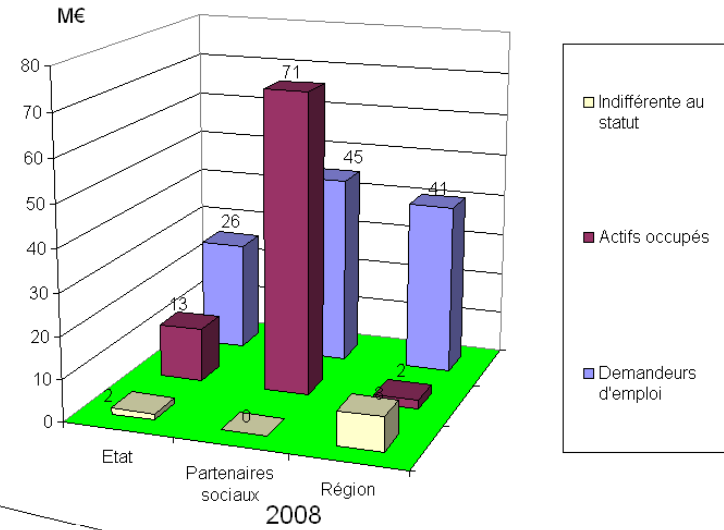
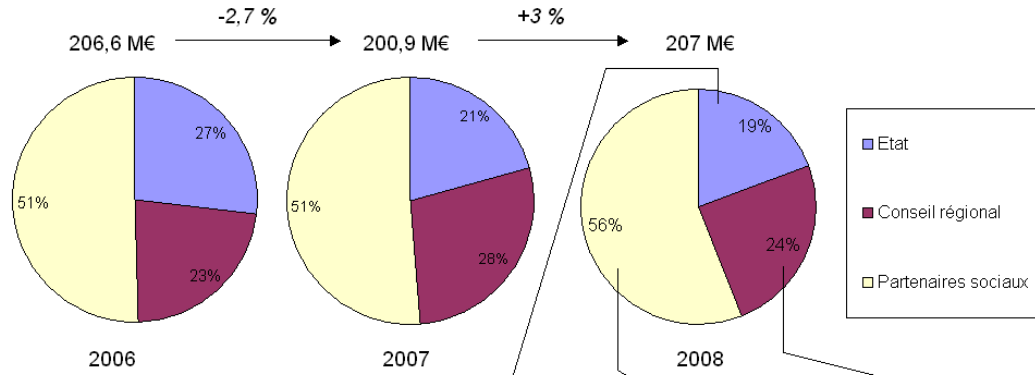
349,2 M€ → +1,6 % → 354,8 M€ → +1,8 % → 361,1 M€



*: Le champ "formation professionnelle" correspond au champ total auquel ont été enlevées les formations de l'enseignement général et technologique du second degré.

Formation professionnelle continue: répartition des financements selon le type de financeurs

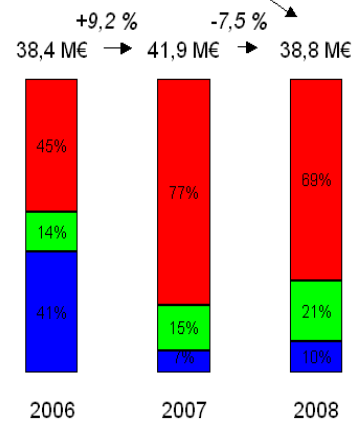
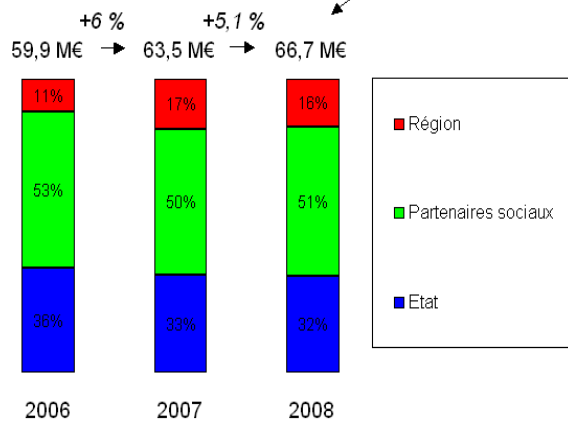
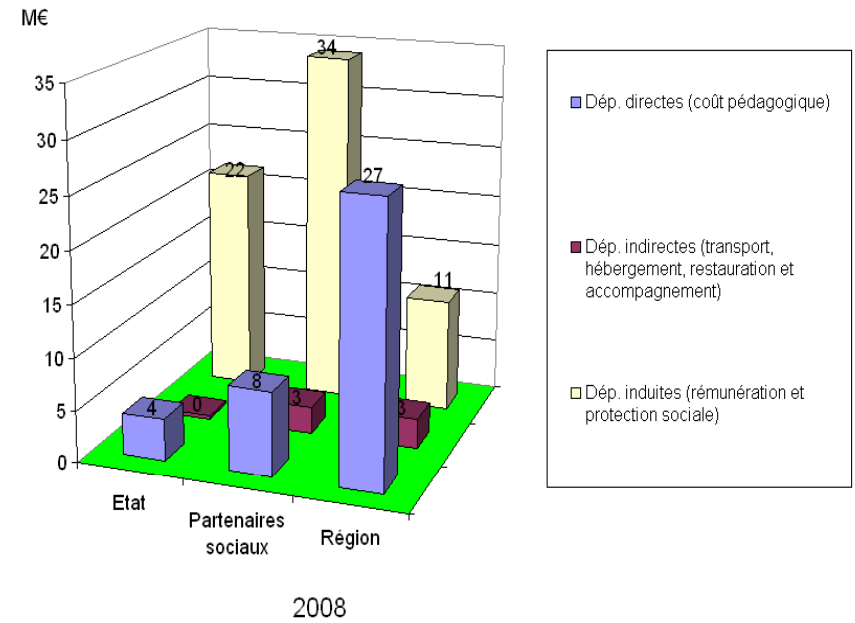
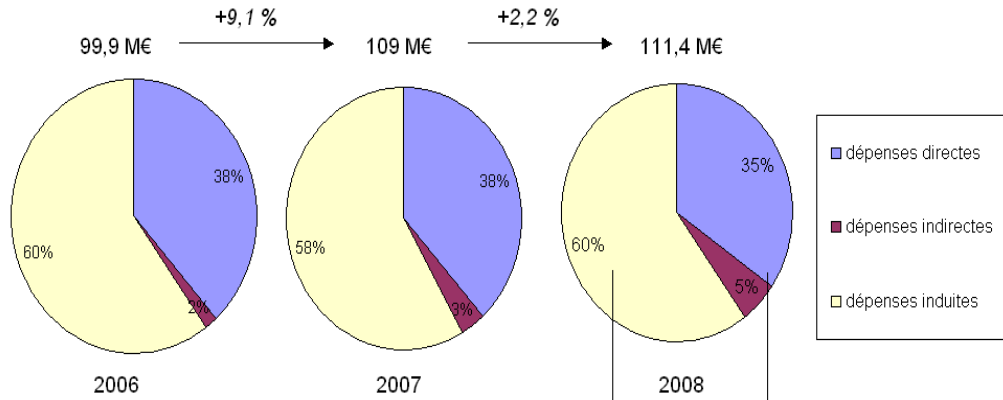
Région: ALSACE



Répartition des financements des formations pour les demandeurs d'emploi selon le type de dépense et de financeur

Région: ALSACE

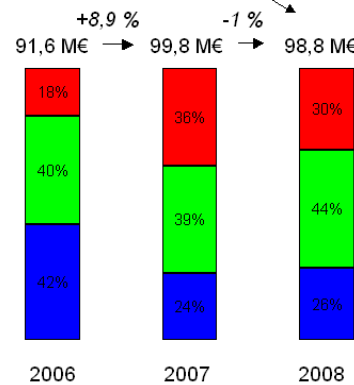
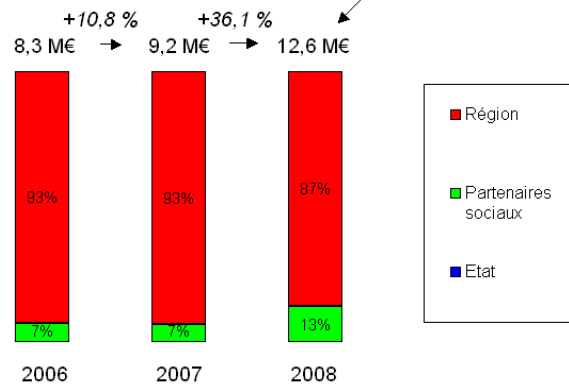
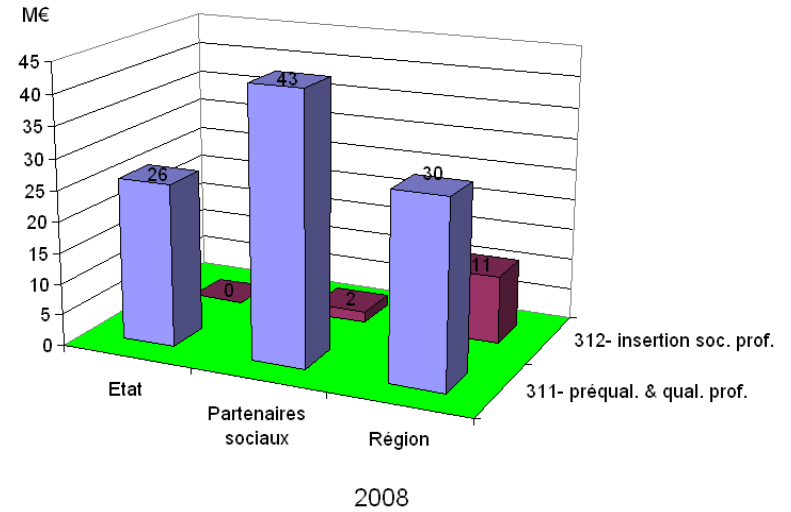
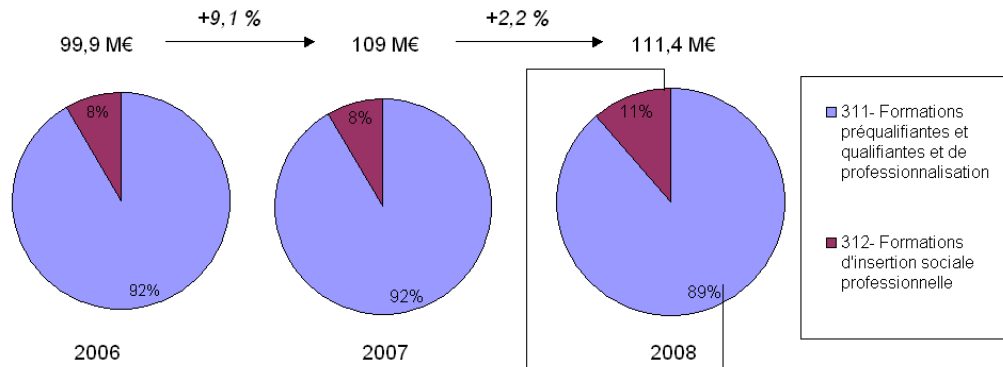
CHAMP 31- FORMATIONS DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Répartition des financements des formations pour demandeurs d'emploi selon le type de formation et de financeur

Région: ALSACE

CHAMP 31- FORMATIONS DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Attention, il manque une partie des financements alloués aux formations de la rubrique 312 pour deux principales raisons:
 - D'une part la totalité des dépenses d'indemnisation des demandeurs d'emploi en formation a été allouée à la rubrique 311,
 - D'autre part les conseils généraux, à travers le RSA, interviennent pour certains publics de la rubrique 312.

Données physiques et coûts par personne (tous financeurs)

Région: ALSACE

I. Formation totale

	2006	2007	2008
Pop potentiellement bénéf. (15-64)*	1 212 826	1 219 039	1 224 388
Pib régional (M€) **	48 362	51 237	52 444

	ALSACE			Moyenne 19 régions (2008)	écart (2008)
	2006	2007	2008		
Dépense de formation par habitant (champ total du tableau de bord)	892	908	922	972	-5%
Dépense de form. prof. par hab. (hors ens. général et technologique 2nd degré)	542	573	584	604	-3%
Dépense de formation en % du Pib (champ total du tableau de bord)	2,2%	2,2%	2,2%	2,0%	+0,1 pts
Dépense de form. prof. en % du Pib (hors ens. général et technologique 2nd degré)	1,4%	1,4%	1,4%	1,3%	+0,1 pts

II. Formation initiale (y compris EGT et art. san. et soc.)

	2006	2007	2008
Nombre de jeunes 15-24 ans*	240 385	239 350	239 449

	ALSACE			Moyenne 19 régions (2008)	écart (2008)
	2006	2007	2008		
Dépense de formation initiale par jeune	3 439	3 562	3 630	3 861	-6%

III. Formation continue

	2006	2007	2008
Nombre d'actifs***	887 206	896 919	-
dont chômeurs***	90 308	92 371	-
actifs occupés***	796 897	804 549	-
Nombre de DE formés****	-	-	20 438

	ALSACE			Moyenne 19 rég. (2007 ou 2008)	écart
	2006	2007	2008		
Dépense de formation continue par actif	233	224	-	220	+2%
Dépense de FC destinée aux demandeurs d'emploi par chômeur	1 107	1 180	-	1 088	+8%
Dépense de de FC destinée aux DE par chômeur formé	-	-	5 449	6 264	-13%
Dépense de FC destinée aux actifs occupés par actif occupé	105	101	-	107	-6%
Dépense de FC indifférente au type de public par actif	25,9	11,8	-	6,5	+82%

Sources : * Insee, Estimations de population. ** Insee, valeur 2006 définitive, 2007 semi-définitives et 2008 provisoires. *** Insee, Recensements de la population exploitations principales.

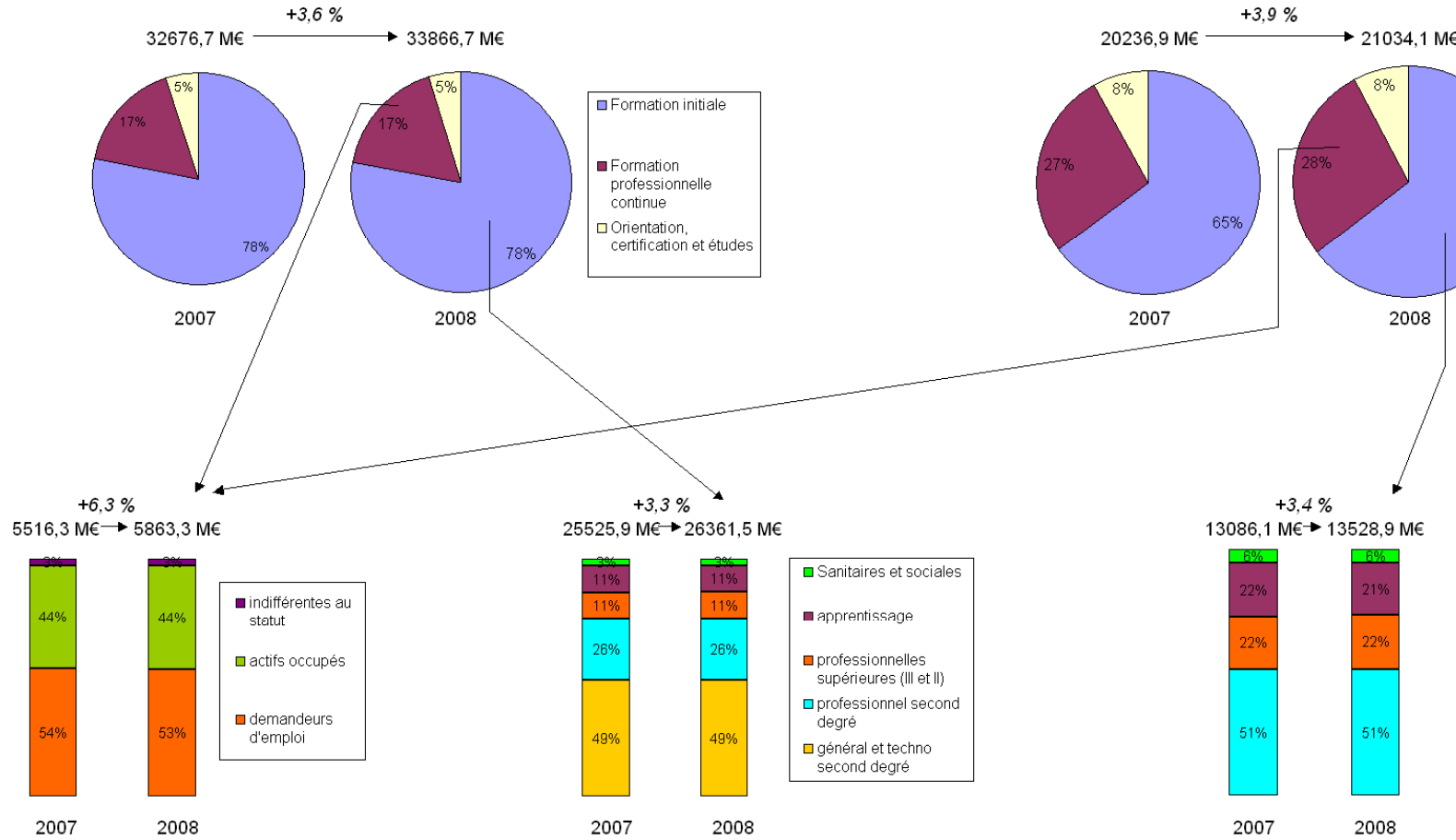
**** Dares, Base Brest

Répartition des financements selon le type de formation

Région: TOTAL 19 REGIONS

CHAMP TOTAL DU TABLEAU DE BORD

CHAMP FORMATION PROFESSIONNELLE*



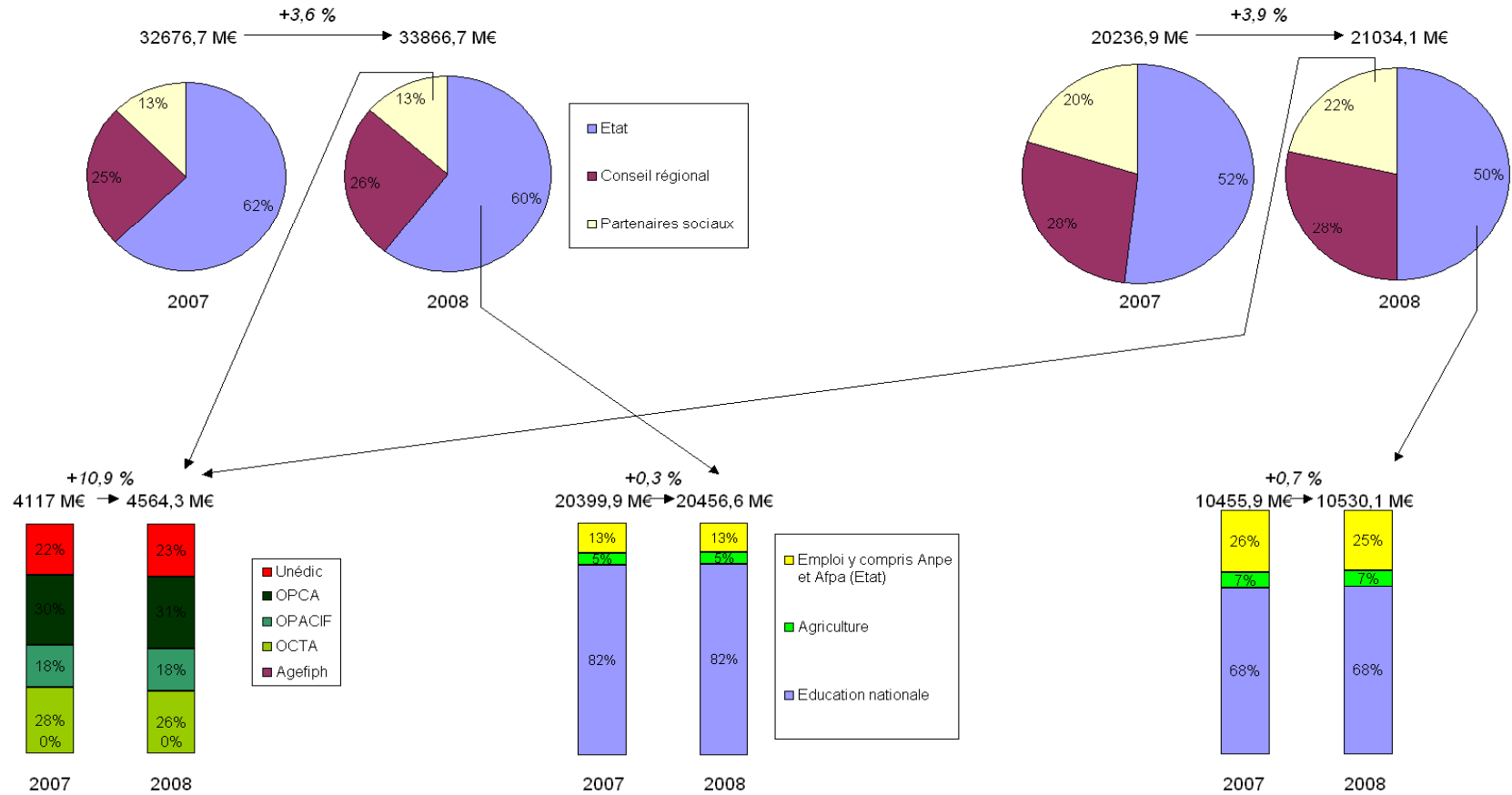
*. Le champ "formation professionnelle" correspond au champ total auquel ont été enlevées les formations de l'enseignement général et technologique du second degré.

Répartition des financements selon le type de financeur

Région: TOTAL 19 REGIONS

CHAMP TOTAL DU TABLEAU DE BORD

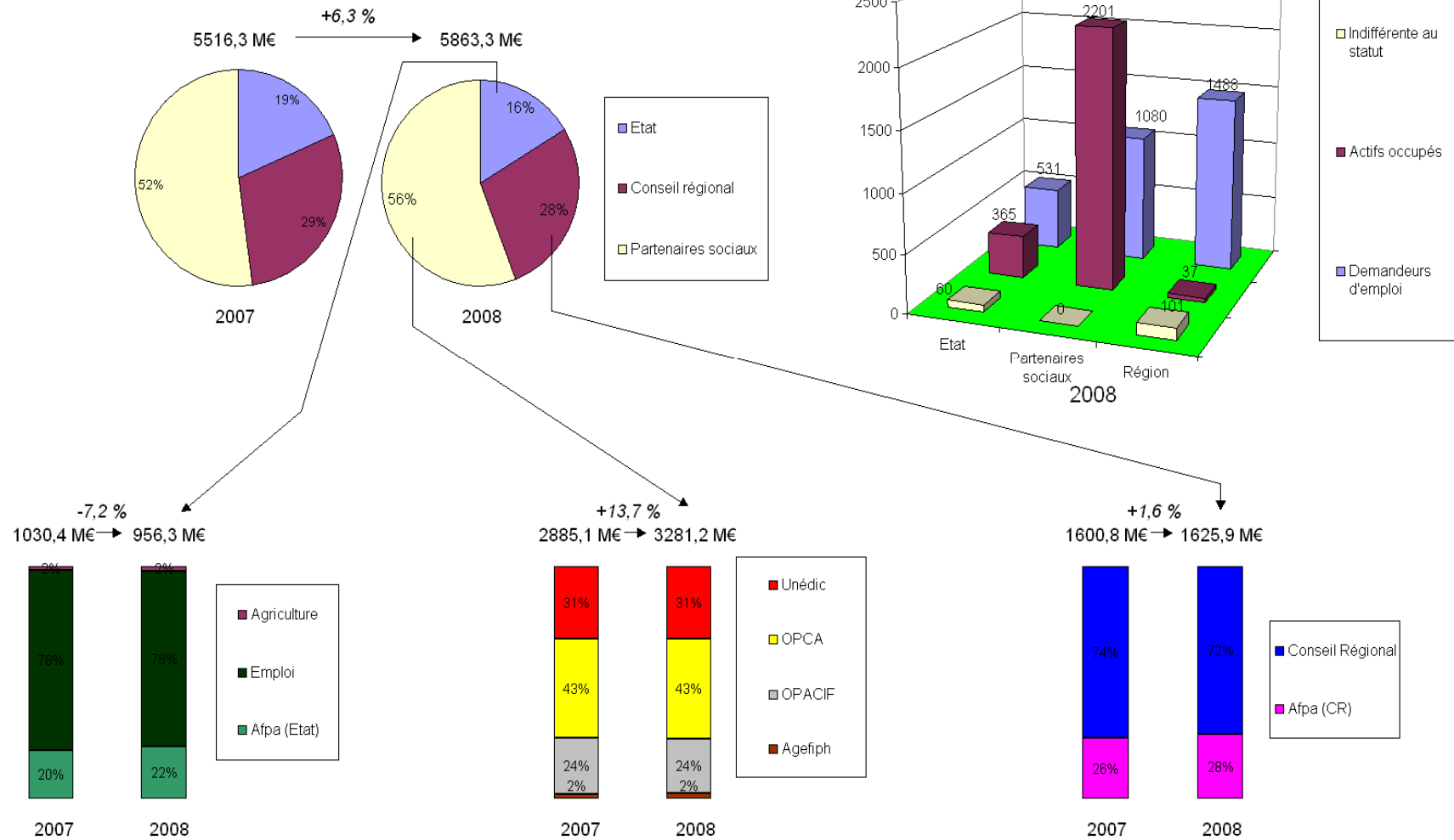
CHAMP FORMATION PROFESSIONNELLE*



*: Le champ "formation professionnelle" correspond au champ total auquel ont été enlevées les formations de l'enseignement général et technologique du second degré.

Formation professionnelle continue: répartition des financements selon le type de financeurs

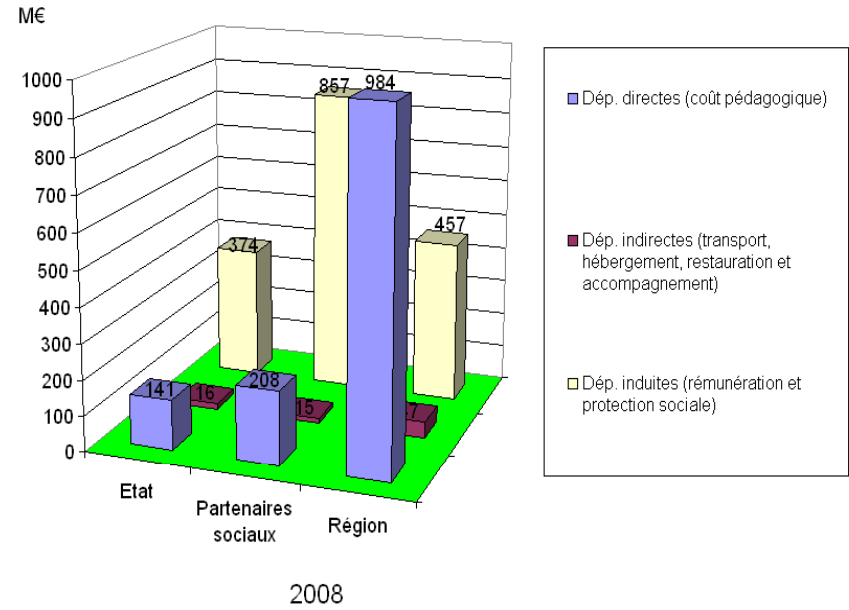
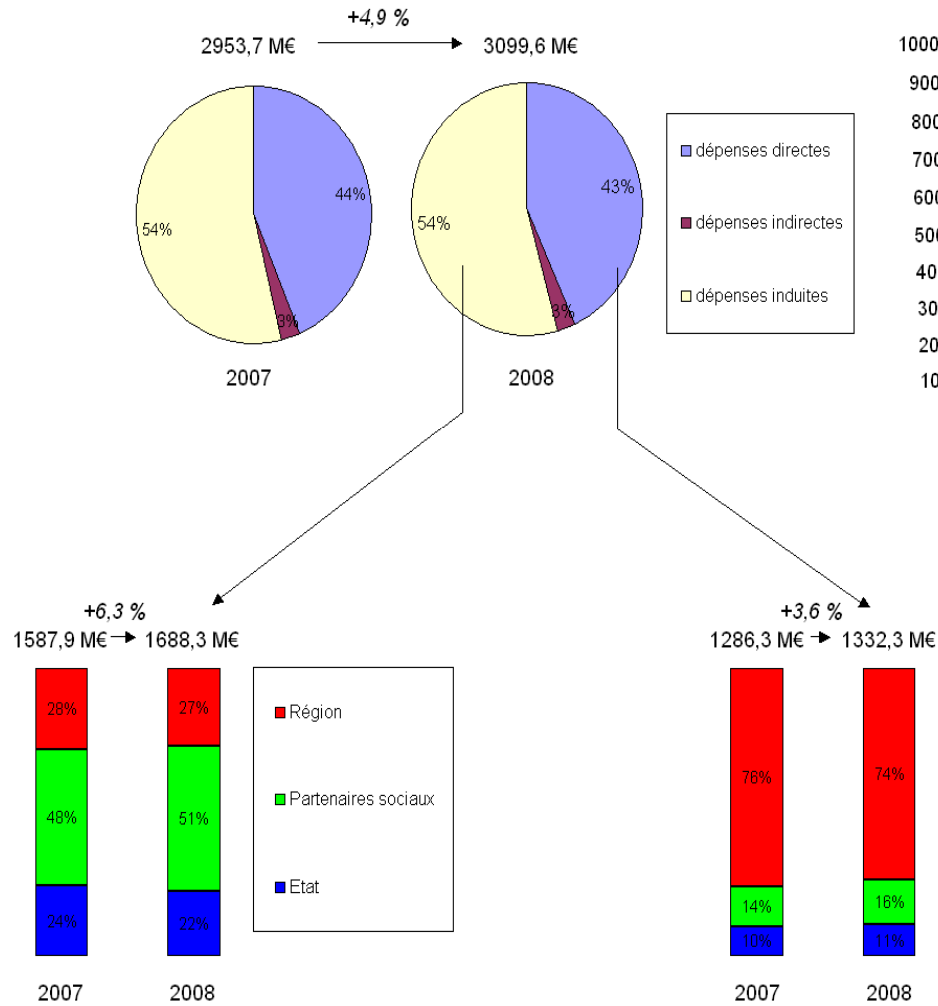
Région: TOTAL 19 REGIONS



Répartition des financements des formations pour les demandeurs d'emploi selon le type de dépense et de financeur

Région: TOTAL 19 REGIONS

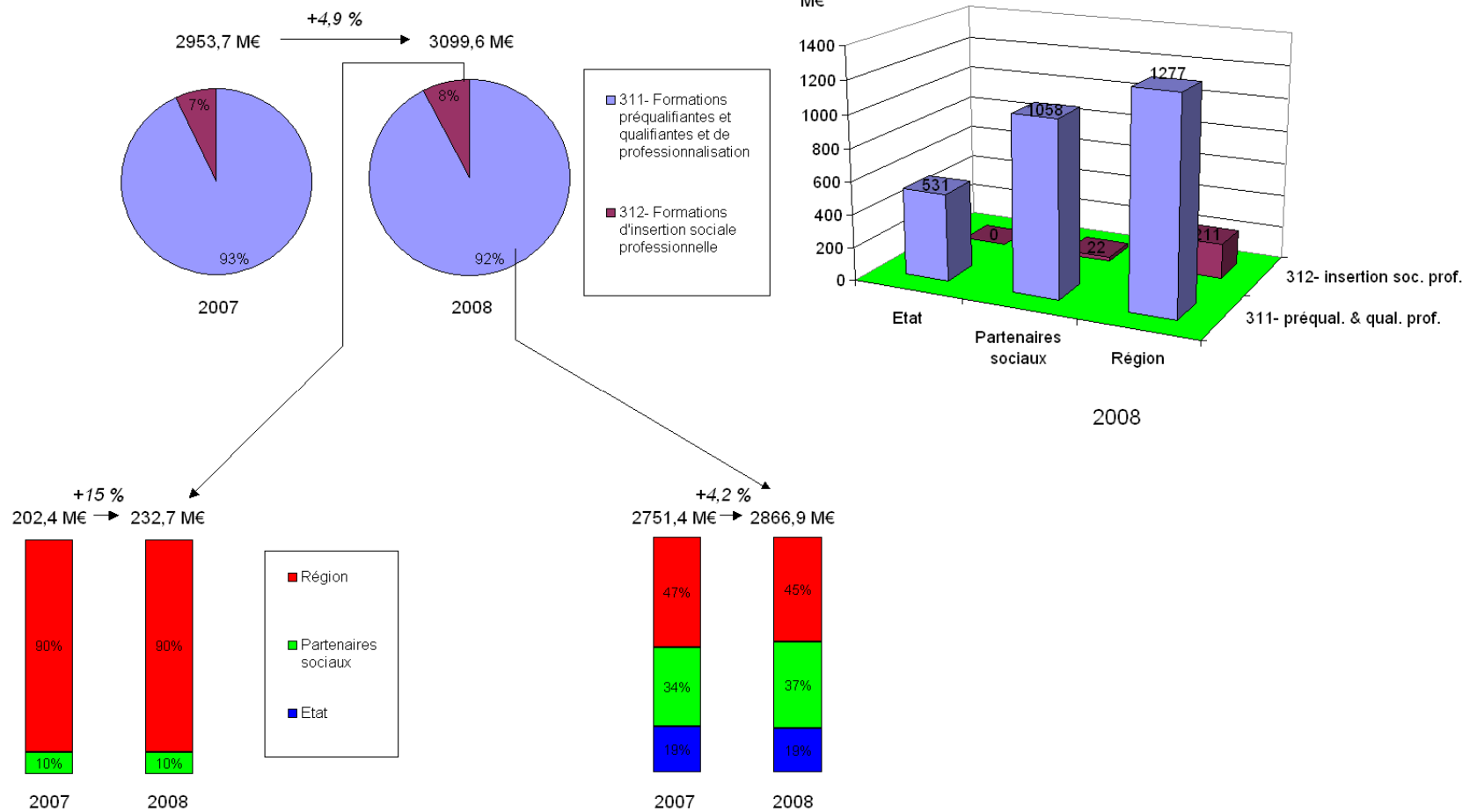
CHAMP 31- FORMATIONS DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Répartition des financements des formations pour demandeurs d'emploi selon le type de formation et de financeur

Région: TOTAL 19 REGIONS

CHAMP 31- FORMATIONS DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Attention, il manque une partie des financements alloués aux formations de la rubrique 312 pour deux principales raisons:
 - D'une part la totalité des dépenses d'indemnisation des demandeurs d'emploi en formation a été allouée à la rubrique 311,
 - D'autre part les conseils généraux, à travers le RSA, interviennent pour certains publics de la rubrique 312.

Données physiques et coûts par personne (tous financeurs)

Région: TOTAL 19 REGIONS

I. Formation totale

	2006	2007	2008
Pop potentiellement bénéf. (15-64)*	34 453 289	34 682 366	34 839 535
Pib régional (M€) **	1 543 552	1 620 671	1 666 339

	TOTAL 19 REGIONS			Moyenne 19 régions (2008)	écart (2008)
	2006	2007	2008		
Dépense de formation par habitant (champ total du tableau de bord)	-	942	972	972	0%
Dépense de form. prof. par hab. (hors ens. général et technologique 2nd degré)	-	583	604	604	0%
Dépense de formation en % du Pib (champ total du tableau de bord)	-	2,0%	2,0%	2,0%	0
Dépense de form. prof. en % du Pib (hors ens. général et technologique 2nd degré)	-	1,2%	1,3%	1,3%	0

II. Formation initiale (y compris EGT et art. san. et soc.)

	2006	2007	2008
Nombre de jeunes 15-24 ans*	6 908 500	6 860 211	6 828 381

	TOTAL 19 REGIONS			Moyenne 19 régions (2008)	écart (2008)
	2006	2007	2008		
Dépense de formation initiale par jeune	-	3 721	3 861	3 861	0%

III. Formation continue

	2006	2007	2008
Nombre d'actifs***	24 723 997	25 044 680	-
dont chômeurs***	2 706 160	2 714 113	-
actifs occupés***	22 017 837	22 330 568	-
Nombre de DE formés****	-	-	494 860

	TOTAL 19 REGIONS			Moyenne 19 rég. (2007 ou 2008)	écart
	2006	2007	2008		
Dépense de formation continue par actif	-	220	-	220	0%
Dépense de FC destinée aux demandeurs d'emploi par chômeur	-	1 088	-	1 088	0%
Dépense de de FC destinée aux DE par chômeur formé	-	-	6 264	6 264	0%
Dépense de FC destinée aux actifs occupés par actif occupé	-	107	-	107	0%
Dépense de FC indifférente au type de public par actif	-	6,5	-	6,5	0%

Sources : * Insee, Estimations de population. ** Insee, valeur 2006 définitive, 2007 semi-définitives et 2008 provisoires. *** Insee, Recensements de la population exploitations principales.

**** Dares, Base Brest